Histoire & traditions populaires

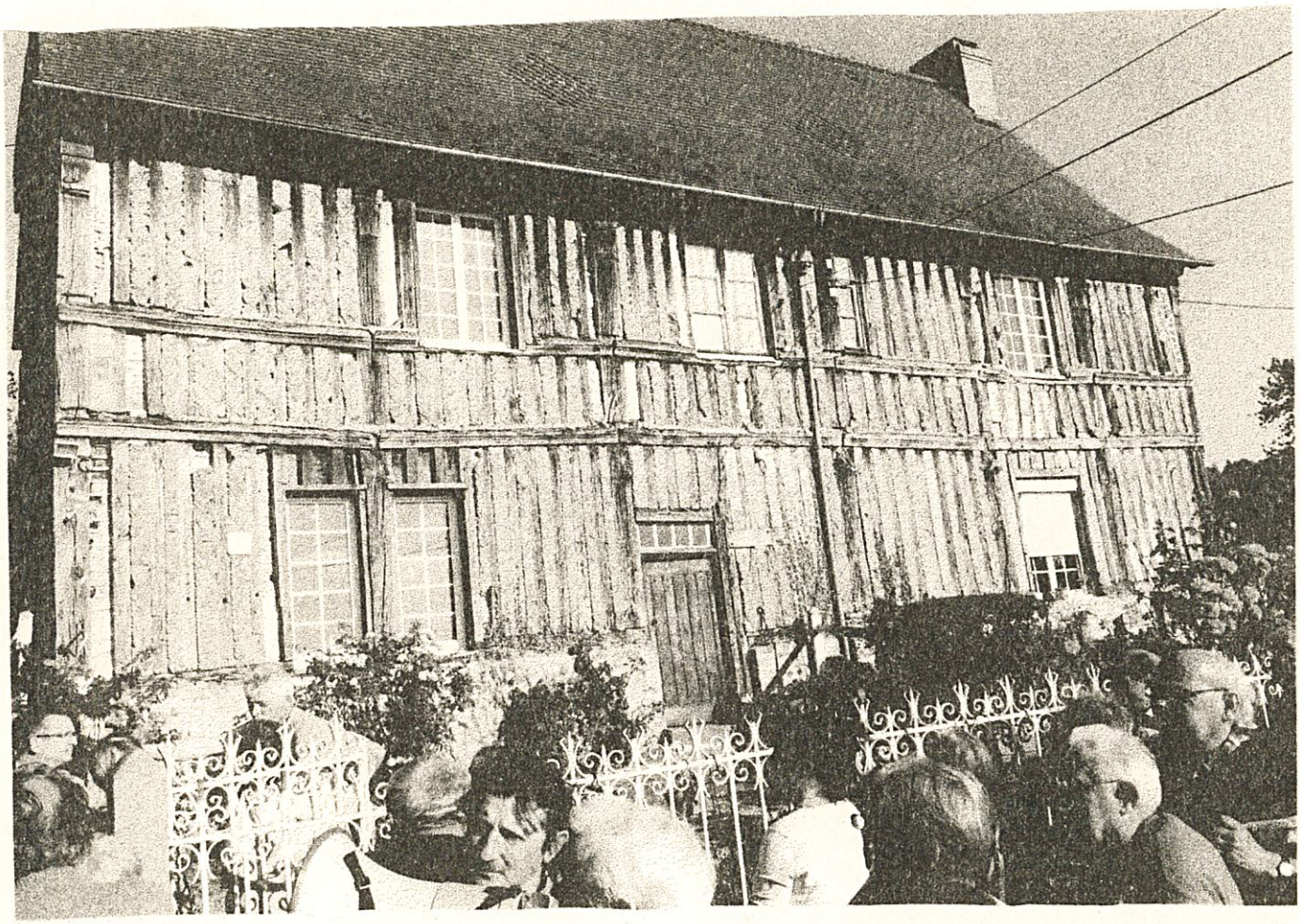

La ferme du Bois Logis à Mittois
Photographie : Thierry Bricon

n° 132 **Décembre 2015**

Bulletin trimestriel publié par le Foyer rural du Billot – Montpinçon 14170 L'Oudon

Histoire et traditions populaires

Foyer rural Le Billot

14170 L'Oudon

N° 132 – décembre 2015

Sortie manoirs septembre 2015

Les participants devant le château de Saint-Germain-de-Livet

Photographie : Claire Coeuret

Histoire et Traditions populaires

Bulletin trimestriel publié par le Foyer rural du Billot
14170 L'Oudon
tel : 02 31 20 62 72

Décembre 2015 – n° 132

Conseil d'administration responsable de la publication :

Président : Jack Maneuvrier
Vice-Présidents : Dominique Bordeaux – Michel Nigault – François Wèbre
Trésoriers : Chantal Guillin – Almir Bellier
Secrétaires : Paule Bricon – Marie-Thérèse Hugot
Membres : Arlette et Yvon Bouillé – Denise Bourgault, Eric Bourgault - Thierry Bricon – José et Claude Castel - Florent et Mercé Chaboissier – Michel et Marie-France Chanu – Claire Coeuret – Yvette Denis – Pierre et Christiane Girard - Jean Godet - Mauricette Godet - Gérard Guillin – Guy Hardouin - Marie-Thérèse Hugot – Daniel et Monique Lalizel – Bernard et Majo Lecerf - Jean-Pierre et Roselyne Gallou - Claude et Michèle Lemaitre - Danie Maneuvrier – Françoise et Jean-Paul Meckert - Jacqueline Pavy – Lucien et Sylvie Perdereau – Odile Plékan – Christophe Robert - Olivier et Fabienne Storez – Jean et Françoise Tramblais – Colette Wèbre

Abonnement simple : 17 €
Abonnement avec adhésion au Foyer : 21 €
De nombreux bulletins sont distribués par les membres du Conseil d'Administration,**en cas d'expédition par la poste il convient d'ajouter à l'abonnement la somme de 7 € pour frais d'envoi**

Périodicité : mars, juin, septembre, décembre

Histoire et Traditions populaires

décembre 2015 n° 132

Sommaire

le site internet du Foyer	Christophe ROBERT	p. 4
Les arts du feu : exposition 2016		p. 5
Un cadeau pour vos fêtes : Lettres d'un page de la Petite Ecurie à sa& mère 1783_1784	Société historique de Livarot	*p.* 6
Prise de tête sur le Billot	Dominique FOURNIER	p. 7
Histoire d'une vie Juliette FOUCAUD	François HAVIN	p. 21
Alphonse Allais, ses racines dans le canton de Morteaux-Couliboeuf	H. e't S. PAUMIER	p.24
Mes souvenirs de la guerre 1939-1944 Avant le débarquement du 6 juin	Solange et Henri PAUMIER	p. 31
Congrès des Sociétés Historiques et(Archéologiques de Normandie : Evénements contestataires et mobilisations collectives en Normandie	SOCIETE HISTORIQUE LISIEUX	p. 36
Le château de Saint-Germain-de-Livet	Jack MANEUVRIER	p. 49
Le domaine du Coudray à Ecots	Jack MANEUVRIER	p. 55
Résultat du concours enfants exposition 2015	Paule BRICON	p. 57
Liste' des abonnés 2015	Chantal GUILLIN	p. 59
Bulletin d'abonnement pour 2016		*p. 65*
Calendrier des activités pour l'année 2016		*p. 66*

www.lebillot.org

Retrouvez-nous sur Internet !

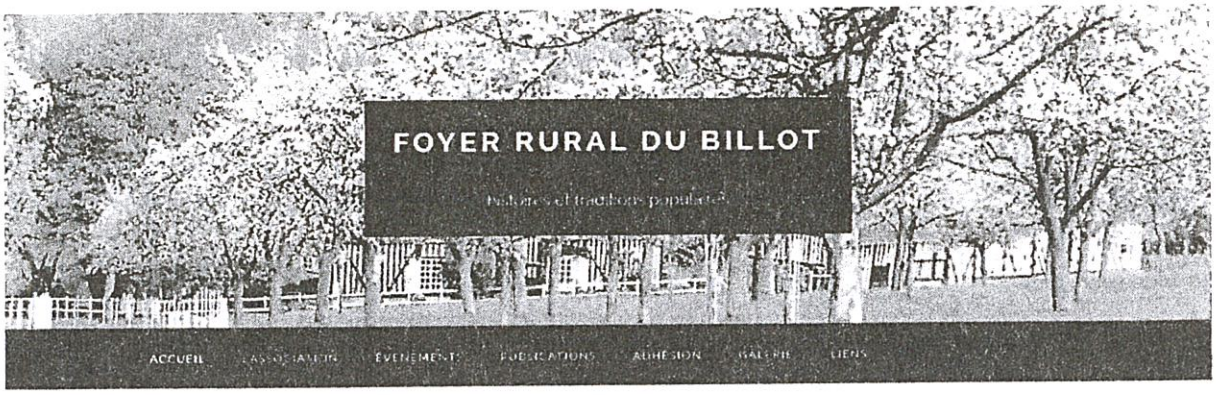

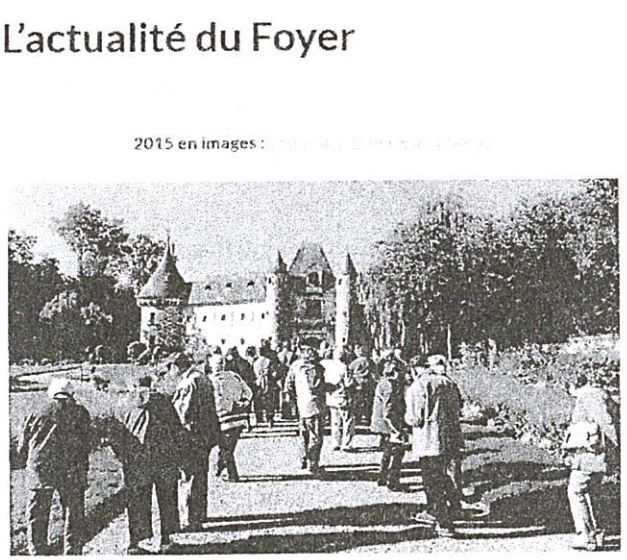

Depuis plusieurs mois, le Foyer rural du Billot s'est doté d'un nouveau site Internet afin de vous faire partager ses activités.

Ce site présente l'association, ses événements, ses dernières publications ainsi que des liens utiles. Il vous permet également de télécharger un bulletin d'adhésion au Foyer. A signaler aussi, une galerie de photos pour revivre en images les temps forts de l'association et ses nombreuses activités (expositions, sorties « Manoirs », Rallye pédestre, certificat d'études...).

N'hésitez pas à visiter ce nouveau site qui est avant tout le vôtre et à le faire connaître autour de vous.

Christophe ROBERT

Exposition 2016

Les arts du feu

Exposition ouverte à partir du 12 juin les vendredi, samedi, dimanche et les jours fériés

Objectif : présenter les principales activités humaines liées à l'utilisation du feu.

I ; Les métaux

1 – **Autour du fer** : la forge
la serrurerie (clôture métallique)
la ferronnerie
la ferblanterie
la maréchalerie ?
Enquête : la clouterie de Livarot

2 – Autour du cuivre : la dinanderie : la fabrication des objets en cuivre : bassine à confitures, chânes à lait, chandeliers etc.
Enquête : la fonderie de cloches à Lisieux au XVIIIe siècle

Divers : la fabrique de couverts de Thiéville

3 – Autour du plomb : les soldats de plomb (un vieux fantasme!)

4 -Autour du verre : Création de la verrerie de Montpinçon au XVIIe siècle
Présences de verreries à Heurtevent et Tortisambert

Les verriers : les vitraux du Maître Florent Chaboissier
Quelques vitraux remarquables des églises du canton

5 -:Autour de la terre
Reconstitution d'un four de potier
Les potiers du Pré d'Auge
les potiers contemporains : Gérard Paturel
la céramique

La fabrication des briques et des tuiles : les briqueteries de Montpinçon, Boissey, Mittois

UN CADEAU POUR VOS FÊTES ?
UN ACHAT POUR VOTRE PLAISIR ?

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE LIVAROT
PUBLIE

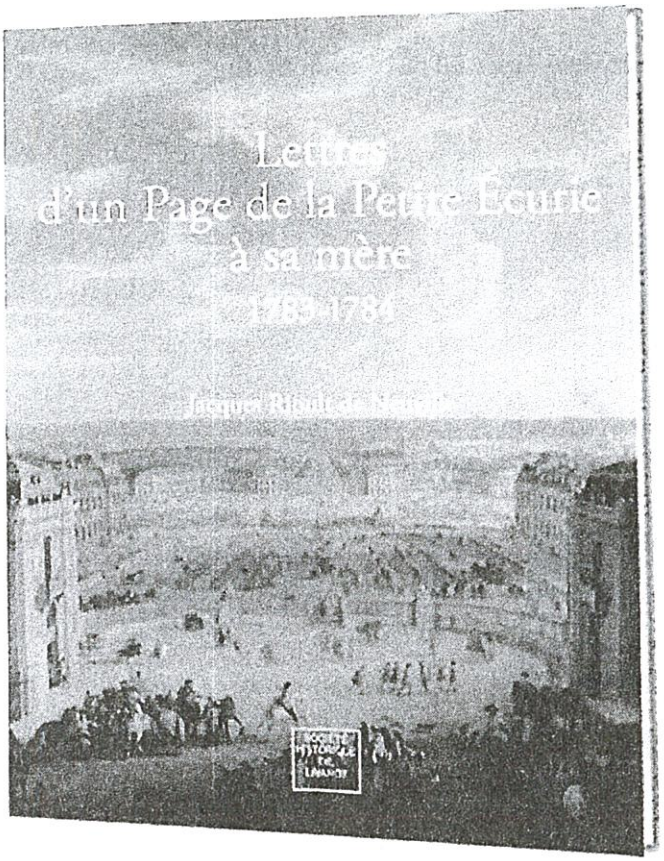

Quand il écrit « *Ma chère petite Maman* », il s'adresse à Madame d'Ouilly qui habite le château de Courtonne près de Lisieux.

Quand il parle de son frère aîné, il l'appelle « Courtonne ».

Il raconte la vie quotidienne d'un adolescent de 15 ans, *Page* aux *Petites Ecuries* de Versailles sous le règne de Louis XVI.

Lui c'est Jacques François Rioult d'Ouilly de Neuville, il va mourir un an plus tard …

Le quotidien d'un adolescent de 1783, un opuscule qui vous passionnera …

40 pages, 18 x 23 cm

10 €

Vous pourrez vous le procurer chez nos dépositaires habituels ainsi que dans les librairies "*La Pluie au Vent*" et "*Les Grands chemins*" à Lisieux

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE LIVAROT

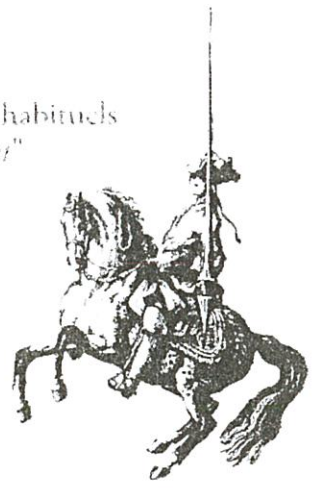

NOTES DE TOPONYMIE NORMANDE

PRISE DE TÊTE SUR LE BILLOT

(au sujet de quelques toponymes évoquant une taxe ou un péage)

Qui ne s'est jamais demandé, tout en affûtant sa hache d'une main distraite, si le nom du Billot ne perpétuerait pas le souvenir de quelque exécuteur des hautes œuvres ayant exercé son art à Montpinçon ou Saint-Martin-de-Fresnay à l'époque médiévale, voire plus récemment sous l'Ancien Régime ? En effet, on ne compte plus en Normandie les hameaux ou lieux-dit dénommés *le Gibet* ou *la Justice*, qui évoquent sans ambiguïté l'ancien supplice de la pendaison [1]. Alors, pourquoi pas un échafaud, complet avec bourreau, hache et billot ?

Hélas, d'un point de vue purement historique, le bourg du Billot n'a jamais été un lieu d'exécution, ne correspondant nullement au siège d'une quelconque juridiction locale. Par contre, il est connu pour avoir été assez tôt celui d'un important marché : ce que signalent d'ailleurs plusieurs cartes du 18e siècle, où le lieu est identifié par la locution *Marché de Billot*.

Lucien Musset, dans une étude sur les marchés normands au Moyen Âge [2], émet l'hypothèse que l'établissement d'un marché à cet endroit stratégique, à la limite des paroisses de Montpinçon, Notre-Dame- et Saint-Martin-de-Fresnay, aurait été la conséquence de la disparition de celui de Saint-Georges-en-Auge, ruiné par la guerre de Cent Ans. Le marché du Billot en aurait alors pris le relais, à la fin du 15e ou au début du 16e siècle. Son développement est tel qu'au 17e siècle, la carte de Guillaume Le Vasseur, sieur de Beauplan, datée de 1667, lui donne graphiquement autant d'importance que Livarot, Saint-Pierre-sur-Dives ou Vimoutiers (voir carte n° 1 à la page suivante).

Les attestations directes manquent malheureusement pour les 15e et 16e siècles. Nous ne relevons la première mention écrite du nom du Billot qu'au siècle suivant. En voici les principales, de 1667 à nos jours [3] : *Billot* 1667, 1695, *Marché de billot* 1718, *Marché de Billot* 1719, *le Billot* 1720, 1730/1739, 1753/1785, *le bourg du Billot*; *le Billot* 1835 CN, *Bourg du Billot* 1840, *le Billot* 1825/1866, 1883, 1884, 1946, *le Bissot* [sic] 1946, *le Billot* 1957, 1975, 1977, 1982, 1984, 1988, 2008, 2012.

---

[1] Le lecteur intéressé par ce sujet pourra, s'il le désire, se reporter à l'article de Dominique FOURNIER, "Les références à la justice dans la toponymie et l'anthroponymie normandes", *Bulletin de la Société historique de Lisieux* n° 61 (décembre 2006), p. 32-80.

[2] Lucien MUSSET, "Foires et marchés en Normandie à l'époque ducale", *Annales de Normandie*, mars 1976, p. 3-23.

[3] On trouvera en fin d'article la liste de toutes les formes anciennes citées, avec leurs sources respectives.

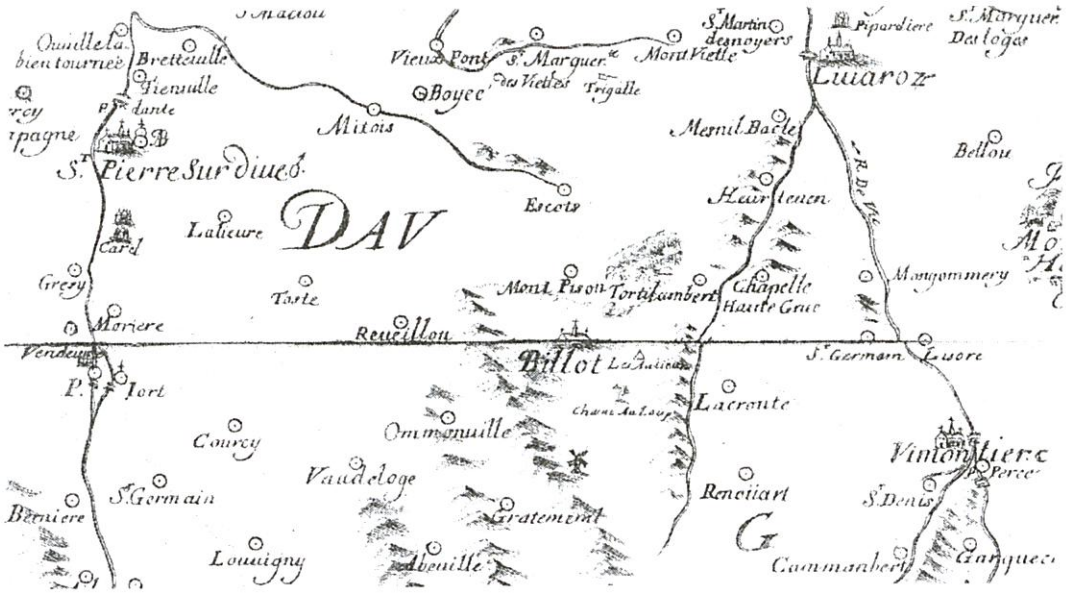

— Carte n° 1 —
Le Billot à Montpinçon; carte de Guillaume Le Vasseur, sieur de Beauplan, 1667.

Il paraît donc probable, dans ce contexte, que le nom du Billot soit à expliquer par l'ancien ou moyen français *billoc*, *billot* (premières attestations connues au 14e siècle) qui a eu différentes acceptions, mais en particulier "pancarte de péage" ainsi que "taxe levée sur la vente du vin au détail". Le mot semble être tout spécialement associé au droit de passage vers un lieu où se pratiquait le commerce du vin. Ainsi, le sieur du Cange cite-t-il à l'article BILLONUS de son célèbre *Glossarium* le passage révélateur suivant, extrait d'une charte du 14e siècle recueillie dans le cartulaire de Corbie dans la Somme [4] :

> *Fut donné congié* [...] *à Jehan le Febvre carbartier* [...] *de pendre* ***le Billot*** *au pont de Thasnes, pour receullier le travers mons. de Heilly.*

Autrement dit, le cabaretier Jehan le Febvre reçoit la permission de suspendre une pancarte à l'entrée d'un pont afin de percevoir le *travers* (droit de passage ou de transit) en faveur du seigneur péager Heilly. Du Cange fait suivre cette citation d'une explication philologique : *Ubi* Billot, *est ipsa* pedagii *pancharta, a palo cui affigitur*, "où le mot *billot* est une pancarte de *péage*, ainsi nommée d'après le poteau [*billot*] auquel elle est attachée".

De même nous relevons, dans un *Tarif des droits levés sur les vins naviguant d'Orléans à Nantes* [5], cette notice rédigée au 16e siècle, et concernant le commerce du vin à Nantes :

> *Pour le debvoir d'impost de chacune pippe* [6] *de vin, hors le creu* [7] *Nantois, doibt quarante-cinq soulz huict deniers, et oultre vingt deniers pour livre du pris qu'il sera vendu en détail, pour* ***le debvoir de billot*** *et appetissement* [8]*, qui est communément à quatre soulz le vin d'Anjou, et cinq soulz le vin d'Orléans, dont la pippe ou les deux poinsons* [9] *tient deux cens trente-deux potz. — Et, pour l'impost de chacune pippe de vin Nantois, l'on doibt la moitié dud*[*it*] *debvoir, qui est vingt-deux soulz dix deniers, et oultre, vingt deniers pour livre de ce qu'il sera vendu en détail, pour led*[*it*] ***debvoir de billotz*** *et appetissement.*

---

[4] DU CANGE, t. I, p. 660c.
[5] MANTELLIER, t. III, p. 168-169, § 614.
[6] Grande futaille contenant un muid et demi; par extension, mesure de capacité, variable selon les régions. La pipe commune de Saumur équivalait à 420 litres.
[7] Excepté le cru.
[8] Littéralement, "diminution", "réduction"; l'*appetissement* est une appellation alternative du *devoir de billot*.
[9] Tonneau contenant les deux tiers d'un muid.

Dans cette seconde citation, il s'agit clairement, non d'un droit de passage, mais bien d'une taxe, dite *devoir de billot*, sur la vente du vin au détail. Ce sens est encore attesté en Bretagne, sous la graphie *billo*, dans le *Glossaire du droit françois* d'Eusèbe de Laurière et François Ragueau, recueillant et expliquant aux 16e et 17e siècles des termes de jurisprudence anciens ou difficiles [10] :

> **Billos. Bretagne, art. 292.** Sont les droits et impositions que le Roy ou autre Seigneur, ou la Ville par octroy prend sur le vin, comme les vingtiémes, unziémes, huitiémes, treziémes, quatriémes.

Si le nom du bourg du Billot semble bien reposer, en dernière analyse, sur le terme que nous venons d'étudier, il subsiste en revanche une relative incertitude quant à sa valeur exacte : signalisation d'un droit de passage commandant l'accès au marché du lieu, où l'on pouvait acheter — entre autres — du vin au détail, ou appellation évoquant simplement la présence d'un cabaret. Ce que l'on sait de l'histoire du Billot permet les deux explications. Cependant, les toutes premières occurrences du nom, qui sont sans article défini (*Billot* 1667, 1695, *Marché de billot* 1718, *Marché de Billot* 1719) vont plutôt dans le sens de la première explication. Dans ce cas, le *Billot* des cartes du 17e siècle relèverait autant de la toponymie que de la simple notation informative. Ce serait simplement l'équivalent de la mention "Péage" (et non "le Péage") sur une carte moderne. De même, *Marché de Billot* (et non *du Billot*), construit comme *devoir de billot*, serait à prendre au sens de "marché à péage". L'emploi de l'article défini dans le toponyme ne semble apparaître qu'au cours du 18e siècle.

Il existe en Normandie quelques toponymes similaires, qui peuvent ou non avoir la même valeur. Ainsi, LE BILLOT (*le Billot* 1718, *Billot* 1753/1785, *le Billot* 1831, 2012) est un hameau à La Ventrouze [61], situé sur la N 12. Comme le montre une carte du diocèse de Sées du début du 18e siècle, il s'agit d'une ancienne auberge (signalée par le symbole de l'enseigne oblique), dont le nom s'accorde avec le sens de "taxe levée sur la vente du vin au détail".

— Carte n° 2 —
Le Billot à La Ventrouze; Jaillot, *Carte du diocèse de Sées*, 1718.

Le hameau des BILLOTS (*les Billots* 1839, 1946, 2012) à Clécy [14] est quant à lui situé sur la D 562. Il pourrait également représenter la trace d'anciens débits de boisson, mais ceci n'est pas confirmé par notre documentation. Il pourrait tout aussi bien s'agir de l'emploi au pluriel d'un nom de famille BILLOT, aujourd'hui attesté une vingtaine de fois en Normandie.

[10] LAURIÈRE, p. 84.

DE LA BILLE AU BILLOT

Le mot *billot* apparaît pour la première fois dans les textes en ancien français tardif ou moyen français précoce au 14e siècle sous les formes *billoc*, *billot*. Il a dès cette époque les différents sens évoqués plus haut, à savoir "morceau de bois, tronçon d'arbre ou de branche; pieu, poteau, bâton" ainsi que "pancarte de péage" (accrochée au *billot* proprement dit) et, par métonymie, "droit sur la vente du vin au détail".

Ce mot est un dérivé diminutif en *-ot* de ancien français *bille* "tronc d'arbre abattu, élagué et préparé pour être scié en planches". Ce dernier est issu du gallo-roman °BILIA, emprunté au gaulois °*bilia* "tronc d'arbre". Il repose sur un thème gaulois °*bilio-* "arbre" qui n'a pas d'étymologie sûre en dehors des langues celtiques (cf. ancien irlandais *bile* "tronc d'arbre; grand arbre, arbre sacré" < °*biliom*), et que l'on retrouve dans quelques toponymes français d'origine gauloise tels que Billom [63] < °*Bilio-magos* "champ de l'arbre [remarquable / sacré ?]". Cet élément pourrait également figurer dans un certain nombre d'anthroponymes gaulois ou gallo-romains tels que *Bilicatus*, *Bilisia*, *Bilius*, *Billius*, *Billiacus*, etc.

☞ On notera qu'au mot *bille* "tronc d'arbre" se rattache l'ancien français *abillier* "préparer une bille de bois", puis simplement "préparer", et surtout "équiper pour la guerre", d'où aussi *abillement* "engin, machine de guerre, arme". Par croisement avec le mot *abit* puis *habit* "habit ecclésiastique", qui est sans rapport (il provient du latin *habitus* "manière d'être"), le mot *abillier* a finalement abouti à *habiller* "préparer, équiper pour le service ecclésiastique" (en mettant l'*habit*), puis simplement "habiller, vêtir".

☞ Rappelons enfin que les mots *bille* "petite boule" et *billet* "morceau de papier, message" sont sans rapport : le premier est issu du francique °*bikkil* "petit dé; osselet", et le second représente la forme masculine de *billette*, forme altérée de *bullette*, diminutif de *bulle* "lettre scellée par une bulle ou sceau" < latin ecclésiastique *bulla*.

Le mot *bille* ayant eu, outre *billot*, plusieurs autres dérivés en ancien français, nous les examinerons rapidement afin de déterminer s'ils entretiennent un rapport avec ce dernier.

On peut ainsi s'interroger sur la valeur d'un toponyme tel que LA BILLOTTE (1813, 1986, 2012), ferme et hameau à Saint-Brice-sous-Rânes [61]. Deux faits semblent devoir faire préférer une autre explication : d'une part, ni la disposition des lieux ni la documentation disponible ne suggèrent en ce lieu l'existence d'un ancien marché ou d'un cabaret; de l'autre, le mot *billote* ou *bilote* en ancien français n'a désigné que le jeu de billes. Pour ce toponyme, on pourrait donc à la rigueur envisager le sens de "lieu, terrain où l'on joue aux billes", mais étant donné l'absence s'attestations plus anciennes que celles du cadastre napoléonien, un anthroponyme BILLOT féminisé pourrait tout aussi bien convenir, soit au sens de "maison / ferme de BILLOT", soit éventuellement de "domaine de la femme de BILLOT".

Le mot *billette* offre par contre davantage de possibilités. Si l'ancien français *billete*, *billette* a lui aussi le sens de "petite bille; jeu de billes ou de boules", il a par ailleurs désigné une lettre de sauf-conduit, et tant que variante féminine de *billet*. Mais le plus intéressant ici est le sens de *billette* en moyen français : le mot y désigne en effet une pancarte de péage clouée à un poteau, afin de faire payer le *devoir* aux marchands qui passeraient par cet endroit, puis, par extension, l'acquit délivré par le douanier au marchand. Le sens de "taxe sur le vin vendu au détail" n'est pas attesté directement, mais si l'on prend en compte les termes d'ancien français *billetterie* "vice de celui qui fréquente les cabarets" et *billeteur* "celui qui a coutume d'aller boire dans les cabarets, les tavernes", il semble nécessaire de postuler pour *billette* les sens intermédiaires de "taxe", puis de "débit de boisson (soumis à la taxe)".

Le sens de "cabaret", voire "pancarte de péage" pourrait convenir à LA BILLETTE (1835, 1946, 2012) à Grandmesnil [14], qui était au début du 19e siècle une petite agglomération sur une voie de communication (voir carte n° 3 page suivante). Par contre, nous disposons de trop peu d'informations pour être affirmatif quant à la valeur du mot dans les occurrences ornaises de LA BILLETTE à Champ-Haut, Croisilles, La Fresnaye-au-Sauvage ou encore Le Mage — quoique, dans ce dernier cas, cette explication semble probable et s'accorde avec l'analyse du nom du Mage ci-dessous.

10

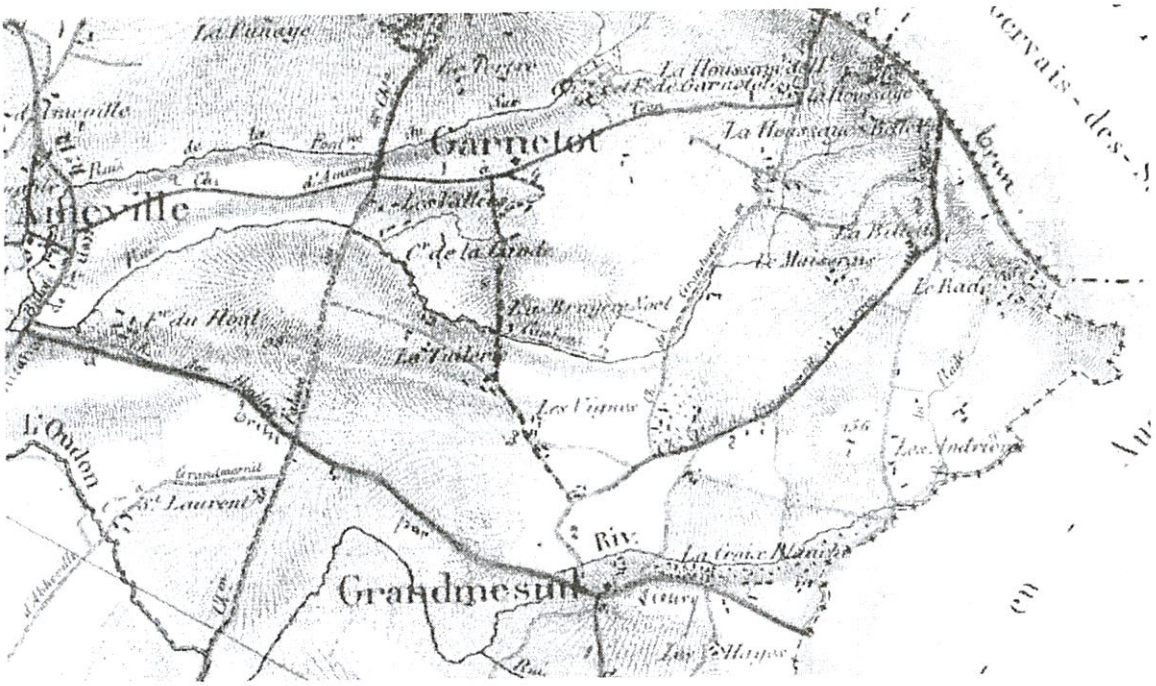

— Carte n° 3 —
La Billette à Grandmesnil; Simon, *Carte topographique du canton de Saint-Pierre-sur-Dives*, 1840 (cette carte est orientée à l'est).

Parmi les autres sens de *billette* au Moyen Âge figure celui de "bois de chauffage fendu et séché; bûchette". Le mot a par la suite servi à désigner en héraldique un petit rectangle vertical, d'après la forme de la bûchette. C'est pourquoi certains carmes furent appelés *billettes*, en raison de l'aspect de leur scapulaire rappelant la *billette* héraldique. Ainsi s'explique la RUE DES BILLETTES à Bayeux, ancienne RUE COUPEPIÉ. Dans cette rue s'étaient intallés les frères de la *Caritey Nostre-Dame* dans une maison donnée en 1328 par Luce la Grivelée, pour en faire un hôpital à l'usage des pauvres. Les Billettes furent supprimés en 1634, et leur maison donnée aux Ursulines (voir carte n° 4 ci-dessous), site actuel du lycée Alain-Chartier.

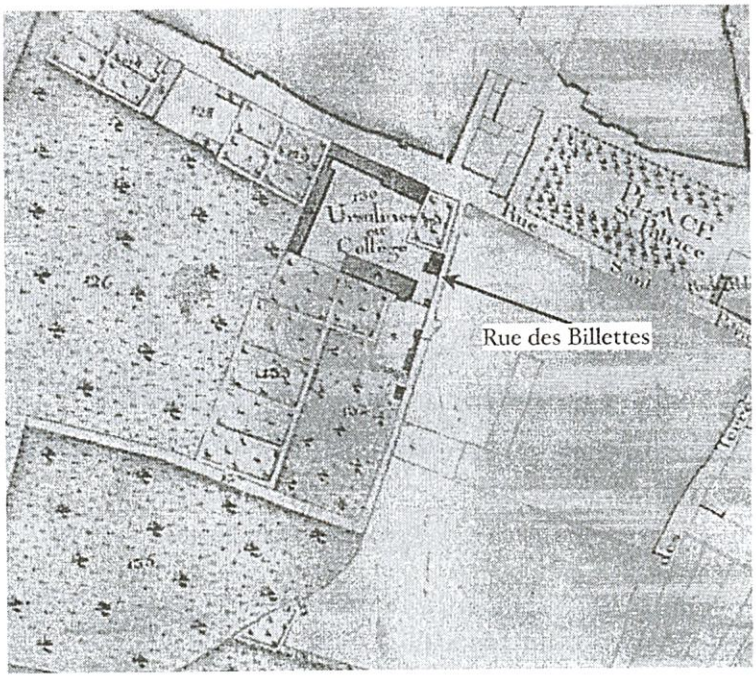

— Carte n° 4 —
Peschet, *Plan général de Bayeux* (détail), 1811.

Il serait éventuellement possible de voir une autre référence à la pancarte de péage ou *billot* dans le nom de l'ancienne commune de PANLATTE (*le Plessis Penlatte* 1216, *Penlatte* 1238), rattachée en 1974 à Droisy [27]. François de Beaurepaire consent à y voir le composé verbal "pend-latte", sans pouvoir l'analyser davantage [11]. Peut-être faut-il interpréter "pend-latte" par "suspend-pancarte", avec le même sens que précédemment ? Cependant, la première attestation, *le Plessis Penlatte* en 1216, suggère plutôt un nom de personne médiéval *Penlatte*, qui serait alors un surnom rappelant la fonction de péager. Mais on pourrait aussi, à la rigueur, y voir un *plessis pend-latte*, c'est à dire un domaine [12] seigneurial péager.

Un grand nombre d'autres appellatifs toponymiques fait allusion, directement ou indirectement, à l'existence d'un ancien péage. Ainsi, l'ancien français *roage* était un droit seigneurial sur les voitures, taxe que le seigneur péager prenait pour une charrette vide ou chargée de marchandises passant par le chemin public et royal, outre le péage dû à la raison de la marchandise. Ce mot, dérivé de *roe* "roue", a aussi désigné un droit sur les tours de potiers (aussi désignés par le mot *roe*), ainsi qu'un droit payé pour le rouissage (dans ce cas, il s'agit d'un autre mot *roage* dérivé de *roir* "rouir").

Le ROUAGE (*Hau du Rouage* ~1812, *le Rouage* 1983, 2012) à Anneville-Ambourville [76] est un hameau en relation avec un passage dans le Marais du Pont, au sud de la Chaussée du Pont, et donnant accès à la Seine (voir carte n° 5 ci-dessous); on relève également, dans le cadastre napoléonien, un *chemin*, une *prairie*, une *plaine* et un *triage du Rouage*.

— Carte n° 5 —
Le Rouage à Anneville-Ambourville (cadastre napoléonien, ~1820).

Le ROUAGE (*Rouage* 1753/1785, *hameau du Rouage* 1812, *Rouage* 1825/1866, *le Rouage* 1983, 2012) est également le nom d'un hameau à Hautot-sur-Seine [76], dont l'emplacement

[11] BEAUREPAIRE, p. 156.
[12] Domaine initalement clos d'un *plessis*, palissade faite de branches entrelacées.

rappelle celui du précédent. Sans doute ce lieu commandait-il une voie donnant accès à l'une des rives de la Seine, puis à un chemin de halage ou un bac (voir carte n° 6 ci-dessous).

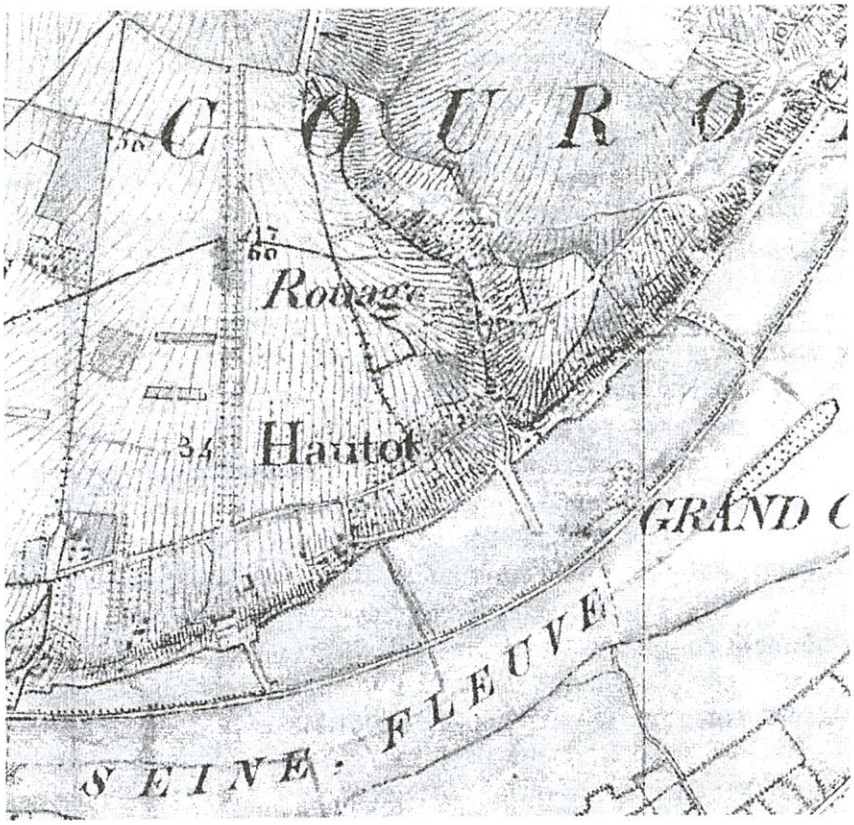

— Carte n° 6 —
Le Rouage à Hautot-sur-Seine, carte d'État-Major, 1825/1866.

Un autre terme évoquant un droit de passage ou de circulation est l'ancien français *meage*, *meaige*, *meuaige* [13], qui pourrait être à l'origine du nom du MAGE (*Mausagium* (?) 1218, *Megium* ~1272, *le Maige* 1586, *le Mage* 1620, *Maage* 1612/1636) dans l'Orne. C'est du moins la solution envisagée par Charles Rostaing dans son *Supplément* au dictionnnaire d'Albert Dauzat [14]. L'agglomération est située sur une voie de circulation importante, l'ancien *chemin de Lisieux à Chartres*, actuelle D918, et commande à cet endroit l'accès au pays chartrain.

Le nom de l'ancien CHEMIN FARDELIER (*chemin fardellier tirant vers le Boshérichon* 1454, 18e s.) à Croixmare [76] repose quant à lui sur le mot *fardel* "ballot, quantité de marchandises déterminée par son poids", variable selon les péages. On a sans doute affaire ici à une voie où le transport des denrées était soumis à une telle taxe.

D'une manière générale, l'importation de marchandises était soumise à une taxe à laquelle les contrebandiers tentaient de se soustraire, en débarquant en douce sur le littoral normand le long duquel étaient tracés des sentiers permettant la circulation de leurs ennemis héréditaires, les douaniers. Beaucoup d'entre eux, le long des falaises, sont devenus des sentiers de randonnée. Leurs noms apparaissent dans mainte ville côtière : la CHASSE DES DOUANES à Auderville [50]; la RUE DE LA DOUANE à Donville-les-Bains [50]; le CHEMIN DES DOUANIERS à Carteret, aujourd'hui Barneville-Carteret [50], Bernières-sur-Mer, Houlgate [14], Les Grandes Dalles, aujourd'hui Sassetot-le-Mauconduit [76], le SENTIER DES DOUANIERS à Fécamp et aux Petites Dalles, aujourd'hui Sassetot-le-Mauconduit [76], etc. Parmi les toponymes reposant sur la même motivation, signalons LES DOUANES, résidence et caserne à Cherbourg [50], bâtiment à Caudebec-en-Caux [76], et peut-être LA

[13] Dérivé nominal en *-age* de *meu*, participe passé de *movoir* "bouger, déplacer; transporter".
[14] DAUZAT et ROSTAING, *Supplément*, p. XIIb.

DOUANNE (*la Douene* 1753/1785, *la Douanne* 1835), lieu-dit à Lisores, quoique ce dernier cas soit plus douteux.

La taxe sur la circulation intérieure des marchandises a longtemps été l'*octroi*, dont les bureaux étaient situés à l'entrée des villes, d'où par exemple la RUE DE L'OCTROI à Sées [61] et la PASSERELLE DE L'OCTROI à Caen [14]. À Évrecy [14], L'OCTROI est aujourd'hui le nom d'une résidence, et L'ANCIEN OCTROI un lieu-dit à Saint-Georges-Montcocq [50], au hameau des Barrières au nom révélateur. Le *gabelou* [15] était le nom familier et légèrement péjoratif donné aux douaniers et employés d'octroi. À Honfleur [14], les baraques de l'octroi se trouvaient, au début du 20e siècle, de part et d'autre du pont de la Lieutenance, côté Hôtel de Ville. Leur souvenir a subsisté quelque temps dans le nom du GABELOU (1987, 2003), restaurant situé rue de la Ville et rebaptisé par la suite Les Embruns.

La vente et le transport des marchandises ont généré beaucoup d'autres taxes, dont certaines correspondent au moderne *droit de place*. Ainsi, à Cherbourg, la RUE DES FOSSÉS est une plus ancienne *rue des Chapons sur les fossés* (1690/1700), allusion à une redevance en chapons exigée par le commandant de la place pour permettre l'aménagement d'échoppes le long du fossé du château. La mieux connue des taxes de ce genre en Normandie était sans nul doute la *coutume*, taxe municipale imposée aux marchands occupant temporairement un emplacement, dans les halles ou sur les places publiques. Ainsi LA COUTUME (1813, 1824), lieu-dit à Barou-en-Auge et Morteaux, aujourd'hui Morteaux-Coulibœuf [14], devait commander l'accès au bourg de Morteaux.

Par contre, dans les exemples qui suivent, les toponymes s'appliquent à des lieux boisés ou sections de forêt, difficilement compatibles avec une activité commerciale. Peut-être représentent-ils le souvenir d'une taxe payée en échange d'un droit de pâture, tel que le *pasnage* dont nous reparlerons plus bas. À cette catégorie se rattachent LES COUTUMES (*les Coutumes* 1830, *la Coutume* 1878, *les Coutumes* 2007, 2012) à La Roquette [27]; LA COUTUME LES ROIS (*les bois de la Coutume* 1863, *Coutume-les-Rois* 1878), ancien lieu-dit aux Andelys [27], correspondant peut-être au bois aujourd'hui nommé *les Anciens Communaux*; LA COUTUME DE LONDINIÈRES, LA COUTUME DE MESNIÈRES et LA COUTUME D'OSMOY, trois sections de la forêt de Croixdalle [76]. Par contre LA RUE DE LA COUTUME à Évrecy [14] fait partie d'un ensemble thématique moderne évoquant les taxes médiévales, et donne dans la RUE DE LA DÎME.

Il en va de même pour le diminutif *coutumel* ou *coutumelle*, relevé dans l'Eure : COUTUMELLE (*Coustumel* s.d., *Coutumel* 1753/1785, *Coutumel-sur-Croth*; *Coutumel-près-Ezy* 1793, *Coutumelle* 1837, *Coutumel* 1862, *Coutumelle* 1825/1866, *Coutumel* 1868, 1985, *Coutumelle* 2007, 2012), hameau et ancien fief à Croth et Ézy; et LA COUTUMELLE (1837, 2012), lieu-dit à Garennes-sur-Eure.

Comme nous venons de l'évoquer, l'ancien français *pasnage* [16] était un droit de pâturage payé pour les porcs, une redevance due au seigneur d'une forêt pour la glandée et *paisson* (pâture, nourriture) des porcs. Cette coutume est rappelée par LE PANAGE (*le Panage* 1819, 1998, *Panage* 2012), hameau à Maulévrier-Sainte-Gertrude [76], en bordure de la forêt du Trait-Maulévrier. Le diminutif *panaget* apparaît dans LE PANAGET à Portbail [50].

Les voies à péages (indépendamment du transport de marchandises) étaient nombreuses en Normandie, bien avant les autoroutes ! Il s'agissait généralement de voies privées ou aménagées sur des terrains privés, et dont les propriétaires amortissaient ainsi les frais de construction ou se compensaient de la "gêne" occasionnée.

En ancien français, le mot *passage* a deux significations distinctes, du moins en ce qui concerne les odonymes (noms de voies). Tout d'abord, il figure dans les textes médiévaux sous la forme latinisée *passagium*, avec le sens de "lieu où l'on passe" et surtout de "droit de passage, péage". Ainsi, dans l'acte de fondation de l'abbaye de Cerisy [50], daté de 1032 [17], Robert le

---

[15] Forme dialectale de l'Ouest du moyen français *gabeleur*, qui a tout d'abord désigné un commis à la *gabelle* (voir plus bas) chargé de collecter la taxe sur le sel, et aussi, initialement, divers autres produits.

[16] Dérivé en *-age* de l'ancien français *pasner* "paître" < bas-latin °*pascnare*, dérivé tardif du radical *pasc-* du latin *pascere* "paître".

[17] FAUROUX, p. 194 § 64.

Magnifique affranchit-il celle-ci de toutes *consuetudinis retinens in foro, in nundinis, in* ***passagiis*** "coutumes (taxes) sur le marché, les foires, les péages". De même, le cartulaire de Saint-Pierre-de-Préaux [27] contient une charte du pape Alexandre III, datée de 1179, énumérant les possessions et privilèges de l'abbaye de Préaux; entre autres, accordée par le roi Henri 1er, *immunitatem de theloneo et consuetudine et* ***passagio*** *per totam terram suam* [18] "l'exemption de tonlieu (droit d'étaler dans les foires), coutume et péage par toute sa terre". C'est sans doute à ce sens que correspond le nom de l'ancien PASSAGE ENGUELART (*de campo passagii Enguelart* 1282) au Houlme [76], où devait être perçue un tel droit de passage. Plus tardivement, on voit le générique *passage* employé avec la valeur de "passage sur l'eau", soit par un petit pont, une passerelle, une "planche", soit au moyen d'un bac. Il est possible que ces ponts aient été initialement à péage, mais le sens de "lieu où l'on passe" du mot *passage* en ancien français explique aussi bien cette valeur; les bacs, quant à eux, étaient généralement payants. Mentionnons à titre d'exemple le PASSAGE DE CRIQUEBEUF (19e s.) sur la Seine, à Criquebeuf-sur-Seine [27], le PASSAGE DES DAMPS (19e s.) sur l'Eure, aux Damps [27]; le PASSAGE DES MORTS (19e s.) à Grumesnil [76] où les défunts étaient autrefois enterrés au cimetière de la chapelle de Saint-Pierre-ès-Mi-Champs, de l'autre côté du Thérain; le PASSAGE BIRETTE et le PASSAGE QUERBOT à Montaigu-la-Brisette [50], petits ponts sur le Ruisseau Querbot; et, de manière encore plus claire, le CHEMIN DU PASSAGE D'EAU à Belbeuf [76], en direction de la Seine.

Il semble que l'on ait également une allusion ancienne à des routes à péage dans le type CHÈREVOIE, "chère voie", c'est-à-dire "voie payante", autrefois attesté en Seine-Maritime à Bully (*chemin de la Cherevois* 1546) et Cauville (*Chièrevoie* 1553, *chemin et clos de la Chèrevoie* 1586, 1607). Une autre allusion à une voie à péage semble être contenue dans le nom de l'ancienne SENTE AUX CUEUILLERONS (1593) à Déville-les-Rouen [76], qui doit représenter un dérivé de l'ancien français *cueilleor* "receveur, celui qui recueille un droit ou un péage" (et dont le registre était le *cueilleret*).

Parmi les odonymes les plus intéressants, figurent sans nul doute ceux qui évoquent une somme d'argent représentant le montant du péage (quoiqu'une enseigne d'auberge soit possible dans le premier exemple qui suit) : citons ainsi la RUE DES SEPT SOLS (1620) à Tourville-sur-Arques [76]; la RUE DES QUARANTE SOUS à Brionne et Thiberville [27]; le CHEMIN DES QUARANTE SOUS à Annebault, Le Breuil-en-Auge, Troarn [14] et anciennement (1841) à L'Aigle [61]; la RUE et le CARREFOUR DES QUATRE FRANCS [19] à La Rivière-Saint-Sauveur [14], etc. Il ne peut pas en être de même pour l'ancienne VENELLE DES QUINZE LIVRES (*in parochia Sancti Johannis de Cadomo, juxta fontem et fenellam de Quinze Livres* 1420) à Caen, car quinze livres (soit trois cents sols) représenteraient au 15e siècle un tarif exorbitant, pour ne pas dire invraisemblable; ce nom suggère plutôt l'existence d'une rente perçue par un habitant ou un groupe d'habitants [20]. Plusieurs autres noms de rues portent simplement des noms de monnaies anciennes; certaines pourraient également représenter des noms d'enseignes, dont c'était là un thème fréquent, ou encore un patronyme : ainsi, la RUELLE AUX LIARDS (1809) à Alençon; le CHEMIN À DENIERS (*le Chemin aux Deniers* 1453, *triège du Chemin à Deniers* 1660, *le Chemin à Deniers* 1783) à Gouy [76]; la RUE DE L'ÉCU à Ceton [61]; ou la RUE AUX ÉCOUFLES (*rue aux Ecouffles* 1611, *rue aux Ecoufles* 1731) [21] à Longueville-sur-Scie [76].

L'Ancien Régime est resté tristement célèbre pour ses taxes et impôts à répétition (ceci dit, l'époque moderne n'est pas mal non plus dans son genre). Les deux grands impôts symboliques du temps étaient la *taille* (impôt direct sur les personnes) et la *gabelle* (impôt indirect sur le sel).

Il existe de nombreux toponymes et odonymes du type LA TAILLE, dont certains peuvent faire référence à une terre soumise à cet impôt. Le mot fait en particulier référence au territoire d'une ville, comme le montre la citation suivante du sieur du Cange, relevée sur un document daté de

---

[18] ROUET, p. 272 § B52.

[19] Quatre francs font quatre-vingt sous, soit le double des précédents.

[20] On le rapprochera des *Douze-Livres* à Lisieux, qui étaient des officiers du chœur de la cathédrale Saint-Pierre, dont le revenu de la prébende se montait à cette somme. Ils ont habité dès le 16e siècle une maison nommée *manoir des Douze-Livres*, dans l'actuelle avenue Victor Hugo.

[21] L'*écoufle* est un genre de milan; c'était aussi une monnaie du poids de douze deniers, représentant ce planant accipitridé.

1363 : *punicion et correccion des fais perpetrés et avenus en ladicte ville et* ***Taille*** *d'icelle* [22]. Cependant, en toponymie, ce mot peut aussi faire référence à un taillis, à des arbres régulièrement taillis. Aucun des exemples relevés (une trentaine) ne semble se rattacher de manière assurée à la première valeur, nous n'en ferons donc pas état ici.

Les mentions toponymiques et odonymiques de la *gabelle* [23], par contre, sont sans ambiguïté, et font généralement référence à la présence d'un grenier à sel. Mentionnons dans la Manche la RUE DE LA GABELLE à Cérences; dans l'Eure, la RUE DE LA GABELLE au Petit-Andely (~1830), aujourd'hui Les Andelys [27]; la RUE DE LA VIEILLE GABELLE (*Rue de la Vieille Gabelle* 1844, [*rue*] *De la Vielle Gabelle ou du sel* 1845, *rue de la Vieille Gabelle* 2015) à Évreux; LES GABELLES (1878), ancien lieu-dit à Aigleville; le COURS DE LA GABELLE (1878), ancienne rue à Vernon, etc. Notons par ailleurs que l'HÔTEL DE LA GABELLE (*la Gabelle* 1985, *Hôtel de la Gabelle* 2009) à Bernay aurait été construit en 1750 selon les plans de Jacques-Ange Gabriel, architecte du petit Trianon, à la demande de Jacques Bréant, receveur des gabelles. Avec la même valeur, voici encore la RUE DU GRENIER À SEL à La Bouille (19e s.) et Fécamp [76], ainsi que le CHEMIN DE LA MAISON SALÉE à Trouville-sur-Mer [14]. La tentation a toujours été grande d'échapper à la taxe en se livrant à la contrebande de sel, discrètement acheminé par le CHEMIN DES FAUX-SAUNIERS (*ruette aux Sauniers* 1413, *le chemin des Faux-sauniers* 1720) à Martin-Église [76].

Sous l'Ancien Régime, c'était l'argent de la gabelle qui servait entre autres à l'entretien de la voirie en Normandie. Les Trésoriers de France au Bureau des finances étaient chargés de celui des *grands chemins*, et portaient pour cela le titre de *grands voyers de France*. Un ancien *grand chemin* à Bonsecours, Saint-Léger-du-Bourg-Denis et Mesnil-Esnard [76] a de ce fait porté, aux 17e et 18e siècles, le nom de CHEMIN DES TRÉSORIERS.

Dans la Normandie médiévale, l'impôt ducal par excellence était la *graverie* [24], collectée par le *graverenc* ou *greverenc*. Cependant, le mot a également servi à désigner la corvée due au seigneur, et c'est sans doute ce sens que l'on retrouve le plus souvent en toponymie, où le terme désigne une terre autrefois soumise à ce droit. Citons entre autres dans le Calvados la commune de LA GRAVERIE (*apud Graveriam* 1213, *Gravaria* 1261, *la Gravarie* 1277, *Graveria* ~1350, *la Graverie* 1494); dans la Manche, LA GRAVERIE (1753/1785) et LA GRAVERIE AU LOGEAIS (*la Graverie* 1753/1785, *la Graverie aux Logeais* 1954, *la Graverie au Logeais* 1993, 2007) à Beaufícel; la GRAVERIE à Bretteville-sur-Ay (1753/1785), Parigny (1825) et Saint-Barthémémy (*Graverie* 1720, *la Graverie* 1753/1785, 1809, 2012); dans l'Eure, LA GRAVERIE à La Barre-en-Ouche (1833) et Bosc-Renoult-en-Ouche (1753/1785).

Les impôts contemporains ne font pas défaut dans l'odonymie Normande, comme en atteste la RUE DES CENTIMES ADDITIONNELS à Saint-Maurice-lès-Charencey [61], évoquant l'ancien emplacement de la Perception locale. Ce nom constitue le réemploi quelque peu ironique d'une locution issue du langage financier, désignant les impositions évaluées en centimes répartis au marc le franc du montant des contributions directes auxquelles elles s'ajoutent. De même, le nom de l'ALLÉE PIQUE-SOU à Val-de-Reuil [27] est le fruit d'une fine plaisanterie du conseil municipal du lieu : de création récente, elle donne dans le CLOS DE LA TRÉSORERIE où débouche également l'IMPASSE DU FISC, et traverse la RUE DU CALCUL. Ce genre d'humour se fait hélas rare, et l'on ne trouve par ailleurs, pour évoquer les *pompes à phynances* locales, que les tristes IMPASSE DE LA PERCEPTION à Cérences et PLACE DE LA PERCEPTION à Cerisy-la-Salle [50].

Dominique FOURNIER

---

[22] DU CANGE, t. VIII, s.v 6. TALLIA.

[23] L'ancien français *gabele* est un emprunt à l'italien *gabella*, qui a lui-même désigné une taxe sur diverses marchandises; il représente un emprunt, par l'intermédiaire de l'espagnol, à l'arabe *qabāla* "taxe, impôt".

[24] De l'ancien normand *graverie*, variante *greverie* "charge, fardeau; service, corvée"; dérivé nominal en *-erie* de l'ancien français *grever* "accabler" < latin *gravare* "charger, accabler", verbe dérivé de l'adjectif latin *gravis* "lourd".

ABRÉVIATIONS

a. : ancien(ne).
bât. : bâtiment.
ch. : château.
chn : chemin.
cpg : camping.
f. : ferme.
ff : fief.
h. : hameau.
is. : isolé(e).
l.d. : lieu-dit.
lot. : lotissement.
m. : maison.
prt : port.
r. : rue.
rau : ruisseau.
rés. : résidence.
rest. : restaurant.
rte : route.
sce : source.
vla : villa.

SOURCES DES FORMES CITÉES

AAB : *Annuaire de l'Arrondissement de Bernay*, Brionne, 1923.

ADDC : *Annuaire du département du Calvados*, Impr. H. Le Roy, Caen, 1843.

ADDE : *Annuaire du département de l'Eure*, Canu, Évreux, 1842.

ADN : *Atlas de Normandie*, Caen, 1962.

AnDE : *Annuaire administratif, statistique et historique du département de l'Eure*, Évreux, dates diverses, 19e s.

ANI : V. Lavasseur, *Atlas National Illustré des 86 départements et des possessions de la France*, A. Combette éditeur, Paris, 1854.

AO : Attestation orale.

AOr : Louis Du Bois, *Annuaire statistique, historique et administratif du département de l'Orne, pour 1808*, Imprimerie de la Préfecture et des autres Autorités, Alençon, 1808.

ATGA : *Atlas de Trudaine pour la généralité d'Alençon* (1745/1780), Archives Nationales, fonds Cartes et Plans, vol. I cote F/14/*8450 , vol. II cote F/14/*8451, vol. III cote F/14/*8452.

BEB : "Benefices de l'evesché de Bayeux", in PG.

BDE : "Benefices du dioceze d'Evreux", 1648, in PG.

BLRF : *Bulletin des lois de la République française*, Imprimerie Nationale, Paris.

BnF : Bibliothèque nationale de France.

CADL : A. Marie-Cardine, *Carte de l'arrondissement de Lisieux*, E. Bosquain, Lisieux, 1884.

CC : carte de Cassini, 1753/1785.

CDCa : P.-G. Chanlaire, "Carte du département du Calvados", in *Atlas national de la France*, Paris, 1794.

CDDB : Comptes de la débite du diocèse de Bayeux pour 1494, in PPR, p. 133-140.

CDDC : Compte de décimes du diocèse de Chartres, 1351, in PPS, p. 142-186.

CDEE : Pierre Duval, *Carte du diocèse de l'évesché d'Evreux en Normandie*, Paris, 1654 [BnF, Collection d'Anville, cote 00255].

CDN : Guillaume de l'Isle, *Carte de Normandie*, Paris, 1716 [BnF].

CGDN : G. Robert de Vaugondy, *Carte du gouvernement de Normandie*, Paris, 1758 [BnF].

CGN : Guillaume Le Vasseur, *Carte générale de Normandie par Guillaume Le Vasseur, Sr de Beauplan, ingénieur ordinaire du roy*, 1667 [BnF].

CGP : Hugues Picart, *Carte du Grand Perche et Perche Gouet*, éd. Jean Le Clere, 1620; 2e éd., 1626; reproduite dans le *Théâtre géographique du Royaume de France*, éd. Jean Le Clerc, 1632 [Archives nationales, cote NN/199/1, 8].

CM : cadastre moderne (20e/21e s.).

CN : cadastre napoléonien (19e s.).

CNo : Léopold Delisle, *Le cartulaire normand de Philippe-Auguste, Louis VIII, saint Louis et Philippe le Hardi*, MSAN XVI, 2e série, 6e volume, Paris, 1852.

CPdA : Jean-Baptiste Bourguignon d'Anville (?), *Carte du Pays d'Auge* (5 feuillets), 1720 [BnF, cote GED-10450, 10451, 10460, 10465, 10478].

CPMP : Guillaume de l'Isle, *Carte des Provinces du Maine et du Perche*, Paris, 1719 [BnF].

CPMP2 : Guillaume de l'Isle, *Carte des Provinces du Maine et du Perche*, Amsterdam, 1742 [BnF].

CTCBB : Simon, *Carte topographique du canton de Bény-Bocage*, 30e feuille de l'Atlas du Calvados, 1841.

CTCH : Simon, *Carte topographique du canton d'Harcourt*, 18e feuille de l'Atlas du Calvados, 1839.

CTCSPD : Simon, *Carte topographique du canton de Saint-Pierre-sur-Dives*, 23e feuille de l'Atlas du Calvados, 1840.

CTDB : Bernard Jaillot, *Carte topographique du diocèse de Bayeux*, Paris, 1736 [BnF, Collection d'Anville, cote 00260 B].

CTDLD : Jean-Baptiste Bourguignon d'Anville, géographe ordinaire du Roy, et Delahaye, graveur, *Carte topographique du diocèse de Lisieux, dédiée à Mgr Henri-Ignace de Blancas, évêque et comte de Lisieux*, Paris, 1730/1739 [BnF, série NN, cote 342/1-4, 6, 7; collection d'Anville, cote 00256 B].

CTN : G. Mariette de la Pagerie, *Carte topographique de la Normandie*, 1720 [BnF, fonds Cartes et Plans, cote Ge DD 2987 (1009, I-VI) B].

DDS : Bernard-Jean-Hyacinthe Jaillot, cartographe, et Jenvilliers, graveur, *Diocèse de Sées, divisé en ses cinq Archidiaconnez dont trois sont situés en Normandie et deux dans la province du Perche*, 1718 [BnF, série NN, Collection d'Anville, cote 00258 B].

DG : Dénombrement des généralités de 1713 [BnF, ms. fr. 11385, f° 1 à 132].

DGF : abbé Expilly, *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, Amsterdam, t. I, 1763; t. II et III, 1764, t. IV, 1766.

DGN : Jean-Baptiste Nolin, *Le duche et gouvernement de Normandie Divisé en Haute et Basse Normandie, en Divers Pays, et par Evechez*, Paris, 1694 [BnF, IFN-7710251].

DGU : *Dictionnaire géographique universel ou description de tous les lieux du globe sous le rapport de la géographie physique et politique, de l'histoire, de la statistique, du commerce, de l'industrie, etc., etc.*, 2 vol., Sociétés de Paris, Londres et Bruxelles pour les publications littéraires, Bruxelles, 1837.

DHTE : Anatole Caresme Charpillon, *Dictionnaire historique de toutes les communes du département de l'Eure*, Les Andelys, Delcroix libraire-éditeur, t. I, 1868, t. II, 1879.

DNLE : Auguste Le Prevost, *Dictionnaire des anciens noms de lieux du département de l'Eure*, D'Ancelle fils, Évreux,

1839.
DPAL : A. F. Lecousturier l'aîné et F. Chaudouet, *Dictionnaire géographique des postes aux lettres de tous les départemens de la République française*, 3 vol., Valade, Paris, an IX (1802).
DPDB : abbé Jean Petite, cartographe, et R. Michault, graveur, *Description particulière du diocese de Bayeux*, Jollain, Paris, 1675 [BnF, Collection d'Anville, cote 00259].
DPDN : Damien de Templeux, *Description du pais de Normandie*, Jean le Clerc éd., 1620 [ADC, cote CPL 147].
DR : *Dénombrement du Royaume par Generalitez, Elections, Paroisses et Feux*, 2 vol., Saugrain, Paris, 1709.
DRA : Alain Champion, *Dictionnaire des rues et monuments d'Alençon*, Éditions Cénomane, Le Mans, 2003.
DTC : Célestin Hippeau, *Dictionnaire topographique du département du Calvados*, Imprimerie Nationale, Paris, 1883.
DTE : Marquis de Blosseville, *Dictionnaire topographique du département de l'Eure*, Imprimerie Nationale, Paris, 1878.
DTSM : Charles de Beaurepaire, terminé par Dom Jean Laporte, *Dictionnaire topographique du département de Seine-Maritime*, I : A-G; II : H-Z, Paris, 1982-1984.
DUF : *Dictionnaire universel, géographique, statistique, historique et politique de la France*, 5 vol., impr. Baudouin, libr. Laporte, an XIII (1804-1805).
DUGP : J. G. Masselin, *Dictionnaire universel de géographie physique, commerciale, historique et politique du Monde Ancien, du Moyen Age et des Temps Modernes, Comparées / Dictionnaire universel de géographie*, 2 t., Auguste Delalain, Paris, 1830.
EDC : Alexis-Hubert Jaillot, *L'évesché de Chartres*, Paris, 1690 [BnF, Collection d'Anville, cote 00281 B].
EM : cartes d'État-Major (relevés de 1820 à 1866, mises à jour jusqu'à 1889).
EPEN : Jean Bigot sieur de Sommesnil, *État des paroisses des élections de Normandie*, 1612/1636 [BnF, ms. fr. 4620].
ETAO : Louis Duval, *Essai sur la topographie ancienne du département de l'Orne*, impr. Marchand-Saillant, Alençon, 1882.
FMH : plaquette éditée à l'occasion de la Fête des Marins par la Société des Marins de Honfleur, diverses années.
GDC : Adolphe Joanne, *Géographie du département du Calvados*, Paris, 1880.
GGN : Bernard Jaillot, *Le Gouvernement général de Normandie divisée en ses trois généralitez*, Paris, 1719 [BnF].
GGNB : Gilles Robert de Vaugondy (1688-1766), *Gouvernement Général de Normandie divisé en ses sept Bailliages de Coutances, Caen, Caux, Rouen, Evreux, Gisors, et Alençon. Par le Sr. Robert Géographe ordinaire du Roy, 1751. Avec Privilege*, Boudet, Paris, 1751.
GM : Google Maps, données cartographiques Tele Atlas, http://maps.google.fr.
GVM : *Guide Vert Michelin*, Normandie, 1975.
HAVA : Jean-François Gabriel Vaugeois, *Histoire des antiquités de la ville de L'Aigle et de ses environs*, Impr. P.-É. Brédif, L'Aigle, 1841.
HVA : Brossard de Ruville, *Histoire de la ville des Andelis et de ses dépendances*, Delcroix, Les Andelis, t. I, 1863, t. II 1864.
IDN : Louis Du Bois, *Itinéraire descriptif, historique et monumental des cinq départements de la Normandie*, 2 vol., Mancel, Caen, 1828.
IGN : cartes de l'Institut Géographique National (1 : 25 000, 1 : 100 000).
INSEE : *Nomenclature des hameaux, écarts et lieux-dits de l'INSEE* (Calvados, 1946; Manche 1954; Orne, 1954; Eure, 1946; Seine-Inférieure, 1946).
HAC : Raymond Lefèvre, *Histoire anecdotique de Cherbourg*, Cherbourg, 1941.
LDGN : P. Mortier / H. Jaillot, *Le Duché et Gouvernement de Normandie divisée en Haute et Basse Normandie*, Amsterdam, 1695.
LDO : Victor-Adolphe Malte-Brun, *Le département de l'Orne*, s.l., 1882.
MNLP : *Mémoires et notes de M. Auguste Le Prevost pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, publiées par Léopold Delisle et Louis Passy, impr. Auguste Hérissey, Évreux, t. I 1862, t. II 1864, t. III 1869.
NCE : François de Beaurepaire, *Les noms de communes et anciennes paroisses de l'Eure*, Picard, Paris, 1981.
NCO : Louis Duval, *Rapport sur l'orthographe des noms de commune du département de l'Orne*, Alençon, 1903.
NDR : *Nouveau dénombrement du royaume par generalités, elections, paroisses et feux* [...], 2 vol., Impr. Pierre Prault, Paris, 1735.
NoDu : Willem Jansz Blaeu, "Normandia Ducatus" (carte du duché de Normandie), *Atlas Beudeker*, Amsterdam, 1635.
OTVB : publications de l'Office du tourisme de la Ville de Bernay.
PCo : Jean Cloppenbourg (éd.), *Perchensis comitatus La Perche comté*, 1630 [BnF, collection d'Anville, cote 00460].
PDB : Pouillé du Diocèse de Bayeux ("Livre Pelut"), ~1350, in PPR, p. 93-132.
PDCh : Pouillé du diocèse de Chartres, ~1272, in PPS, p. 103-132.
PDCh2 : Pouillé du diocèse de Chartres, f-15e s., in PPS, p. 187-229.
PDE : Pouillé du Diocèse d'Évreux, ~1370, in PPR, p. 179-199.
PE : L. Hermann, *plan d'Évreux*, 1920.
PG : *Pouillié general contenant les benefices de l'Archevesché de Rouen* [...], chez Gervais Alliot, Paris, 1648.
PPR : Auguste Longnon, *Pouillés de la Province de Rouen*, Recueil des Historiens de France, Paris, 1903.
PPS : Auguste Longnon, *Pouillés de la Province ecclésiastique de Sens*, Recueil des Historiens de France, Paris, 1904.
PSEC : Nicolas Sanson, *Carnutes. Partie septentrionale de l'évesché de Chartres. Balliages de Chartres, Dourdan Monfort l'Amaury, Mante, Dreux, Chasteauneuf en Thimerais etc : Eslections de Chartres et Dourdan de la généralité d'Orléans...*, Chez Pierre Mariette, Paris 1660 [BnF, Collection d'Anville, cote 00280 I].
PTT : annuaire téléphonique des P & T, puis, par convention, de France Télécom / Les Pages Blanches.
PVB : *Plan de la ville de Bayeux*, Services techniques de la ville de Bayeux et Agence Megari, mars 2003.
PVBa : *Plan de la ville de Bayeux*, 1911.
PVE : *Plan de ville d'Evreux*, 1845 [BnF, GED-2201].
RGEP : *Roles par généralités et élections des paroisses de France et de leur imposition aux tailles*, 1677 [BnF, cinq cents Colbert, ms. 261 f° 229 à 275].
RJE : Léopold Delisle, *Recueil de jugements de l'Échiquier de Normandie au XIIIe siècle*, Paris, 1864.
SC : Site Cassini, http://cassini.ehess.fr.

BIBLIOGRAPHIE ANNEXE

BEAUREPAIRE : François de BEAUREPAIRE, *Les noms des communes et anciennes paroisses de l'Eure*, Picard, Paris, 1981.

DAUZAT et ROSTAING : Albert DAUZAT et Charles ROSTAING, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Larousse, Paris, 1963, rééd. Guénégaud, avec *Supplément* de Charles Rostaing.

DU CANGE : Charles du Fresne, seigneur DU CANGE, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, Paris, 1733-36, éd. augm., L. Favre, Niort, 1883-1887 [rééd. 1954, Akademische Druck-U. Verlagsanstalt, Graz, Autriche].

FAUROUX : Marie FAUROUX, *Recueil des actes des ducs de Normandie (911-1066)*, MSAN XXXVI, Caen, 1961.

FOURNIER : Dominique FOURNIER, "Les références à la justice dans la toponymie et l'anthroponymie normandes", *Bulletin de la Société historique de Lisieux* n° 61 (décembre 2006), p. 32-80.

GODEFROY : Frédéric GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e s. au XV^e s.*, Bouillon, Paris, 8 vol., 1881-1902 [réimpr. 1965, Kraus, Vaduz].

LAURIÈRE : Eusèbe de LAURIÈRE (éditeur scientifique), *Glossaire du droit françois : contenant l'explication des mots difficiles qui se trouvent dans les ordonnances des roys de France* [...] par François Ragueau [...], L[éopold] Favre, Niort, 1882.

LE PRÉVOST : Auguste LE PRÉVOST, Auguste Le Prevost, *Dictionnaire des anciens noms de lieux du département de l'Eure*, D'Ancelle fils, Évreux, 1839.

MANTELLIER : Philippe MANTELLIER, *Histoire de la communauté des marchands fréquentant la rivière de Loire et fleuves descendant en icelle*, Georges Jacob, Orléans, 3 vol., 1864-1869.

MUSSET : Lucien MUSSET, "Foires et marchés en Normandie à l'époque ducale", *Annales de Normandie*, mars 1976, p. 3-23.

ROUET : Dominique ROUET, *Le Cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-de-Préaux (1034- 1227)*, collection de documents inédits sur l'his-toire de France, Section d'histoire et philologie des civilisations médiévales, série in-8°, vol. 34, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, 2005.

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE DES FORMES ANCIENNES CITÉES

BILLETTE (LA), l.d. à Champ-Haut, 61. — *la Biliette* 1954 h INSEE, *la Billette* 2012 ld IGN.

BILLETTE (LA), f. à Croisilles, 61. — *la Billette* 1954 h INSEE, 2008 PTT, 2012 f IGN.

BILLETTE (LA), l.d. à La Fresnaye-au-Sauvage, 61. — *la Billette* 1954 h INSEE, 1986 PTT.

BILLETTE (LA), h. à Grandmesnil, 14. — *la Billette* 1835 h CN, 1840 h CTCSPD, 1825/1866 f EM, 1883 h DTC, 1946 h INSEE, 1977 é IGN, 1982, 1998 PTT, 2012 f IGN.

BILLETTE (LA), l.d. au Mage, 61. — *la Billette* 2009 ld CM.

BILLETTES (RUE DES), r. à Bayeux, 14. — *rue des Billettes* 1911 PVBa, *r Billettes* 1982 PTT, *rue des Billettes* 2003 PVB, 2005, 2012 PTT.

BILLOT (LE), h., a. bg et marché à Notre-Dame-de-Fresnay, Saint-Martin-de-Fresnay et Montpinçon, 14. — *Billot* 1667 CGN, 1695 LDGN, *Marché de billot* 1718 DDS, *Marché de Billot* 1719 GGN, *le Billot* 1720 CTN-2, CPdA, 1730/1739 CTDLD, 1753/1785 CC, *le bourg du Billot*; *le Billot* 1835 CN, *Bourg du Billot* 1840 CTCSPD, *le Billot* 1825/1866 EM, 1883 DTC, 1884 CADL, 1946 INSEE, *le Bissot* [sic] 1946 INSEE, *le Billot* 1957 CM, 1975, 1977 IGN, 1982, 1984 PTT, [lë biyó], [ó biyó] 1985 AO, *le Billot* 1988, 2008 PTT, 2012 IGN.

BILLOTS (LES), h. à Clécy, 14. — *les Billots* 1839 h CTCH, *les Billots*; *les Bittots* 1883 h DTC [deux entrées différentes], *les Billots* 1946 h INSEE, 1982 PTT, *vill Billots*, *les Biblots* 1982 PTT, *les Billots* 2012 h IGN [sur la D 562].

BILLOT (LE), h. et a. aubge à La Ventrouze, 61. — *le Billot* 1718 aubge DDS, *Billot* 1753/1785 CC, *le Billot* 1831 CN, 1825/1866 EM, 1986, 2009 PTT, 2012 PTT.

BILLOTTE (LA), f. à Saint-Brice-sous-Rânes, 61. — *la Billotte* 1813 CN, 1825/1866 EM, 1986, 2009 PTT, 2012 IGN.

CENTIMES ADDITIONNELS (RUE DES), r. à Saint-Maurice-lès-Charencey, cn de Tourouvre, O. — *r Centimes Additionnels* 1986 PTT, *r des Centimes Additionnels* 2012 IGN.

CHEMIN FARDELIER (LE), a. chn à Croixmare, 76. — *Chemin fardellier tirant vers le Boshérichon* 1454, 18^e s. DTSM.

CHÈREVOIE (LA), a. chn à Bully, 76. — *Chemin de la Cherevois* 1546 DTSM.

CHÈREVOIE (LA), a. chn à Cauville, 76. — *Chierevoie* 1553 DTSM, *Chemin et clos de la Cherevoie* 1586, 1607 DTSM.

COUTUME (LA), l.d. à Barou-en-Auge et Morteaux, auj. Morteaux-Coulibœuf, 14. — *La coutume* 1813, 1818, 1819, 1824 CN, *la contenue* 1824 CN.

COUTUME (RUE DE LA), r. à Évrecy, 14. — *r Coutume* 1982, 2012 PTT, *rue de la Coutume* 2015 GM.

COUTUME D'OSMOY (LA), l.d. à Croixdalle, 76. — *Coutume d'Osmoy* 2007, 2012 IGN.

COUTUME DE LONDINIÈRES (LA), l.d. à Croixdalle, 76. — *Coutume de Londinières* 2007, 2012 IGN.

COUTUME DE MESNIÈRES (LA), l.d. à Croixdalle, 76. — *Coutume de Mesnières* 2007, 2012 IGN.

COUTUME LES ROIS (LA), a. l.d. aux Andelys, 27. — *les bois de la Coutume* 1863 HVA I 23, *Coutume-les-Rois* 1878 DTE.

COUTUMELLE, h. et a. ff à Croth et Ézy, 27. — *Coustumel* s.d. (18^e s. ?) DTE [Le Beurier], *Coutumel* 1753/1785 CC, *Coutumel-sur-Croth*; *Coutumel-près-Ezy* 1793 DTE, *Coutumelle* 1837 CN, *Coutumel* 1862 MNLP II 573b, *Coutumelle* 1825/1866 EM, *Coutumel* 1868 DHTE I 918b, 1878 DTE, 1985 PTT, *Coutumelle* 2007 CM, 2012 IGN.

COUTUMELLE (LA), l.d. à Garennes-sur-Eure, 27. — *la Coutumelle* 1837 CN, 1878 DTE, 2012 IGN.

COUTUMES (LES), l.d. à La Roquette, 27. — *les Coutumes* 1830 CN, *la Coutume* 1878 DTE, *les Coutumes* 2007 ld CM, 2012 IGN.

CUEILLERONS (SENTE AUX), a. chn à Déville-lès-Rouen, 76. — *la sente aux Cueuillerons* 1593 DTSM.

DENIERS (CHEMIN À), a. chn à Gouy, 76. — *Le Chemin aux Deniers* 1453 DTSM, *triège du Chemin à Deniers* 1660, 1664 DTSM, *le Chemin à Deniers* 1783 DTSM.

DOUANNE (LA), l.d. à Lisores, 14. — *la Douene* 1753/1785 CC, *la Douanne* 1835 CN.

ÉCOUFLES (RUE AUX), a. r. à Longueville-sur-Scie, 76. — *rue aux Ecouffles* 1611 DTSM, *rue aux Ecoufles* 1731 DTSM.

FAUX-SAUNIERS (CHEMIN DES), chn à Martin-Église, 76. — *Ruette aux Sauniers* 1413 DTSM, *le chemin des Faux-sauniers*

1720 DTSM, *chem faux saulniers*; *chem Faux Sauniers*; *all Faux Sauniers* 1983 PTT.

Fossés (Rue des), r. à Cherbourg, 50. — *rue des Chapons sur les fossés* 1690/1700 HAC, *rue des Fossés* 1941 HAC, 2009 GM.

Gabelle (Cours de la), a. r. à Vernon, 27. — *Cours de la Gabelle* 1878 DTE.

Gabelle (Hôtel de la), m. à Bernay, 27. — *la Gabelle* 1985 PTT, *Hôtel de la Gabelle* 2009 OTVB.

Gabelle (Rue de la), r. à Cérences, 50. — *r Gabelle* 1993 PTT, *rue de la Gabelle* 2012 IGN, 2015 GM.

Gabelle (Rue de la), r. au Petit-Andely, auj. aux Andelys, 27. — *Rue de la Gabelle* ~1830 CN, 1878 DTE, *r. de la Gabelle* 1975 GVM, *r Gabelle* 1985, 1998 PTT, *rue de la Gabelle* 2005 PTT, 2012 IGN, 2015 GM.

Gabelles (Les), a. l.d. à Aigleville, 27. — *les Gabelles* 1878 DTE.

Gabelou (Le), a. rest. à Honfleur, 14. — *Le Gabelou* 1987 AO, *Restaurant Le Gabelou* 1990 FMH, 1994, 2003 PTT.

Graverie (La), h. à La Barre-en-Ouche, 27. — *la Graverie* 1833 CN, 1825/1866 h EM, 1878 h DTE, *la Graverie*; *Gravery* 1923 AAB, *la Graverie* 2012 IGN.

Graverie (La), h. et f. à Beauficel, 50. — *la Graverie* 1753/1785 CC, ~1829 CN, 1825/1866 EM, 1954 INSEE, 1993 PTT, 2007, 2012 IGN.

Graverie (La), h. à Bosc-Renoult-en-Ouche, 27. — *la Graverie* 1753/1785 CC, 1833 CN, 1825/1866 EM, 1878 DTE, 1923 AAB, 1985 PTT, 2012 IGN.

Graverie (La), h. à Bretteville-sur-Ay, 50. — *la Graverie* 1753/1785 CC, 1824 CN, 1825/1866 EM, 1954 INSEE, 1978, 1993 PTT, 2012 PTT.

Graverie (La), 14. — *apud Graveriam* 1213 RJE 32 § 125, *Gravaria* 1261 DTC, *la Gravarie* 1277 CNo 218b § 904, *Graveria* ~1350 PDB 104B, *la Graverie* 1494 CDDB 134H, *la Grauerie* 1620 DPDN, 1635 NoDu, *Graverie* 1612/1636 EPEN, *Notre Dame de la Graverie* 1640 DTC, *Grauiere* 1648 BEB 20, *la Grauiere* 1667 CGN, *la Grauerie* 1675 DPDB, *la Graverie* 1677 RGEP, *Graverie* 1694 DGN, *la Graverie* 1695 LDGN, 1709 DR II 66a, 1713 DG, *Graverie* 1716 CDN, *la Graverie* 1719 GGN, 1720 CTN-3, 1735 NDR 63b, 1736 CTDB, 1751 GGNB, 1758 CGDN, 1764 DGF III 658b, 1753/1785 CC, 1793 SC, 1794 CDCa, 1801 BLRF, 1802 DPAL I 481b, 1804 DUF II 611c, 1828 IDN 469, 1830 DUGP I 571a, 1837 DGU I 803a, 1841 CTCBB, 1843 ADDC 326, 1854 ANI, 1825/1866 EM, 1880 GDC 59b, 1883 DTC, 1903 PPR, 1946 INSEE, 1962 ADN, 1982, 2012 PTT, 2012 IGN.

Graverie (La), h. à Parigny, 50. — *la Graverie* 1825 CN, 1825/1866 EM, 1978, 1993 PTT, 2012 IGN.

Graverie (La), h. à Saint-Barthémémy, 50. — *Graverie* 1720 CNT-3, *la Graverie* 1753/1785 CC, 1809 CN, 1978, 1993 PTT, 2012 IGN.

Grenier à Sel (Rue du), a. r. à La Bouille, 76. — *rue du Grenier à Sel* 19e s. DTSM.

Liards (Ruelle aux), r. à Alençon, 61. — *ruelle aux Liards* 1809 DRA 196, 2005 PTT.

Mage (Le), 61. — *Mausagium* (?) 1218 NCO 106, *Megium* ~1272 PDCh 116G, 1351 CDDC 173G, f-15e s. PDCh2 221D, *le Maige* 1586 NCO 107, *le Mage* 1620 CGP, *le Mauge* 1630 PCo, *Maage* 1612/1636 EPEN, *le Mage* 1660 PSEC, 1677 RGEP, 1690 EDC, 1713 DG, 1716 CDN, 1718 DDS, 1719 GGN, 1719 CPMP, 1735 NDR 88a, 1742 CPMP2, 1758 CGDN, 1745/1780 ATGA, 1753/1785 CC, 1790 NCO 106, 1793 SC, 1801 BLRF, 1804 DUF III 281c, 1808 AOr 52, 1808 NCO 106, 1828 IDN 498, 1830 DUGP II 83a, 1837 DGU II 126a, 1854 ANI, 1825/1866 EM, 1882 ETAO 56, 1882 LDO, 1903 NCO 106, 1954 INSEE, 1962 ADN, 1975 IGN, 1986, 2005 PTT, 2007 IGN, 2009 PTT.

Panage (Le), h. à Maulévrier-Sainte-Gertrude, 76. — *le Panage* 1819 CN, 1825/1866 EM, 1983, 1998 PTT, *Panage* 2012 IGN.

Panaget (Le), lot. à Portbail, 50. — *lot Panaget* 1993 PTT.

Panlatte, ancienne paroisse puis commune, rattachée en 1974 à Droisy, 27. — *le Plessis Penlatte* 1216 DTE [25], *Penlatte* 1238 NCE 156, *Penelate* ~1370 PDE 189G, *Penllatte* 1400 DTE, *Panlate* 1612/1636 EPEN, *Saint Pierre de Panlatte* 1540 MNLP II 522a, *Peulatte* [lire *Penlatte*] 1648 BDE 22, *Panlates* 1654 CDEE, *Pont Lutte* [lire *Pend Latte*] 1667 CGN, *Panlattes* 1677 RGEP, *Panlatte* 1690 EDC, *Pont Lutte* [lire *Pend Latte*] 1695 LDGN, *Panlatte* ~1700 NDu, *Paulattes* [lire *Panlattes*] 1709 DR II 85b, *Panlatte* 1713 DG, *Panlates* 1716 CDN, *Panlutie* [lire *Panlatte*] 1719 GGN, *Paulatte* [lire *Panlatte*] 1722 DTE, *Penlattes* 1735 NDR 77b, *Plessis-Panlatte* 1738 DTE, *Paulattes* [lire *Panlattes*] 1756 DTE, *Panlatte* 1758 CGDN, 1753/1785 CC, *Peulatte* [lire *Penlatte*] 1793 SC, *Penlatte* 1801 BLRF, *Panlatte* 1802 DPAL II 330a, *Penlatte* 1804 DUF IV 128a, *Panlatte* 1828 IDN 354, 1830 DUGP II 298a, 1837 DGU II 369a, 1839 DNLE 225, 1842 ADDE 93, 1854 ANI, 1862 AnDE 121, 1864 MNLP II 522a, 1825/1866 EM, 1869 AnDE 56, 1878 DTE, 1903 PPR, 1962 ADN, 1985 PTT, *Penlatte* 1985 PTT, *Panlatte* 2005 PTT, 2012 IGN.

Passage de Criquebeuf (Le), l.d. à Criquebeuf-sur-Seine, 27; passage sur la Seine. — *Passage de Criquebeuf* 1878 DTE.

Passage des Damps (Le), l.d. aux Damps, 27. — *Passage des Damps* 1878 DTE.

Passage des Morts (Le), l.d. à Grumesnil, 76. — *Le Passage des Morts* 19e s. DTSM.

Passage Enguelart (Le), l.d. au Houlme, 76. — *De campo passagii Enguelart* 1282 DTSM.

Perception (Impasse de la), r. à Cérences, 50. — *imp Perception* 1993, 1998 PTT.

Perception (Place de la), r. à Cerisy-la-Salle, 50. — *pl Perception* 1993 PTT.

Quarante Sous (Chemin des), r. à L'Aigle, 61. — *Chemin des Quarante-Sous* 1841 HAVA 581.

Quinze Livres (Venelle des), a. r. à Caen, 14. — *in parochia Sancti Johannis de Cadomo, juxta fontem et fenellam de Quinze Livres* 1420 RNF 140b § 809.

Rouage (Le), h. à Anneville-Ambourville, 76. — *Hau du Rouage* ~1812 CN, *le Rouage* 1983 PTT, 2012 IGN.

Rouage (Le), h. à Hautot-sur-Seine, 76. — *Rouage* 1753/1785 h CC, *hameau du Rouage* 1812 h CN, *Rouage* 1825/1866 h EM, *le Rouage* 1983 PTT, 2012 h IGN.

Sept Sols (Rue des), a. r. à Tourville-sur-Arques, 76. — *Rue des Sept Sols* 1620 DTSM.

Trésoriers (Chemin des), a. chn à Bonsecours, 76. — *Chemin des Trésoriers* 17e s., 18e s. DTSM.

Vieille Gabelle (Rue de la), r. à Évreux, 27. — *Rue de la Vieille Gabelle* 1844 CN, [*rue*] *De la Vielle Gabelle ou du sel* 1845 PVE, *r. d. l. Vlle Gabelle* 1920 PE, *r. de la Vieille Gabelle* 2012 IGN, *rue de la Vieille Gabelle* 2015 GM.

[25] Le Prévost, p. 224, fournit la leçon *Plessis Penlate*.

Histoire d'une vie

Juliette Foucaud un siècle d'une existence bien remplie

recueilli par François HAVIN

Juliette Foucaud récemment décédée avait, voici quelques mois,évoqué un siècle d'une existence au parcours exemplaire :

« C'est à Biéville-en-Auge que je suis née le 1er avril 1 915, chez ma grand-mère maternelle. A l'époque, pas de sage-femme ni de médecin, il habitait souvent à la ville, distante de huit ou dix kilomètres et se déplaçait en voiture à cheval. Les aïeules ou les voisines âgées accouchaient donc les jeunes femmes.

En général l'allaitement maternel se pratiquait permettant un développement physique équilibré au bébé.

Mon père avait rejoint son régiment pour combattre ceux qu'on appelait les boches et il ne revint qu'à la fin de cette guerre. Ma mère devait travailler pour nous élever, ma sœur aînée et moi. La sœur de mon père, mariée à un boucher d'Ivry-sur-Seine nous accueillit. J'ai le souvenir des bombardements de La grosse Bertha, un canon ennemi, et des nuits dans les sous-sols. Ce sont là les premiers souvenirs d'une guerre.

Au bout de quatre ans , mes parents, enfin réunis, revinrent à la campagne normande. Nous habitâmes une petite maison près de Crévecoeur-en-Auge. Mon père s'engagea comme cantonnier pour être assuré de pouvoir élever sa famille. Nous étions quatre enfants et il n'y avait aucune aide familiale, il fallait « gagner son pain », d'ailleurs le pain était sacré », on y dessinait une croix avec la pointe de son couteau, avant de l'entamer.

Ma mère apprit, d'une vieille voisine couturière, la façon de réaliser jupes, robes, manteaux et tabliers. Très active et adroite elle nous habillait tous les quatre avec des tissus de « La samaritaine ».

C'était toujours réalisé avec beaucoup de soin et de goût. Un des premiers achats du ménage fut une vieille machine à coudre, une Excelsior dont ma mère se servit toute sa vie et qui fut très très utilisée.
J'ai eu la chance d'avoir des parents responsables et courageux, ouverts aux autres malgré leur pauvreté. De plus, l'un et l'autre avaient obtenu leur certificat d'études qui était alors un diplôme de qualité.

A cinq ans et demie, j'entre au cours préparatoire de l'école des filles de Crévecoeur-en-Auge. J'obtiens le certificat d'études avec mention très bien. Dans le courant de l'année suiva,nte une nouvelle maîtresse pris la direction de l'école à deux classes, elle s'intéressa à moi et proposa à mes parents de m'inscrire au concours des bourses pour continuer mes études. J'obtins une bourse entière en internat. Cette réussite fut la chance de ma vie. J'éprouve encore gratitude et émotion en

évoquant ma « bonne fée ».Elle était bretonne, d'une famille d'enseignants, père, sœurs et frères. Nous avons gardé un contact affectueux jusqu'à son décès, mon mari et mes filles l'ont connue. J'ai eu la chance de découvrir le Finistère et ses beautés, ses fêtes où se mêlent spiritualité et joie, son dialecte chantant, ses jolies coiffes brodées.

Donc, à treize ans, j'entre à l'école supérieure de filles à Falaise. A seize ans, je passe le brevet élémentaire et le concours d'entrée à l'école normale de filles à Caen, treizième sur vingt-trois. Quelle joie ! Mon avenir se dessine.

L'école normale de filles était une demeure très ancienne, entourée de hauts murs, qui avait dû abriter une congrégation religieuse.
Les règles de vie très strictes ne permettaient aucune fantaisie. Mais c'était un vrai séminaire laïc. En plus des cours de pédagogie de la directrice nous allions faire des stages, suivis de débats, dans des classes annexes.

Je sors de l'Ecole Normale à dix-neuf ans, quatrième de la promotion et nantie du brevet supérieur.
A ma demande, je suis nommée à l'école maternelle de Saint-Pierre-sur-Dives et fais la connaissance d'un instituteur que j'épouse en décembre 1 936. Le poste double de Magny-la-Campagne se trouvant libre, nous l'obtenons. Mais, bientôt, c'est à nouveau la guerre. Mon mari rejoint son régiment. Il ne reviendra que cinq ans plus tard, étant fait prisonnier en Allemagne. Je dois donc assumer la direction de l'école et les bons soins dûs à mes filles nées en 1 938 et 1 940.

La Croix-Rouge donnait des denrées pour le Colis des prisonniers. C'est dans une classe, un jeudi après-midi par mois que nous préparions les colis qu'un cultivateur déposait à la gare voisine.

Stimulée par la bonne volonté des habitants, je propose aux filles de ma classe de monter une pièce de théâtre afin de récolter des fonds pour un pécule donné au retour de chaque prisonnier de la commune. Il me fallut beaucoup de soirées laborieuses pour mettre cette initiative en place.La première représentation fut un succès, une salle d'un bâtiment agricole fut préparée par les parents d'élèves et meublées de chaises de l'église grâce au prêtre de la commune. Ce succès fut connu de toutes les communes des alentours, nous y sommes donc allées allées jouer et avons reçu le même accueil souriant et chaleureux. Mais la vie était difficile et les habitants peu aisés. Bref, une certaine somme put être remise à chacun, mais moins élevée que je le souhaitais. Ce que je garde en mémoire de cette expérience c'est l'effort spontané des jeunes puis des adultes de ce village et l'amicale solidarité ainsi crée durant ces années si douloureuses pour beaucoup.

Mon mari rentre fin avril 1 945, il doit se réhabituer à un rythme de vie normale. En septembre nous sommes à Vieux-Pont-en-Auge, le poste double d'instituteurs se trouve libre et l'appartement très convenable. Là aussi, la guerre a sévi, les enfants de huit ans ne savent pas lire ni compter. J'ai cinquante-deux élèves dans ma classe pendant trois ans, j'enseigne lecture, écriture, calcul, l'équilibre se rétablit peu à peu. Mon mari assume le secrétariat de la mairie. Au bout de vingt-quatre-ans c'est la retraite.

Nous nous installons dans une maison libre de la ferme des parents,nos filles sont mariées, notre fils a quinze ans. J'entre au conseil municipal en 1 971 et devient maire par hasard, aucun des hommes ne souhaitant assumer cette charge laissée par un d'entre eux. Je fais la connaissance de mes collègues du canton et reçoit un accueil agréable auquel je ne m'attendais pas, n'étant pas une « notable » comme les deux autres femmes maires du canton. J'exerce cette charge pendant dix-huit ans avec beaucoup d'intérêt et de plaisir. Elle m'a permis de supporter ma peine lors du décès de mon mari en 1 979 et de connaître diverses personnalités devenues amies.

C'est alors, en 1 981, que le président de la Fédération des anciens combattants prisonniers de

Juliette FOUCAUD

photographie : François HAVIN en 2015

guerre me propose de m'intéresser au sort des veuves de prisonniers de guerre afin de défendre efficacement leurs droits et leurs prérogatives. J'entre donc au bureau départemental des anciens combattants et reçoit l'aide du directeur honoraire de l'Office national des anciens combattants. Je serai déléguée de Basse-Normandie puis déléguée nationale durant deux ans, m'obligeant à de nombreux voyages à Paris. Enfin, en 1 991 nous sommes reconnues victimes de guerre.
Membre de conseil départemental de l'Office des anciens combattants (ONAC) de 1 991 à 2 002, j'en deviens membre d'honneur par le Préfet, je reçois la médaille d'or de l'ONAC des mains de son directeur. En 1 999 le président de la fédération des anciens combattants me propose pour la Légion d'honneur et je reçois la médaille de chevalier. En 2 002 s'arrêtent toutes ces activités au service le la Paix.

En 2 006, je quitte « mon village », Vieux-Pont-en-Auge où j'ai vécu soixante-et-un ans, pour un foyer logement à La Mesnie de Saint-Pierre-sur-Dives ou je suis encore.

Recueilli par François HAVIN

ALPHONSE ALLAIS
Ses racines dans le canton de Morteaux-Couliboeuf.

Né à Honfleur, en 1854, mort à Paris, en 1905. C'est l'un des principaux représentants de la littérature humoristique.
Alphonse Allais, grand garçon, aux épaules carrées, au long visage moustachu, aux yeux bleus, à la démarche flegmatique, était le fils d'un pharmacien d'Honfleur, voisin de la Lieutenance. Sa famille était en relation avec la mère de Baudelaire (remariée au général Aupick) et avec le poète; plus tard, il habita « la maison Baudelaire ».
Dès son enfance, il faisait des farces et plaisanteries, même à son professeur de philosophie, M. Berthoud. Stagiaire en pharmacie, d'abord à Honfleur, puis à Paris, il eut l'occasion de faire avec Charles Cros, des expériences sur la photographie en couleurs et la fabrication des pierres précieuses.
A Paris, où il était venu à 18 ans, il devient bientôt populaire parmi les étudiants du quartier latin, et s'empressa de collaborer à des petits journaux notamment: *Les écoles*, de M. Félicien Champsaur, puis le *Tintamarre*, de Léon Bienvenu (Touche-à-tout), et abandonna la pharmacie.
Après avoir fait partie des « Hydropathes » d'Emile Goudeau, il rencontra le peintre Rodolphe Satis, qui fonda le « Chat noir », et il se produisit à ce célèbre cabaret montmartrois (détail curieux, il jouait parfaitement du tambour, qu'il avait appris au régiment). Il collabora ensuite au *Gil Blas* et au *Journal*. Ses premiers récits sont recueillis en volumes, dont les plus fameux sont - *A se tordre* (1891) - *Vive la vie* (1892) - *Amours, délices et orgues* (1898).

Alphonse Allais se distinguait par une verve d'un genre spécial, apparentée à l'humour anglo-saxon; il se plaisait à prendre un ton pseudo-scientifique, pour exposer gravement des inventions burlesques. Il avait, dit sa sœur, imaginé, pour détruire les microbes, de les chauffer, puis de les plonger dans un réfrigérant, afin de leur faire contracter un refroidissement fatal; qu'on ne rie pas trop; ce fut plus tard le procédé de la pasteurisation du lait.
Enfin, son style, plein de tournures curieuses, cocasses, originales, parfois agaçantes, n'est pas indigne d'étude. On lui doit, dit-on, le mot « parution », forgé par plaisanterie et adopté depuis par nombre d'éditeurs.[1]

Pourtant il se dégage de son humour glacial une amertume assez profonde, et dans ses contes la bouffonnerie laisse peu à peu la place au scepticisme. Son personnage le plus connu, *Captain Cap* (1902), est une sorte d'Ubu chez qui l'irrespect de l'ordre ne représente pas tant une loi du genre qu'une attitude de déception, souvent de désolation.
Car Alphonse Allais est conscient qu'il écrit pour ces petits-bourgeois dont il critique la bêtise en la poussant hors de ses limites habituelles. L'absurde, c'est, bien sûr, d'abord celui de l'ordre établi et celui du bon sens; mais Allais en vient à pervertir les mécanismes mêmes du langage et à mettre en doute la cohérence de la raison.
Il est le premier à avoir raconté ces histoires dont le déroulement linéaire, en apparence tout à fait banal, est tout à coup interrompu par un fait, donné comme la solution d'une énigme, et

[1] Dictionnaire de bibliographie. Paris 1936.

qui contraint le lecteur à revenir en arrière. Mais rien ne lui avait échappé: le fait nouveau n'est que la solution d'une énigme qui n'a pas été posée, qui n'existe pas. Et à rire d'une telle histoire, n'est ce pas aussi de sa propre détresse qu'on s'émeut ?
La veille de sa mort, Alphonse Allais l'annonça à ses amis; mais, comme à l'absurde qui désigne la détresse, personne n'y prit garde.[2]

Cet état d'esprit particulier n'aurait-il pas, en partie, pour origine les mésaventures de son grand-père paternel et le contexte socialo-politique de son adolescence (guerre de 1870-1871, avec l'occupation de Honfleur par les Prussiens)? C'est ce qui nous semble possible d'après la documentation que nous avons trouvée dans l'histoire locale.

Celle-ci débute par les mentions relevées dans l'état nominatif des habitants de la commune de Jort, canton de Couliboeuf[3], arrondissement de Falaise, pour l'année 1836, ménage n° 2:
– n° 7: Allais Jacques, cultivateur et aubergiste, 34 ans: grand-père d'Alphonse.
– n° 8: Roussel, femme Allais, Marie Rosalie, 38 ans: grand-mère d'Alphonse.
Leurs enfants:
– n° 9: Allais Charles Auguste, 11 ans.
– n° 10: Allais Désirée, 9 ans: enfant
– n° 11: Allais Magloire Henry, 7 ans.
– n° 12: Allais Célestine Julie, 4 ans.
Leurs domestiques:
– n° 13: Letellier Noël François, 35 ans.
– n° 14: Breunet Pierre Louis, 39 ans.
Dans l'état nominatif suivant, en 1841, figurent les mêmes personnes sauf le n° 9, Allais Charles Auguste, sans doute recensé ailleurs à cause de ses études. C'est lui qui deviendra le père d'Alphonse.

Généalogie d'Alphonse Allais[4].

1/: **Allais Charles Alphonse**[5], né à Honfleur, le 20 octobre 1854 au domicile de ses parents, place de la Grande Fontaine, section de l'ouest, (aujourd'hui place Hamelin), entre l'église Sainte Catherine et le port. En 1894, il épouse une jeune et charmante Bruxelloise, Marguerite, Marie Joseph Gouzée, d'où une fille Paulette, filleule d'Alfred Capus. Domicilié à Tamaris (Var).
Alphonse âgé de 51 ans, le 28 octobre 1905, à Paris 9e, à l'hôtel Britannia, rue d'Amsterdam,

---

[2] Encyclopaedia Universalis France S.A. 1968, Volume 18.
[3] Ce canton créé par arrêté préfectoral du 6 brumaire an 10, regroupe en partie, les cantons de Pont et de Crocy découpés sans concertation en 1790. Comme ce nouveau chef-lieu est une commune peu importante, elle est rattachée en 1857, à sa voisine Morteaux, sous l'appellation de Morteaux-Couliboeuf.
[4] La numérotation des quartiers est faite selon la méthode Sosa-Stradonitz. 1 est la personne dont on établit les quartiers. Les hommes portent toujours un numéro pair, et les femmes un numéro impair; un personnage désigné par un numéro est toujours fils de personnages portant, l'un le double de ce numéro (le père), l'autre le numéro suivant (la mère). Exemple: 15 est fils de 30 et 31; 3 est fille de 6 et 7; x: mariage, mariés; y: dans la localité citée ci-devant.
[5] Prénoms de son état civil. La rédaction de l'acte de naissance a une particularité: c'est que les deux témoins sont dits choisis par le père: le premier est le Sieur Vivien Guillaume, marchand de bois, 63 ans, aïeul de l'enfant, demeurant à Equemauville; le second est le sieur Daguet Amand, aspirant à l'école militaire de St Cyr, 22 ans, cousin de l'enfant, demeurant à Paris. Il a été baptisé à l'église Sainte Catherine le 28.

décède subitement par une embolie consécutive à une phlébite qui le retenait au lit depuis huit jours. « *La vérité m'oblige à dire que la fréquentation des brasseries et des cafés, l'habitude qu'il avait prise d'y écrire... et d'y consommer, avait fortement contribué à ébranler sa robuste santé* »[6].

2/3 (ses parents): **Allais Charles Auguste** né à Vicques, canton de Couliboeuf, le 13 juillet 1825, + à Honfleur le 26 mars 1907, à 82 ans. Reçu pharmacien à Caen le 16 novembre 1850, il s'établi ensuite à Honfleur, dans ce fonds de pharmacie que son successeur P. Démarais appellera par la suite « Pharmacie du Passocéan et du Vomi-Stop », Cet établissement figure, encore aujourd'hui, parmi les curiosités culturelles locales. Il épouse à Equemauville, canton de Honfleur, le 15 mars 1852, **Alphonsine Vivien**, née à Honfleur le 24 octobre 1830 et domiciliée chez ses parents à Equemauville, fille de Guillaume, 60 ans, marchand de bois à Equemauville, et de Catherine Jeanne Duchemin 59 ans.
De cette union, 5 enfants: Rose, Jeanne, Malthide (1853-1914), épouse de Charles Théodore Leroy - Alphonse (1854-1905), cité ci-devant - Henri (décédé à l'âge de 8 jours en 1856) - Paul-Émile (1858-1898), pharmacien - Marguerite (1861-1904).

4/5 (ses grands-parents paternels): **Allais Jacques** né à Vicques, le 13 germinal an 10, cultivateur et aubergiste pendant quelques années, + à St Pierre sur Dives, le 17 novembre 1870, à 67 ans, épouse à Morières, canton de Pont, le 3 août 1824, **Marie Madeleine, Rosalie Roussel,** née y le 6 messidor an 5, + y le 16 Août 1850[7].
De cette union 4 enfants (cités à Jort en 1836):
– Charles Auguste, ci-dessus.
– Désirée Caroline, née à Vicques, le 14 avril 1827, x le 6 janvier 1866 épouse Anfrie Julien de Morières.
– Magloire Henry, né à Vicques, 5 juillet 1829.
– Célestine Julie, né à Vicques, le 12 septembre 1832, x Huet Pierre Hyacinthe, cultivateur, né à Cambremer, demeurant à Saint Laurent du Mont. Contrat de mariage du 4 juin 1858.

8/9 (ses arrières grands-parents paternels): **Allais Jean Pierre**, né à Merry, Orne, canton de Trun, vers 1777[8], + à Morteaux, demeurant à Vicques, épouse à Damblainville, canton de Falaise 1ére section, le 29 germinal an 4, **Ernie Marie Françoise,** domiciliée à Damblainville, née vers 1778, + à Ernes après 1856.
De cette union sont connus:
– Jacques, ci-dessus.
– Marie Françoise, née à Vicques, le 23 vendémiaire an 8, + à Ernes, le 26 janvier 1890, à 90 ans, épouse à Vicques, le 1 avril 1823, *Jean Charles Morel*: *Ce couple de cultivateurs, s'installe en 1846 à Ernes, canton de Couliboeuf.*

10/11: Roussel Charles, né à Morières ca 1772, + le 15 septembre 1844, épouse à Morières

---

[6] Mention recueillie dans l'article « Quelques moments avec Alphonse Allais... » de Henry Foussard publié dans la revue « Le Pays d'Auge », décembre 1955 et Janvier 1956.
[7] Morières : cette commune, en 1965 est rattaché à celle de Vendeuvre. Le 1er janvier 1973, il y a l'association entre Escures-sur-Favières, Grisy et Vendeuvre. La commune de Pont avait été « absorbée par Vendeuvre » sous le règne de Charles X.
[8] Au moment de la publication du mariage à Vicques, le 2 floréal an 4, il a 19 ans, et elle 18 ans.

le 26 juillet 1791, **Lhermite Marie**, née posthume, Percy en Auge le 11 février 1766, + Morières, le 6 février 1832.
De cette union 3 filles:
– Madeleine Charlotte épouse de Nicolas André Filleul.
– Marie Madeleine Rosalie épouse de Jacques Allais.
– Julie Catherine épouse de Henry Monnier.

16/17: François Allais, né à Damblainville, + à Vicques le 16 mai 1815 épouse **Lemaître Françoise** de Vicques.

18/19: Louis Ernie x Elisabeth Mousset, demeure à Damblainville en 1776.

20/21: Thomas Roussel né à Morières le 26 janvier 1738 épouse le 26 août 1766 **Elisabeth Filleul** + Morières le 25 février 1778.

22/23: Lhermite Pierre, né ça 1735 + Percy en Auge le 20 juin 1765 épouse le 17 janvier 1764 **Cachelou Madeleine** de Percy, d'ou une fille unique, Marie.

Les mésaventures d'Allais Jacques, le grand-père paternel d'Alphonse.

Au moins jusqu'en 1832, Allais Jacques est cultivateur à Vicques. En 1836 d'après la liste nominative, il habite à Jort où il est locataire de l'auberge et de sa ferme, située en bordure de la Dives, de la place des Ponts et du chemin de Macé.
En septembre 1839, son propriétaire, M. Auguste Louis Girardot de Vermenoux, ancien capitaine de Dragons, demeurant aux Batignoles, sans doute dans l'urgence, vend en bloc pour 260.000 fr. tous les biens du domaine de Pont[9], qu'il avait acquis en 1828 de M. Charles, Baron de Béville pour 400.000 fr[10].
Les acquéreurs MM. Barbet et Cibiel[11], entre novembre1839 et décembre 1847 revendent en détail tout ce grand domaine, 102 actes notariés le prouvent.

Les biens qu'occupent M. Allais font partie de ce tout. Sans doute en retard dans le payement de ses loyers, le 13 juin 1841 un premier lot de foin d'herbe, vers le nord dans la prairie de la ferme de l'auberge, est mis en vente par enchère. Le 4 juillet, il est lui même obligé de vendre sur pied sa récolte, (sa signature est tremblotante et révèle une certaine émotion). A cause du mauvais temps et le peu d'adjudicataires, la vente est renvoyée à dimanche prochain à 8 heures du matin sur le Costil et le Clos des Vignes » ... Le 3 octobre 1841 ce sont les meubles de la ferme de l'auberge qui sont vendus...
Ses ennuis ne s'arrêtent pas là car l'auberge et sa ferme sont mis en vente, n'ayant pas les moyens de l'acquérir, il est obligé de partir. C'est une catastrophe pour ce cultivateur d'être

---

[9] L'élément le plus remarquable, c'est le château de Pont avec son parc. Détruit en 1944 par des bombardements, il est ensuite remplacé sur les mêmes fondations par une maison de maître.
[10] Lui-même le tenait de son père qui l'avait acquis en 1780 de M. Joseph Paul de Fezensac Montesquiou, Comte d'Artagnan.
[11] Barbet Henry, propriétaire, officier de la légion d'honneur, membre de la chambre des députés, maire de la ville de Rouen (de 1830 à 1843), demeurant à Rouen. Cibiel Vincent aussi membre de la chambre des députés, demeurant à Rouen. Il a épousé, en 1828, Marguerite-Zoé, la fille aînée de Barbet Henry. Il est député de l'Aveyron et président du crédit foncier de France. Avec une telle notoriété ils ont pu réaliser de beaux bénéfices sans être inquiétés.

ainsi « démonté ».

Pour ne pas se séparer du bétail, et conserver le matériel, la solution adoptée par la famille Allais, c'est d'aller s'installer à Morières dans les biens propres de l'épouse, qui lui ont été attribués lors de la donation partage du 24 février 1834, faite par Charles Roussel, son père. Mais il y a un problème qui est exposé dans le contrat passé devant notaire du 30 novembre 1841: *« Charles Roussel, propriétaire, (75 ans) demeurant à Morières et Jacques Allais, propriétaire, cultivateur à Morières ont arrêté ce qui suit: M. Allais, gendre du sieur Roussel est venu fixer son domicile à Morières près du sieur Roussel, son beau-père. M. Allais n'ayant pas dans son habitation un logement suffisant pour y déposer son mobilier mort ou vif, a avec l'autorisation du sieur Roussel, déposé chez lui tous ses bestiaux, vaches et chevaux, lesquels sont dans l'étable, plus tous les ustensiles aratoires dans la cour et sous le hangar devant la maison. De plus le sieur Roussel concède la jouissance gratuite à son gendre de la grande chambre sur la cuisine où il a déposé ses meubles et effets mobiliers, ainsi que les greniers sur la maison dans lesquels il a mis ses fourrages et divers objets mobiliers ... ».*

Sans doute, pour se libérer de dettes: M. Bazire, 2.000 fr. et M. Renault, 1.500 fr. Jacques Allais vend 4.000 fr. à M. Anatole Gabrie, les droits de faire pâturer, tous les ans, 4 vaches à lait, dans les marais de Morières[12].

Mme Allais est dans l'obligation de se séparer civilement de son mari, à seule fin de solder les conditions de la donation partage citée ci-dessus (les retours de lots). En suit cette procédure: *« Inventaire de la séparation civile du 23 mai 1844. Entre son mariage et la séparation civile, Mme Allais a reçu au plus de sa mère Mme Lhermite des biens pour 200fr. La séparation civile est effective depuis le 15 mars, et le sieur Allais reste créancier de sa femme pour 12.567,12 fr., qu'elle ne peut rembourser, car au partage des biens Roussel, Jacques Allais a vendu de ses biens propres pour dédommager la Dame Filleul, née Roussel Madeleine Charlotte pour une somme de 14.000 fr. M. et Mme Allais observent que d'après la communication de l'acte de donation entre vifs reçue par Lucas le 24 février 1834 et des termes y compris, ils se croyaient propriétaires indivis des biens attribués à l'épouse Allais.*

Attendu que cette dernière n'avait droit qu'à la moitié et que le surplus formant la part de Mme Filleul avait été soldé à celle-ci avec les deniers personnels de M. Allais. Que par la suite de cette erreur un emprunt fut contracté par le sieur Allais devant Guesnon, notaire à Crocy, d'un certain Dubourg, pour la somme de 2.400 fr., et pour le recouvrement duquel emprunt les héritiers Dubourg dirigent des poursuites contre le sieur Allais. Que dans cette position et attendu la qualité de la femme Allais, mariée sous le régime dotal, elle ne peut réemprunter, ni aliéner sans l'autorisation de son mari et que cependant il est urgent que pour remplir son mari de la créance qu'il porte contre elle, il lui donne autorisation soit de lui abandonner une partie des biens objet du partage, soit de vendre à due concurrence de ses immeubles ... ».

---

[12] En 1791, les paroissiens de Morières pour le partage des communaux avait choisi, comme par le passé, de garder en indivision l'exploitation des marais, se refusant, sans doute, à morceler en petite parcelles cette belle prairie inondée l'hiver, mais par contre verte en été. Il existe un tableau de 1793 pour la répartition des foins et aussi la taxe à payer. Dans la liste des bénéficiaires, il y a 4 Roussel, l'un d'eux, Charles, a 11 vaches à lait et 3 chevaux.

Comme il est dit, ci-devant dans la généalogie, le 16 août 1850, à Morières, décède Marie Madeleine Roussel, épouse de Jacques Allais. Le 5 novembre 1850, par devant le notaire de Jort, un inventaire après décès est fait. De toutes les énumérations, il faut retenir: l'actif qui donne la somme de 3.770,41 fr., le passif 3.990,53 fr., et dans les sommes dues, il y a entre autres: à M. Morand, pharmacien 23,65 fr. pour médicaments; à M. Legrand, docteur en médecine à Saint Pierre sur Dives pour la visite de la défunte, 23 fr.; pour Droulin, médecin à Saint Pierre sur Dives pour soins et visites.
Parmi les signatures au bas de cet acte, il y a celle de Charles Auguste Allais, pharmacien, dit résidant à Caen et domicilié à Morières.

Après le décès de son épouse, Jacques Allais, habite encore à Morières. Sans doute pour remplacer la maison détruite en 1848, en 1851 il en construit une nouvelle. Il la revend en 1855 à Dominique de Beaurepaire, chaufournier. A partir de cette année là, tout ce qui est revenu de la succession de sa femme est passé à ses enfants.

En 1856, au recensement de cette localité il est âgé de 55 ans, et habite avec sa mère Hernie Marie 78 ans.
Lors de la signature du contrat de mariage de sa fille, Célestine Julie avec P. H. Huet, en 1858, il habite à Saint Pierre sur Dives. Dans ce bourg, il figure en 1861 dans le recensement, chez le sieur Armand et intégré dans une famille Letellier, rue de Falaise. En 1866, il est pensionnaire avec les mêmes personnes, rue du Bosq. C'est à cette adresse qu'il décède en 1870, à l'âge de 67 ans.

Alphonse Allais, le futur écrivain humoriste, à la mort de son grand père, est alors âgé de 16 ans. A Honfleur où il habite chez ses parents, ses études secondaires se terminent. Comme les Allais d'Honfleur avaient gardé des liens étroits avec leur famille, Alphonse peut-être venu à l'enterrement de son grand-père.
Sur la nature de ces liens, sa sœur aînée, Jeanne Leroy-Allais, publia, en hommage posthume à sa mémoire, chez Flammarion, en 1913: « Alphonse Allais, Souvenirs d'enfance et de jeunesse ». Voici un extrait significatif:

« Il avait à peine deux ans quand nous allâmes, pour la première fois, chez nos grands-parents Allais qui habitaient Ernes, une petite commune de l'arrondissement de Falaise. A cette époque, il ne parlait pas encore, il ne put donc faire part de ses impressions, mais quelques années plus tard, alors qu'il n'était pas retourné « au pays », il décrivait, avec une précision qui étonnait mon père, la maison familiale avec les gens et les bêtes du logis.

A moi, il disait: « Tu étais très mauvaise: un dimanche que nous étions allés à Saint Pierre sur Dives, tu as échappé à ma tante Morel qui te tenait par la main, et tu as couru vers un café où buvaient des pompiers en uniforme. Tu as pris un de leurs casques et tu l'as mis sur ta tête; le casque s'est enfoncé, il te cachait toute la figure, et tu criais parce que tu avais peur ». C'était absolument exact. Je l'avais oublié, moi qui étais plus âgée que lui et qui avais été l'héroïne de l'aventure, lui s'en souvenait parfaitement.

Rien ne lui échappait du spectacle de la vie auquel il assistait, souvent amusé, parfois triste, mais toujours intéressé. Les gens, les bêtes, les choses, tout l'arrêtait, tout était pour lui matière à réflexion. Il s'instruisit ainsi au moins autant que par les livres, et certainement

mieux, l'enseignement qu'il avait reçu s'adaptant plus exactement à sa nature.
Cet esprit d'observation se manifesta tout d'abord chez lui, par la pitié. Ceux qui l'ont connu intimement savent de quelle sensibilité, et presque maladive, il était doué. Beaucoup d'humoristes en sont là. Parce qu'ils voient mieux, ils sentent davantage; et, quand ils ne possèdent pas cet égoïsme féroce que rien ne saurait émouvoir, ils deviennent ces êtres vibrants qui devinent la souffrance la plus cachée et y compatissent douloureusement.

En conclusion, on peut donc bien avancer que l'état d'esprit d'Alphonse Allais a été influencé en partie par les mésaventures de son grand-père.

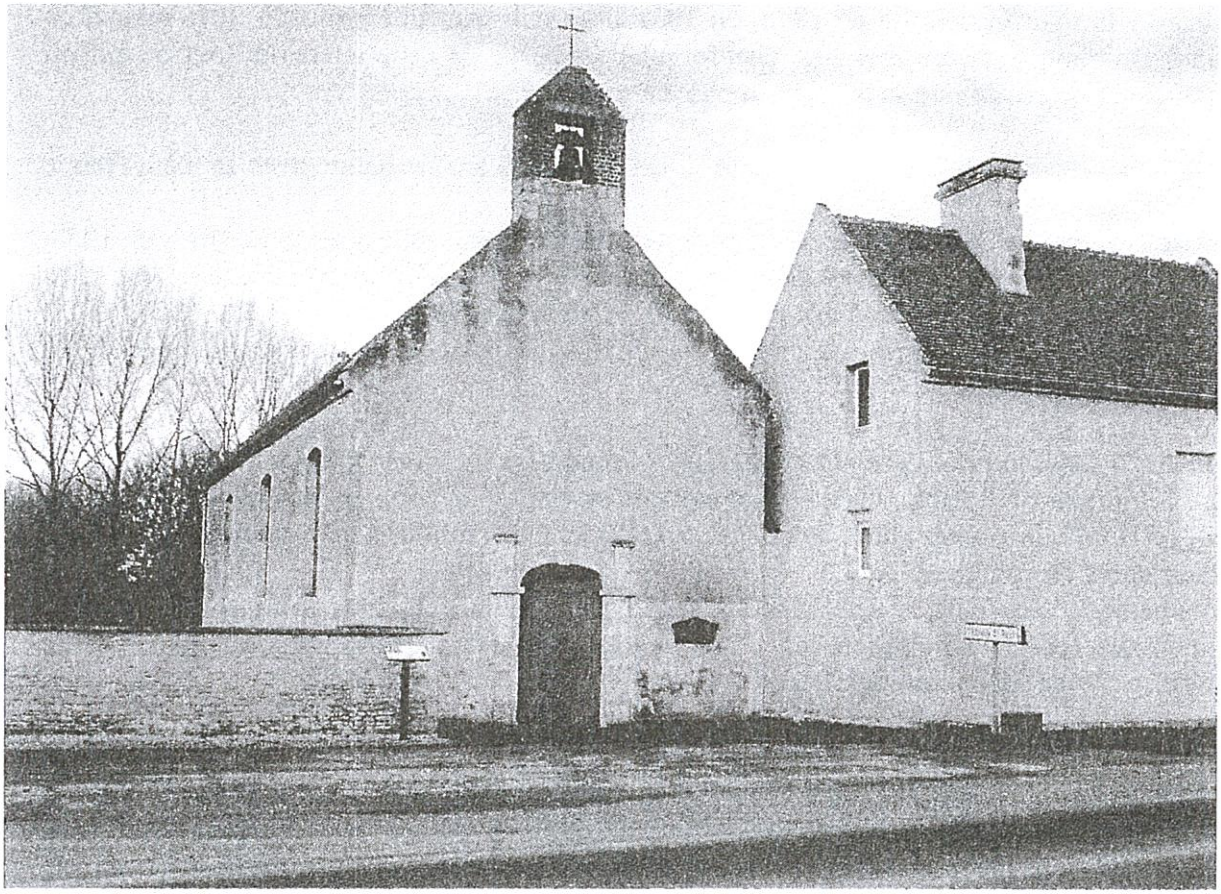

Eglise paroissiale de Vicques où fut baptisé en 1825, Charles Auguste Allais, (le pharmacien d'Honfleur) père d'Alphonse A présent, elle est appelée la Chapelle Saint- Roch.

H. et S. PAUMIER, JORT, le 27 novembre 2015.

Mes souvenirs de la guerre 1939 - 1944
Avant le débarquement du 6 juin*.

Je ne suis guère optimiste: je pense à mes Enfants, petits Enfants et arrières Petits Enfants, et au-delà...Je les voudraient aussi heureux que nous l'avons été. Certes, dans notre jeunesse, nous avons eu la guerre, mais elle n'a pas été trop dure pour ma famille. Contrairement à celle qu'on appelle « La Grande Guerre » 1914 - 1918.

Tout d'abord, trop jeune pour comprendre l'inquiétude de mon entourage et même d'en prendre conscience, je n'ai compris la gravité de la situation que lorsque mon Père Emile a été mobilisé dans les premiers jours de septembre 1939. Il est rentré le premier octobre avec un bon:

Bon pour rentrer dans ses foyers.
Partant de Bray et Lu, le 30 septembre 1939.
Le 30 septembre 1939.
Le Colonel Commandant le dépôt 303.
Le Major (paraphe et cachet)

Bien que Père de trois enfants, ancien Combattant de 1914 - 1918 et âgé de 48 ans, il dut partir. Il revint quelques semaines après. Il avait été victime d'une erreur de l'administration!
Né en 1891, part au service militaire en 1911 pour 3 ans, puis après quelques semaines de retour à la vie civile, il est rappelé sous les drapeaux, ainsi que son frère ainé Charles pour plus de 4 ans. Blessé légèrement, il s'en titre assez bien. Entre temps, son jeune frère Georges né le 06.11.1897 est mobilisé, tué et déclaré « Mort pour la France » le 23.07.1918 à Verberie près Pont-Sainte-Maxence. Charles son frère aîné: prisonnier après avoir été gazé est décédé à 42 ans en 1930.
Ma Grand-Mère, veuve à 48 ans, perd une fille en 1911 (suite couches difficiles) meurt à 60 ans en 1926.

A l'école de Saint Pierre, après la rentrée qui avait lieu au début d'octobre, mademoiselle Paisnel (ses collègues aussi sûrement) à l'entrée de la mauvaise saison 1939 nous a fait tricoter des cache-nez pour envoyer aux soldats qui étaient sur le front.

A l'approche des allemands, fin mai - début juin 1940: des Soldats Français (en débandade) et des réfugiés venant de Belgique et du nord de la France cherchaient refuge et restauration. Mes parents ont accueilli, dans le logement, dont les locataires M.Mme Tavard (dont le fils était mobilisé, et par la suite

prisonnier) étaient partis aux environs de Lisieux, deux dames Belges, (qui je me souviens étaient très intéressées par la belle horloge de ma Grand-Mère), qui sont restées peu de jours, les allemands approchant rapidement, le front n'existant plus...elles ont continué leur exode...

La ville de Saint-Pierre avait organisé une cantine et un lieu d'accueil dans la salle des fêtes pour recevoir les réfugiés et embauché des personnes pour éplucher des pommes de terre. Lucatine était de celles là, elle revendait les épluchures!. Qui se souvient d'elle? C'était un personnage!!!

A Berville, des réfugiés avaient laissé (abandonné) deux magnifiques chats roux angoras: une chatte et son chaton qui, au moment où ils commençaient à s'habituer chez nous, ont disparus. Peut-être ont-ils été récupérés par leur propriétaire en retour d'exode?

A notre tour, compte tenu des nouvelles alarmantes: mes Parents ont décidé de partir. Pour aller où? Ils avaient fait une tranchée dans le jardin où ils avaient enterré de la vaisselle, du linge, etc...et un matin, après avoir lâché les animaux, nous sommes partis abandonnant « La Cour de la Mare Potel »...A peine avions - nous parcouru 500 mètres que notre voisin, qui, lui avait une voiture automobile revenait et nous a conseillé de ne pas aller plus loin, que les ponts étaient coupés. (je n'ai jamais su quels étaient ces ponts, mais tant de bobards circulaient à cette époque!!). Nous sommes donc rentrés.

Puis, quelques jours après, un lundi midi, nous vîmes arriver les allemands, rue de Lisieux, tout d'abord une moto avec deux hommes, puis des camions. Un peu plus tard, j'étais avec d'autres enfants sur le pont du « Gronde » Nous étions prêts à traverser pour aller à l'école, rue de Caen; descendant la rue de Lisieux, des camions remplis de soldats souriants, nous jetaient des bonbons et des tablettes de chocolat, que nous nous empressions de jeter dans « le Gronde » à notre grand regret, mais nous avions peur qu'ils soient empoisonnés. Certains disaient qu'ils coupaient les bras des gens, des sornettes, qui, nous les jeunes, nous effrayaient. Quelque temps après, je faisais des courses avec ma Mère, rue de Falaise et face à nous sur le trottoir venait un allemand, une tablette de chocolat à la main, quand on l'a croisé, il m'a donné un morceau de sa tablette, Maman m'a dit « tu peux le manger, il n'est pas empoisonné, puisqu'il en mange ».

Quelques jours après l'arrivée des occupants, des convois d'une dizaine de milliers de prisonniers français sont passés sur la route de Livarot pendant des heures et des heures. L'un d'eux de Sainte-Marguerite-des-Loges a profité de notre présence pour sortir du rang et mon Père l'a emmené à l'abri de la haie jusqu'à la maison, où il est resté jusqu'à la nuit et a pu rentrer chez lui, tranquillement.

A St Pierre, je crois qu'il n'est pas resté beaucoup d'allemands. Ils réquisitionnaient des pièces dans les grandes maisons et paraît-il se montraient très corrects. Le soir, de temps en temps, ils défilaient en chantant « alli-allo » ....Le dimanche, certains allaient à la messe et aussi au cinéma. Il étaient très

stricts avec la discipline. Un des leurs, je ne sais pour quelle raison a subi une punition très pénible: faire le tour des halles à « quatre pattes » un sac rempli de cailloux sur le dos. Ce fait que je ne connais que par « ouï dire » est-il connu?

Jusqu'en décembre 1943, je vivais chez ma Grand'Mère, rue de Lisieux, au fond de la cour derrière le magasin d'habillement Thierry. Je me souviens d'un soir où une voisine, madame Géhanne s'est mise à hurler, elle avait entendu frapper à sa porte, pensant que c'était un voisin qui avait besoin de quelque chose, a ouvert en toute confiance et s'est trouvée nez à nez avec un soldat allemand. La pauvre femme a eu la peur de sa vie, mais je crois que le soldat n'était pas plus rassuré. Il s'était trouvé enfermé, je ne sais trop comment? Peut-être s'était-il endormi dans une des cabanes des jardins auxquels on accédait par un étroit couloir, au fond de la cour et dans l'impossibilité de sortir, voyant de la lumière chez la voisine était allé frapper. Tous les soirs, le « Père Thierry » avec l'accord des habitants de la cour, pour leur sécurité et leur tranquillité, fermait la grosse porte (malgré l'interdiction des occupants) à une certaine heure. Dès la porte ouverte, le soldat est parti sans demander son reste. Il n'était pas prudent de sortir le soir, pour les civils, à cause du couvre-feu, sans avoir un «auswess » laissez - passer. Il y avait un certain temps accordé après la sortie des cinémas.

A l'école, nous étions incitées à apporter différentes choses: ferrailles, papiers, chiffons, vêtements, laines, etc...nous recevions en échange des billets de tombola dont nous n'avons jamais vu le tirage.

En 1942 ou 1943, nous avons été « réquisitionnées » certains après-midi pour aller ramasser les doryphores qui ravageaient les pommes de terre, dans un champ à Donville. Nous avions toutes peur de ces insectes et notre ramassage se soldait par un résultat très maigre.

Les réquisitions de tous ordres s'effectuaient, notamment les chevaux, dont-ils avaient besoin, bien que leur motorisation fut déjà très importante. Nous n'avions qu'une jument « Pâquerette » c'était une bête gentille, docile et qui faisait très bien l'affaire de mon Père. Et un jour, Papa dut la présenter à la réquisition à Falaise. Malheureusement, elle n'était pas pleine et nous pensions, naïvement que 1/ comme nous n'avions qu'elle, ils ne la prendraient pas 2/ comme quand elle était fatiguée, elle boitait parfois, la route de Berville - Falaise l'aurait fatiguée. Hélas, ça n'a pas compté et Papa est rentré très tard, seul, ivre autant d'alcool que de chagrin. Il était très attaché à sa « Pâquerette ». C'était le premier cheval qui ne lui avait jamais causé de problèmes. Il l'avait eue toute jeune et l'avait faite à sa main. Qu'est-elle devenue? Partie sur le front Russe, sans doute, où les batailles faisaient rage? N'a-t-elle pas trop souffert? Nous avons tous eu beaucoup de chagrin et plus de 73 ans après, j'y pense encore.

A la suite des réquisitions de tous ordres infligées par les occupants: la population manquait de beaucoup de denrées, tant alimentaires, que de matières autres. Nous avions des cartes de rationnement qui variaient selon les

âges: J1-J2-J3 et travailleurs de force et peut-être d'autres catégories. Nous recevions des feuilles de tickets à donner en échange, soit: de pain, de viande, de café, de farine, de pommes de terre, beurre, pâtes, sucre, huile, légumes secs, agrumes, tabac, savon et autres. C'était le règne des rutabagas et des topinambours qui n'étaient pas contingentés. Nous, les J3, avions certains avantages sur les autres.

A la ferme nous n'étions pas trop touchés, en dehors du pain, du café, du sucre, de l'huile et de ce qui ne pouvait pas être produit à domicile. Malgré les réquisitions, nous avions: des volailles, des lapins et le cochon traditionnel qui finissait dans le grand pot avec les aromates et surtout le sel qu'il n'était pas toujours facile de se procurer. Mes parents avaient agrandi le jardin et faisaient beaucoup de pommes de terre et de haricots que nous mangions secs, après la corvée d'épluchage qui nous abîmait les doigts.

Pour le café: on faisait griller de l'orge et on sucrait cette mixture avec de la saccharine achetée en pharmacie. Pour le tabac, on en cultivait (ce qui, je crois, était interdit) et faisions sécher les feuilles qui hachées finement remplaçaient le tabac du commerce.

En dehors des denrées alimentaires: des bons attribués pour toutes sortes de marchandises: vêtements, chaussures en cuir (ce qui développa la fabrication des semelles de bois), bas (les femmes se teintaient les jambes avec un trait de crayon à l'arrière, simulant la couture, trait plus ou moins bien appliqué). Les vieux pulls étaient détricotés et on en faisait des cache-nez, des chaussettes ou des gants.

Avant la guerre nous avions une jeune fille (Nini) qui « allait à sa journée » dans les fermes où elle faisait des travaux de couture et autres « ravaudages » et pendant l'occupation où nous manquions de tout, avec de vieux vêtements d'adultes elle faisait de quoi habiller les enfants. Les robes des filles avaient souvent été rallongées par une bande de tissu qui n'était pas toujours en harmonie avec le haut!!

Les matières premières et manufacturées: tôles, clous, vis, pneus, chambres à air de vélo, cuir et autres nécessaires à l'entretien des machines industrielles et agricoles manquaient terriblement, une malheureuse poignée de clous nécessitait un bon, sinon au marché noir qui, à cette époque avait le vent en poupe!!! Pour les rares véhicules autorisés à circuler (livraisons) au manque de carburant, il fallait avoir recours au système D et installer un gazogène au bois et quand le trajet de livraison était long, le bois emporté en réserve empiétait sur le volume et le poids des marchandises à livrer.

Dans les années 1942 - 1943: nos écoles ont été réquisitionnées pendant quelques mois. Elles servaient de cantonnement pour les troupes allemandes. Nos classes ont été disséminées dans les hôtels de St Pierre. Ma classe était chez Madame Largemain, rue Carnot (hôtel transformé depuis en logements. Il jouxte la caisse d'épargne) dans une chambre où nous étions très à l'étroit.

Les bombardements ne nous touchaient pas encore dans notre proche environnement. Je me souviens qu'un dimanche après -midi, au moment de ma Communion, allant en procession au Calvaire de la route de Livarot, nous entendions le bourdonnement des avions « forteresses volantes » qui, très haut

dans le ciel, nous survolaient. Certains disaient qu'ils allaient bombarder Saint Etienne (?). En Octobre 1943: ma Grand-Mère, ma Mère et moi, sommes allées dans la Manche, près de Brécey. Le voyage s'est passé difficilement, nous devions arriver à Villedieu les Poêles dans l'après midi, mais à cause de bombardements sur la ligne Paris - Granville, nous sommes restées bloquées à Argentan où nous avons dormi sur les banquettes dans la gare et sommes reparties le lendemain.

En octobre 1943, j'ai dû me faire opérer de l'appendicite. Nous nous sommes présentées, ma Mère et moi (sur les recommandations du médecin) à la clinique de la Miséricorde d'où nous avons été refoulées vers le « Bon Sauveur ». Les enfants n'y étaient pas admis pour risque de bombardement et pensait-on le Bon Sauveur ne craignait rien. (on sait que quelques mois après: La Miséricorde et le Bon Sauveur sont détruits sous les bombes).

Nous entendions souvent le ronronnement des avions qui partaient bombarder les points stratégiques. La guerre terminée, le bruit des avions alliés, qui étaient très nombreux, nous traumatisait et nous cherchions, instinctivement où nous abriter. Quelque temps après les avions à réactions, au début, quand ils passaient le « mur du son » affolaient les bêtes et les gens.

A cette époque, le Maréchal Pétain recevait des enfants à Vichy. Dans notre école, c'est ma classe qui a été désignée, je ne sais sur quels critères?. Nous avons tiré au sort laquelle aurait la chance d'être l'élue. Nous étions toutes très excitées à l'idée de gagner ce voyage. Mais, grande a été notre déception quand on a su que la gagnante était Janine Morin, dont le Père était employé de chemin de fer et qu'elle pouvait voyager .gratuitement. Elle est revenue avec plein de cadeaux, qu'elle a exhibés devant nous qui étions encore si déçues.

Tels sont les souvenirs, parmi tant d'autres, qui me reviennent en mémoire et que je dédie à mes descendants, pour qu'ils comprennent qu'ils sont privilégiés de vivre une époque relativement tranquille.

* H.T.P. n° 127 - Septembre 2014.

Solange et Henri PAUMIER
Jort, le 2 novembre 2015.

Cet article terminé avant l'attentat du 13 novembre qui a fait en différents endroits de Paris 130 morts et 352 blessés jetant l'effroi, l'angoisse dans le pays et le désespoir dans les familles et les proches des victimes.

51e CONGRÈS DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES DE NORMANDIE

Lisieux, 12-15 octobre 2016

Événements contestataires et mobilisations collectives en Normandie,

du Moyen Âge au XXI^{e} siècle

Organisé par la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie, avec le concours de la Société historique de Lisieux, de la ville de Lisieux et du conseil général du Calvados

Orientations de recherches et bibliographie

présentées par Étienne BAPTISTE (CRHQ/GRHIS), Christophe MANEUVRIER (CRAHAM/MRSH-OUEN), Paul MANEUVRIER-HERVIEU (CRHQ/MRSH-Pôle rural/GRHIS), Maxime MARIE (UMR ESO), et Jean QUÉLIEN (CRHQ).

Lisieux, 27 septembre 1946. Manifestation de sinistrés qui réclament la réparation intégrale « selon le jeu de la solidarité nationale ». © *Société historique de Lisieux, Alcide Goupil.*

La thématique de ce congrès n'a encore jamais été abordée lors des précédentes rencontres de la *Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Normandie*. Par ce titre, nous avons d'abord voulu éviter les termes subjectifs de « révolte » et d' « émeute » à connotation positive pour l'un, négative pour l'autre (ainsi parle-t-on, par exemple, de la « révolte des Bonnets rouges » mais des « émeutes dans les banlieues »). Plus largement, nous avons pensé utile d'inclure dans nos travaux d'autres événements moins importants d'un point de vue médiatique : mouvements de grèves, manifestations, défilés, marches pacifiques, ainsi que toutes les autres formes de mobilisations collectives ayant pour but de contester ou de défendre une politique, une loi, une situation de fait ou une idéologie.

Faire l'histoire de ces événements c'est d'abord, bien sûr, revenir sur le déroulement des événements. C'est aussi s'interroger sur le sens de ces mouvements qui n'est pas toujours clairement exprimé, sur les formes de son expression, sur le lexique utilisé par les manifestants, sur leur organisation, leur communication, et, bien évidemment à la sociologie de leurs acteurs mais aussi à leurs gestes et leurs comportements. On prendra également en compte les réactions suscitées par ces mouvements : leur répression, les réactions de ceux à qui ces mouvements s'opposent et leur dénouement. Loin de se limiter à une question d'histoire politique et sociale, ce congrès est aussi l'occasion de se saisir des travaux des historiens du champ culturel afin d'étudier les discours et les représentations des manifestants.

Les mobilisations collectives ont pris parfois en Normandie des formes originales, comme celles utilisées, en 1935, par les « bouilleurs de cru » ou lors des « grèves du lait » de 1964 et de 2009. Inversement, on peut aussi s'interroger sur l'absence, en Normandie, de tel ou tel mouvement pourtant puissant à l'échelle nationale ou internationale.

Approche historiographique

Dès 1852, dans un contexte général d'anglophobie, Léon Puiseux consacre une étude aux « insurrections populaires en Normandie ». Celui qui ne pouvait prononcer le nom de la ville de Metz (où il avait en partie grandi) « sans que son cœur patriotique se gonflât, et sans appeler un nouveau Formigny qui nous rendit cette malheureuse victime de notre dernière guerre » voyait dans ces soulèvement la marque d'un mouvement nationaliste intemporel, interprétation contre laquelle réagit vivement, en 1888, Édouard le Héricher, régionaliste anglophile. Ce débat, sur le sentiment « national » des insurgés demeura vif en Normandie jusqu'à la veille de la Première guerre mondiale. Par la suite, l'étude des événements contestataires passa de mode pendant plusieurs dizaines d'années. Dans les années 1950, l'attention se porte sur les mouvements ouvriers. En 1963, paraît en France l'ouvrage de l'historien soviétique, Boris Porchnev sur *Les Soulèvements populaires en France de 1623 à 1648* qui entraîna une longue controverse entre les historiens marxistes et ceux de « l'école » de Roland Mousnier

issus de la droite catholique. Dans un contexte de réflexion intense sur ces événements, Madeleine Foisil publie, en 1973, un ouvrage sur la révolte normande des Nu-pieds de 1639. L'année suivante, ce fut au tour de la thèse de Michèle Perrot sur *Les ouvriers en grève, de 1871 à 1890.* Le cadre du livre est celui de la France mais, collaboratrice régulière aux *Annales de Normandie,* l'auteur y développe des pages importantes sur les mouvements normands.

Ancien étudiant d'Ernest Labrousse comme Michèle Perrot, Guy Lemarchand consacre à la même époque de nombreux travaux aux révoltes d'Ancien Régime. Grâce à lui et à plusieurs de ses collègues comme Claude Mazauric, Michel Biard, Bernard Bodinier et Pascal Dupuy, la jeune université de Rouen développe un vaste programme de recherche sur la Révolution française qui culmine en 1989 avec les célébrations du bicentenaire.

L'histoire des mouvements ouvriers au XX^{e} siècle a principalement été travaillée à l'université de Rouen par Marcel Boivin, et à Caen par Jean Quellien, qui a publié et lancé un grand nombre d'étudiants sur ces questions. On note ensuite, au cours des années 1990 et 2000, une certaine lassitude des historiens pour ces questions qui sont alors reprises par le monde syndical et associatif. C'est ainsi que l'Institut CGT d'Histoire sociale de Seine-Maritime s'est lancé dans un vaste travail de collecte et de publications de documents liés à l'histoire du monde ouvrier et a organisé en mai 2008 un colloque sur les luttes en mai et juin 68 des étudiants et des salariés de la Seine-Maritime.

Les recherches sur les mouvements étudiants, notamment celles de Jean Quellien, prennent de l'ampleur dans les années 2000 à l'occasion d'une exposition organisée à l'université de Caen sur *Les mouvements étudiants à Caen de 1968 à 2006*. On peut signaler à cet égard un article très récent de (2014) de Benoît Marpeau.

L'approche qui a été retenue pour la mise en place de ces orientations est davantage chronologique que thématique, d'abord parce que les raisons des mobilisations contestatrices sont plus nombreuses pour les époques récentes. Cependant, il ne faudrait pas négliger d'autres approches, dans l'espace et la longue durée. Existe-t-il, par exemple, au niveau régional, des permanences dans les comportements en terme de contestation et de mobilisation, voire de véritables « filiations » d'un événement à l'autre, comme l'a évoqué Jean Quellien à propos des références, parfois explicites, à la chouannerie lors de la crise des inventaires en 1905 ? Pour mener à bien des comparaisons pertinentes, il faut réfléchir à partir de phénomènes concernant l'ensemble de la région normande (quelle que soit la réaction et l'attitude adoptée) et susceptibles de mobiliser – potentiellement du moins – une part suffisamment large de la population. Ajoutons que le questionnement perd une bonne partie de sa validité avec les mouvements de population importants à partir de la seconde moitié du XX^{e} siècle.

Quelques événements, à titre de propositions non exhaustives, pouvant être illustrés au cours de ce colloque :

La documentation disponible étant très inégale selon les périodes, il est évident que les époques les plus récentes seront sans doute les plus étudiées. Toutefois, les

mouvements contestataires des périodes plus anciennes méritent bien souvent d'être réétudiés, comme l'a fait Mathieu Arnoux à propos de la grande révolte des paysans de 996. Certaines révoltes, comme celle des marchands de Rouen qui, en 1351, jetèrent les buffets des leveurs de taxes dans la Seine ne sont connues que par une très courte mention d'un chroniqueur. Les aspects normands de la Grande Jacquerie de 1358 doivent être réexaminés, tout comme ce qu'il est convenu de désigner sous l'expression de « révoltes anti-fiscales » de la fin du règne de Charles V et du début de celui de Charles VI (et en premier lieu la Harelle de Rouen de 1382) dont les aspects sociaux, politiques et identitaires semblent avoir été négligés. Après Roger Jouet, Vincent Challet est récemment revenu sur les aspects du « brigandage » normand pendant l'occupation anglaise, phénomène qu'il a rapproché du mouvement Tuchin, dans le Languedoc. De même, les mouvements de contestation qui secouent la Normandie dans les années 1435/1436 ont été tout dernièrement réinterprétés selon une lecture davantage économique et sociale, à l'inverse d'une interprétation ancienne plus nationaliste (Maneuvrier, 2015).

Epoque moderne : révolte des Gauthiers, Va-nu-pieds, Fronde, Guerre des farines, etc.

Au cœur du XVII[e] siècle, la Normandie est le théâtre de deux révoltes majeures, s'inscrivant dans un mouvement plus large de contestations populaires durant le ministériat de Richelieu. Ainsi, à partir de 1626, une multitude de révoltes éclatent en opposition au logement des gens de guerre, à l'imposition croissante ou encore à des luttes religieuses larvées. Ces évènements discontinus laissent apparaître une situation tendue au sein de la province la plus riche du royaume de France. L'année 1639, à travers les quelques semaines de la révolte des Nu-pieds, apparaît comme le paroxysme d'un siècle de contestation, la révolte normande par excellence menée par le mystérieux général Jean Nu-Pieds. Depuis la fin du XIX[e] siècle, ce mouvement collectif de masse – frappant les campagnes et les villes de Normandie – a attiré l'attention des historiens. Durant la décennie 1970, trois ouvrages ont renouvelé l'historiographie de cette révolte. D'abord, Boris Porchnev qui s'est interrogé sur les *Soulèvements populaires en France* de 1623 à 1648. Celui-ci considère que cette révolte est un exemple classique de soulèvement populaire qui serait une conséquence du régime politique et social sous le gouvernement de Richelieu. Madeleine Foisil considère, quant à elle, qu'il s'agit essentiellement d'une insurrection rurale, loin de s'étendre à toute la province, pour laquelle les foyers urbains n'auraient constitué que des points d'agitation isolés. Ces acteurs sont avant tout, dans les campagnes, les petites gens et, dans les villes, les gentilshommes et les bourgeois. En 1974, dans son travail de synthèse, Yves-Marie Bercé soulève l'idée que les modèles insurrectionnels du XVI[e] au XIX[e] siècle ne changent pas, la gestualisation et les comportements restent identiques. Toutefois, c'est bien plus la répression et les sanctions vis-à-vis des élites et en particulier l'interdiction du parlement de Normandie qui ont rendu célèbre cet évènement contestataire.

Les sanctions ont été perçues comme injustes par les élites qui considéraient que la lutte contre les insurgés avait porté ses fruits et permis un certain retour à la paix civile. S'ensuivent dix années de tensions au sein du parlement, réaménagé en deux sessions semestrielles, qui subit l'introduction de nombreux horsains dans une cour souveraine au recrutement traditionnellement normand avec un très fort tropisme en faveur de la ville de Rouen. Ces ressentiments au sein des élites normandes se sont finalement exprimés de manière intense durant la Fronde en profitant des évènements

parisiens. Ainsi, du 24 janvier au 1er avril 1649, les élites provinciales s'allient sous l'autorité du gouverneur de Normandie, le duc de Longueville, pour faire sécession et revendiquer la fin des sanctions et un certain « soulagement du peuple » ou, autrement dit, des baisses d'impôts. Malgré la paix de Ruel, signé avec la reine régente, Anne d'Autriche, la Normandie reste ponctuellement en ébullition jusqu'en 1652, année du dernier arrêt frondeur contre le cardinal Mazarin déclaré criminel de lèse-majesté. Cette dernière grande révolte normande, avant la mise au pas par Louis XIV, a suscité l'attention des chercheurs et des historiens. Les publications sur cette révolte sont anciennes et éparses, on connaît d'abord celle d'Amable Floquet (1842) qui y consacre le cinquième tome de son *Histoire du Parlement* et celle de Paul Logié datant des années 1950. C'est seulement depuis quelques décennies que ce thème connaît un regain d'intérêt, comme en témoignent la thèse de l'historien américain David Joseph Lansky (1982) ou, plus récemment, l'article de Guy Lemarchand (1995) qui se penche sur les mobilisations populaires dans la ville de Rouen.

Longtemps, le XVIIIe siècle a bénéficié d'un statut particulier dans l'historiographie des événements contestataires. Siècle des Lumières et de la Révolution française, c'était aussi, pour les historiens spécialistes de la contestation, par opposition au XVIIe siècle, une période durant laquelle on assistait à une modération des révoltes, à une accalmie avant la tempête révolutionnaire de 1789. Depuis une dizaine d'années, cette image d'Épinal a été battue en brèche par Jean Nicolas (2002) qui a dénombré pour l'ensemble de la France, entre 1661 et 1789, plus de 8 500 événements contestataires dont 427 pour la Normandie. Pour le XVIIIe siècle, la nature de ces événements est extrêmement variée : luttes contre la seigneurie, le clergé, la noblesse ou les autorités municipales, contre la fiscalité ou les initiatives réformatrices de l'État. Il ne faut pas oublier les conflits autour du travail comme les « bacchanales » (grèves de moissonneurs) et les bris de machines par les ouvriers comme à Falaise en 1788 ou à Rouen en 1789. Enfin, le XVIIIe siècle est marqué par des luttes incessantes contre la cherté des prix du grain, l'accaparement, et leur départ à l'étranger. Ces événements contestataires liés à la question du blé, que l'on inscrit depuis l'ouvrage de Guy-Robert Ikni et de Florence Gauthier dans le cadre plus global de la « Guerre du blé », donnent lieu à d'importantes mobilisations collectives dans toute la Normandie que ce soit en 1709, 1720, 1725, 1740-41, 1752, 1757 (à Caen) 1763-64, 1768 (en Haute-Normandie), 1775 (« Guerre des Farines » en Haute-Normandie), 1783-84, ou encore en 1788-1789. Les formes variées de ces événements contestataires liés aux subsistances et leur accessibilité dans les archives départementales (Séries C et B) permettent d'approcher les mécanismes sociaux à l'œuvre lors de ces mobilisations collectives, ou encore de réaliser une sociologie des acteurs en milieu rural ou urbain. Par ailleurs, malgré l'immense enquête de Jean Nicolas, de nombreux événements contestataires, relevant de cette « Guerre du blé », demeurent encore inconnus et peuvent être découverts lors de visites aux archives départementales.

L'époque révolutionnaire

Pour la période révolutionnaire, nombreux et variés sont les événements contestataires en Normandie. Aux troubles frumentaires qui surviennent dans les campagnes pendant la période de soudure en juin et en juillet 1789, s'ajoutent les jacqueries paysannes (Grande Peur) telles que les a décrites Georges Lefebvre : attaques de châteaux, pillages des caves des manoirs, recherches des chartriers, qui touchent la

partie orientale du Bocage et les régions alentours (Falaise, Condé-sur-Noireau, Mortagne, L'Aigle, Lisieux et le Pays d'Auge, ou encore le Pays de Bray et Dieppe). Des troubles urbains viennent également accompagner ces troubles ruraux lors de l'été 1789. De nouvelles mobilisations collectives liées aux subsistances surviennent dès 1792 et se poursuivent dans l'ensemble de la Normandie jusqu'en 1795. Durant cette période, on assiste également à des résistances lors des levées en masse de mars 1793, en particulier dans les campagnes du Bocage, dans la plaine de Caen et dans l'Orne. Enfin, il ne faut pas oublier la chouannerie puisqu'à deux reprises la Normandie fut le théâtre d'une contre-révolution : de 1794 à 1796 et de 1796 à 1798 (Quellien, 1989). Mais des bandes de brigands (y eut-il des « chauffeurs de pieds » en Normandie à cette époque ?), parfois liés aux contre-révolutionnaires et regroupés sous l'appellation de « brigands royaux », sévirent dans la région, notamment sous le Directoire. On exclura cependant le fédéralisme normand, bien connu par ailleurs.

Les grandes contestations du XIX^e^ siècle

On pense d'abord à la révolte frumentaire de 1812 (Coftier et Dartiguave, 1999), à celle de 1817, mais aussi aux « Brûleries de 1830 » marquées par une vague d'incendies volontaires qui jeta un trouble profond dans tout le Bocage normand puisque, entre février et juillet, on dénombra près de 200 feux allumés par des mains criminelles dans le ressort de la cour d'appel de Caen qui ne tardèrent pas à recréer une atmosphère digne de la Grande peur de 1789. Les incendies cessèrent pratiquement fin juillet, alors qu'un brasier, d'une autre nature celui-là, enflammait la capitale durant les « Trois Glorieuses » (27-28 et 29 juillet 1830) qui mirent brutalement fin au règne de Charles X.

En juillet 1848, le Bocage est le théâtre d'une nouvelle « Grande peur », dans la lignée de celle de 1789. La rumeur se répand et enfle rapidement, le tocsin sonne, repris de village en village. On parle de centaines, voire de milliers d'insurgés réfugiés dans les bois entre Vire et Caen, semant partout la terreur. Enfin, la mise en place des mouvements syndicalistes, mais aussi les grèves et manifestations plus locales entrent pleinement dans la problématique du congrès.

D'innombrables mouvements plus contemporains

Au XX^e^ siècle, les événements contestataires sont légions. On pense évidemment aux taxations de 1919 sur les marchés, aux manifestations avec grèves du 1^er^ mai (pas encore férié, chômé et payé), aux mouvements ouvriers de 1936 et de l'après-guerre, aux événements de mai 68 ; aux manifestations clandestines qui eurent lieu pendant l'occupation nazie. Moins connus sont les rassemblements effectués lors de l'inhumation d'aviateurs alliés ou les importantes mobilisations de rue conduites en réponse aux mots d'ordre de Londres, par exemple à l'occasion du 14 juillet 1941. Une attention spéciale peut aussi être portée aux contestations du monde agricole et aux divisions internes qu'elles laissent parfois apparaître (conflits foncier des années 1960 et 1970, grèves du lait de 1972 et 2009, dissensions autour de la fin des quotas laitiers) ; aux mouvements étudiants ; aux luttes féministes ; ou encore aux marches des fiertés (ou *Gay Pride*) et autres manifestations traditionnellement qualifiées de « pacifiques ». D'autres événements plus récents, encore trop peu étudiés par les historiens, méritent également d'être abordés comme ceux qualifiés par la presse « d'émeutes urbaines », à Rouen en 1994, ou à Évreux en novembre 2005. Le traitement médiatique et politique de tous ces

événements fait partie intégrante de la problématique du congrès ainsi que les grandes mobilisations conservatrices contre la fermeture des écoles religieuses après la loi de 1901 sur les associations ou celles de 1905/1906 lors des inventaires menés dans les églises. On pense ici aux incidents graves qui éclatèrent alors dans le sud Manche tandis que la Seine-Inférieure et le Calvados demeurèrent relativement calmes, ou, plus près de nous, les défilés de « La manif pour tous » de 2012 et 2013. Enfin, les mobilisations environnementales comme les mouvements anti-nucléaire ou les « zones à défendre » qui émergent afin de protéger des espaces naturels riches en biodiversité de l'artificialisation (grands équipements, infrastructures de transport) et des alliances, parfois fragiles, qu'elles construisent avec des acteurs moins radicaux à l'occasion de certaines luttes (Ligne THT Cotentin-Maine, Plateforme environnementale GDE dans l'Orne).

Beaucoup de choses restent à faire sur les événements contestataires : études sociologiques des acteurs, du rôle des femmes (fréquemment sous-évalué), des modes d'actions, des techniques de communications mises en œuvre, du traitement dans les médias et dans les représentations iconographiques de ces événements, etc.

Bibliographie indicative :

Nous avons privilégié dans cette courte bibliographie, les travaux généraux, facilement accessibles (parfois en ligne), ainsi que les travaux portant spécifiquement sur la Normandie.

Synthèses, bibliographie, historiographie :

Bercé, Yves-Marie, *Révoltes et révolutions dans l'Europe moderne,* Paris, Collection Biblis, 2013 (rééd.).

Mandrou, Robert, *Les soulèvements populaires et la Société française du XVIIe siècle*, Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 14e année, N. 4, 1959, p. 756-765.

Mousnier, Roland, *Fureurs paysannes, Les paysans dans les révoltes du XVIIe siècle (France, Russie, Chine)*, Paris, Clamann-Levy, 1967.

Nicolas, Jean, (dir.), *Mouvements populaires et conscience sociale (XVIe-XIXe siècles). Actes du colloque de Paris (24-26 mai 1984),* Paris, Maloine, 1985, 773 p.

Nicolas, Jean, *La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale 1661-1789,* Paris, Seuil, 2002.

Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte/Poche, 2014. 799 p.

Tilly, Charles, *La France conteste de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986.

Les mouvements contestataires au Moyen Âge

Arnoux, Mathieu, « Classe agricole, pouvoir seigneurial et autorité ducale. L'évolution de la Normandie féodale d'après le témoignage des chroniqueurs (X^{e}-XII^{e} siècles) », *Le Moyen Âge*, t. XCVIII, 1992, p. 35-60.

Arnoux, Mathieu, « Les paysans et le duc : autour de la révolte de 996 », dans *La Normandie vers l'an mil*, dir. F. de Beaurepaire et J.-P. Chaline, Rouen, Société de l'Histoire de Normandie, 2000, p. 105-111.

Arnoux, Mathieu, *Le temps des laboureurs. Travail, ordre social et croissance en Europe (XIe-XIVe siècle)*, Paris, Albin Michel (« L'évolution de l'humanité »), 2012, 393 p.

Billiet, Frédéric, « Témoignages de la chanson de contestation dans le Manuscrit de Bayeux », *Images de la contestation du pouvoir dans le monde normand*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (29 sept.-3 oct. 2004) publiés sous la direction de C. Bougy et S. Poirey, Presses universitaires de Caen, 2007, p. 185-204.

Challet, Vincent, « Tuchins et brigands des bois : communautés paysannes et mouvements d'autodéfense en Normandie pendant la guerre de Cent Ans », *Images de la contestation du pouvoir dans le monde normand*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (29 sept.-3 oct. 2004) publiés sous la direction de C. Bougy et S. Poirey, Presses universitaires de Caen, 2007, p. 135-146.

Curry, Anne, « Pour ou contre le roi d'Angleterre ? La discipline militaire et la contestation du pouvoir en Normandie au XVe », *Images de la contestation du pouvoir dans le monde normand*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (29 sept.-3 oct. 2004) publiés sous la direction de C. Bougy et S. Poirey, Presses universitaires de Caen, 2007, p. 147-162.

Gasté, Armand, « Les insurrections populaires en Basse-Normandie au XVe siècle pendant l'occupation anglaise et la question d'Olivier Basselin», *Annales de la Faculté des Lettres de Caen*, 5e année, n°1, 1889

Goulay, Dominique, « La résistance à l'occupant anglais en Haute-Normandie (1435-1444) », *Annales de Normandie*, 36e année n°1, 1986, p. 37-55.
url :/web/revues/home/prescript/article/annor_0003-4134_1986_num_36_1_1717

Jouet, Roger, « La résistance à l'occupation anglaise en Basse-Normandie (1418-1450) », *Cahier des Annales de Normandie n°5*, 1969.
url :/web/revues/home/prescript/article/annor_0570-1600_1969_hos_5_1_4127

Laîné, Stéphane, « La Farce de Pates-Ouaintes (1493), un épisode méconnu de contestation estudiantine : approche historique, littéraire et linguistique », *Images de la contestation du pouvoir dans le monde normand*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (29 sept.-3 oct. 2004) publiés sous la direction de C. Bougy et S. Poirey, Presses universitaires de Caen, 2007, p. 205-230.

Le Héricher, Édouard, « Une prétendue insurrection populaire en Basse-Normandie, *Mémoires de la Société d'Archéologie, littérature, sciences et arts des arrondissements d'Avranches et de Mortain*, tome IX, 1888, p. 305-342.

Lucas-Avenel, Marie-Agnès, « La conquête de l'Italie du Sud : Contestation et légitimation d'après Geoffroi Malaterra », *Images de la contestation du pouvoir dans le monde normand*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (29 sept.-3 oct. 2004) publiés sous la direction de C. Bougy et S. Poirey, Presses universitaires de Caen, 2007, p. 31-52.

Luce, Siméon, *Histoire de la jacquerie d'après des documents inédits*, Paris, Honoré Champion, 1894.

MANEUVRIER, Christophe, « Le siège de Caen par les « gens de communs » en 1435 : action militaire au service de Charles VII ou révolte frumentaire ? », *Les Normands et la guerre*, Actes du 49e Congrès organisé par la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Normandie (Rouen, 16-19 octobre 2013), textes recueillis et publiés par Bernard Bodinier, Louviers, 2015, à paraître.

MANEUVRIER, Christophe, « Le massacre des « communes gens du pays de Normandie » de 1434 », dans *Des Communautés rurales en conflit dans l'Ouest de la France au Moyen Âge et à l'Époque Moderne, 3e journée d'étude sur les communautés rurales dans l'Ouest de la France au Moyen Âge et à l'époque moderne*, C. Jeanneau et P. Jarnoux (éd.), Brest, Université de Bretagne Occidentale, à paraître en 2015.

PUISEUX, Léon, « Insurrections populaires en Normandie pendant l'occupation anglaise au XVe siècle », *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, tome XIX, 1852, p. 138-159

SADOURNY, Alain, « Les émeutes fiscales à Rouen dans la seconde moitié du XIVe siècle », *Images de la contestation du pouvoir dans le monde normand,* Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (29 sept.-3 oct. 2004) publiés sous la direction de C. Bougy et S. Poirey, Presses universitaires de Caen, 2007, p. 107-120.

STRICKLAND, Matthew, « Réconciliation ou humiliation? La suppression de la rébellion aristocratique dans les royaumes anglo-normand et angevin », *Images de la contestation du pouvoir dans le monde normand,* Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (29 sept.-3 oct. 2004) publiés sous la direction de C. Bougy et S. Poirey, Presses universitaires de Caen, 2007, p. 65-78.

Contestations et mobilisations collectives du XVI^e^ siècle à la Révolution française

ALLINNE, Jean-Pierre. « À propos des bris de machines textiles à Rouen pendant l'été 1789 : émeutes anciennes ou émeutes nouvelles ? », *Annales de Normandie*, 31e année n°1, 1981, p. 37-58.
url :/web/revues/home/prescript/article/annor_0003-4134_1981_num_31_1_5410

BERCE, Yves-Marie, *Croquants et Nu-pieds. Les soulèvements paysans en France au XVI^e^ au XIX^e^ siècle*, Paris, coll. « Archives », n°55, Gallimard, 1974

DÉSERT, Gabriel, *La Révolution Française en Normandie*, PRIVAT, 1989.

FOISIL, Madeleine, *La Révolte des Nu-Pieds et les révoltes normandes de 1639*, Paris, Presses Universitaires de France, 1970

GOGER, Jean-Marcel, « De l'émotion à la révolte, le cas de Rouen à la fin du règne de Louis XIV », *Révolte et société*, 2 vol., Gambrelle, 1989, t. II, p. 53-60.

HUGON, Alain, « Existe-t-il une Fronde normande ? », *Images de la contestation du pouvoir dans le monde normand,* Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (29 sept.-3 oct. 2004) publiés sous la direction de C. Bougy et S. Poirey, Presses universitaires de Caen, 2007, p. 233-246.

IKNI, Guy-Robert, « La guerre des Farines (1775) », *Cahiers d'histoire de l'institut de recherches marxistes*, n°15, 1983.

JOURDAN, Philippe, « Une contestation pré-révolutionnaire en Normandie : L'Avis des Bons Normands de Jacques Thouret », *Images de la contestation du pouvoir dans le monde normand,* Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (29 sept.-3 oct. 2004) publiés sous la direction de C. Bougy et S. Poirey, Presses universitaires de Caen, 2007, p. 295-308.

JOUANNE, René, « Les émeutes paysannes en pays bas-normand », *Le Pays Bas-Normand*, 1957.

LANSKY, David Joseph, *Paternal rule and provincial revolt in seventeenth-century France. The social basis of the Fronde in Rouen*, Berkeley, University of California, 1982

LANTIER Maurice, « La crise des subsistances en 1784, à Saint-Lô », *Annales de Normandie*, 25e année n°1, 1975, p. 13-31.

LEMARCHAND, Guy, « La Fronde à Rouen : le peuple manipulé, le peuple acteur », *Annales de Normandie*, n°5, 1995, p. 405 à 417

LEMARCHAND, Guy, « Sur la révolution paysanne dans la Révolution française », *Cahier des Annales de Normandie n°30, 2000. Féodalisme, société et Révolution Française : études d'histoire moderne, XVIe-XVIIIe siècles*, textes réunis par P. Dupuy et Y. Marec, p. 205-216.
url :/web/revues/home/prescript/article/annor_0570-1600_2000_hos_30_1_2378

LEMARCHAND, Guy, « Crises économiques et atmosphère sociale en milieu urbain sous Louis XIV », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, tome XIV, Juillet-Septembre, 1967.

LEMARCHAND, Guy, « Troubles et révoltes populaires en France au XVIe et XVIIe siècles. Essai de mise au point », *Cahier des Annales de Normandie n°30, 2000. Féodalisme, société et Révolution Française : études d'histoire moderne, XVIe-XVIIIe*, textes réunis par P. Dupuy et Y. Marec, p. 131-158.
url :/web/revues/home/prescript/article/annor_0570-1600_2000_hos_30_1_2375

LEMARCHAND, Guy, « Les troubles de subsistances dans la Généralité de Rouen (seconde moitié du XVIIIe siècle), *Cahier des Annales de Normandie n°30, 2000. Féodalisme, société et Révolution Française : études d'histoire moderne, XVIe-XVIIIe siècles*, textes réunis par P. Dupuy et Y. Marec, p. 183-204.

MUSSET, Jacqueline, « L'administration face à deux émeutes portuaires dans l'élection de Valognes à la fin de l'Ancien Régime », *Annales de Normandie*, 1977, vol. 27, n° 4, p. 356-357.
url :/web/revues/home/prescript/article/annor_0003-4134_1977_num_27_4_5255

PERROT, Jean-Claude, « La révolution en Normandie », *Annales de Normandie*, 1958, vol. 8, n° 4, p. 474-481.
url :/web/revues/home/prescript/article/annor_0003-4134_1958_num_8_4_4398_t1_0474_0000_5

RUDE, Georges, « La taxation populaire de mai 1775 en Picardie, en Normandie et dans le Beauvaisis », *Annales Historique de la Révolution Française*, n°165, Juillet-Septembre 1961, p. 305-326.

Époque contemporaine (XIXe-XXIe)

BARZMAN, John, *Dockers, métallos, ménagères. Mouvements sociaux et culture militante au Havre, 1912-1923*, Publications des universités de Rouen et du Havre, 1997.

BOIVIN, Marcel, *Le mouvement ouvrier dans la région de Rouen (1851-1876)*, Publications de l'université de Rouen, 2 vol., 1989.

COFTIER, Pierre et DARTIGUENAVE, Paul, *Révolte à Caen 1812*, Cabourg, Les Cahiers du temps, 1999.

Coulomb P., Delorme H., Hervieu B., Jollivet M., Lacombe P., 1990, *Les agriculteurs et la politique, Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques*, Paris, 594 p.

Désert, Gabriel, « 1848 dans l'arrondissement de Caen », *Annales de Normandie*, 1e année n°2, 1951, p. 125-131.
url :/web/revues/home/prescript/article/annor_0003-4134_1951

Jalabert L., Patillon C., *Mouvements paysans face à la politique agricole commune et à la mondialisation (1957-2011)*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2013, 250 p.

Leménorel, Alain, *68 à Caen*, Cabourg, Les Cahiers du temps, 2008,

Lynch, Édouard, « Détruire pour exister : les grèves du lait en France (1964, 1972 et 2009) , *Politix* 3/2013 (N° 103) , p. 99-124.
URL : www.cairn.info/revue-politix-2013-3-page-99.htm.

Marpeau, Benoît, « Malaise étudiant et perplexités professorales : violence et affrontements symboliques à Caen en 1970-1971 », *Annales de Normandie*, 64e année, 2014, n°2, p. 117-134.
URL : www.cairn.info/revue-annales-de-normandie-2014-2-page-117.htm.

Martin, Jean-Claude. Acquéreurs de Biens nationaux et Chouans dans le Domfrontais pendant la Révolution Française, *Annales de Normandie*, 39e année n°3, 1989, p. 265-284.
url :/web/revues/home/prescript/article/annor_0003-4134_1989_num_39_3_1850

Mazauric, Claude, « Vingt-quatre ans de recherches sur l'histoire de la Révolution française à l'université de Rouen », *Annales de Normandie*, 1989, p. 459-471.
url :/web/revues/home/prescript/article/annor_0003-4134_1989_bib_39_5_4909

Péron-Lecouturier, Suzanne, « La révolution de 1830 vue par des Falaisiens », *Annales de Normandie*, 30e année n°3, 1980. pp. 276-282.
url :/web/revues/home/prescript/article/annor_0003-4134_1980_num_30_3_6349

Perrot, Michelle, « Aperçu sur le mouvement ouvrier et socialiste dans le Calvados. 1871-1914 », dans *Actes du Congrès National des Sociétés Savantes*, 1956

Perrot, Michelle, *Les ouvriers en grève. France 1871-1890*, 2 vol., Paris-La Haye, Mouton, coll. « Civilisations et Sociétés », 1974.

Perrot, Michelle, « De la chouannerie à la Troisième République », *Annales de Normandie*, 1962, vol. 12, n° 2, p. 114-121.
url :/web/revues/home/prescript/article/annor_0003-4134_1962_num_12_2_4510_t1_0114_0000_2

Peyrou, Florencia, « Autour des émeutes rouennaises d'avril 1848 : réalité et représentations d'une insurrection ouvrière », *Annales de Normandie*, 48e année n°5, 1998, p. 545-570.
url :/web/revues/home/prescript/article/annor_0003-4134_1998_num_48_5_4850

Pouessel, Jean, « Chouans et chouannerie dans la Manche (1797-1801) », *Annales de Normandie*, 36e année n°3, 1986. A travers l'histoire de la Manche, p. 235-252.
url :/web/revues/home/prescript/article/annor_0003-4134_1986_num_36_3_1743

Pouessel, Jean, « Aspects de la Chouannerie dans la Manche », *Annales de Normandie*, 39e année n°3, 1989, p. 245-264.

url :/web/revues/home/prescript/article/annor_0003-4134_1989_num_39_3_1849

Quellien, Jean, « Contribution à l'histoire du Mouvement ouvrier en Basse-Normandie : La naissance du mouvement ouvrier bas-normand à la fin du XIXe siècle », *Annales de Normandie*, 33e année n°1, 1983, p. 21-61.

Quellien, Jean, « Le Bocage normand, terre de révoltes », dans *Révolution et mouvements révolutionnaires en Normandie,* Actes du XXIVe congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, Le Havre, 1989, Cahiers havrais de recherche historique, hors série, 1990, p. 339-354.

Quellien, Jean, « La révolte des bouilleurs de cru de 1935 en Basse-Normandie », *Cahier des Annales de Normandie* n°26, 1995, Mélanges René Lepelley, p. 559-569.

Quellien, Jean, « La vie d'une organisation ouvrière bas-normande à la Belle Epoque : le Syndicat du Bâtiment de Trouville-Deauville », *Annales de Normandie*, 30e année n°2, 1980, p. 155-191.
url :/web/revues/home/prescript/article/annor_0003-4134_1980_num_30_2_5379

Quellien, Jean, *Le Calvados au temps du Front populaire,* Caen, éditions du Lys, 1996.

Quellien, Jean, « À propos de la géographie de la Chouannerie en Basse-Normandie », *Annales de Normandie*, 39e année n°3, 1989, p. 235-243.
url :/web/revues/home/prescript/article/annor_0003-4134_1989_num_39_3_1848

Tatard, Joël, « Le mouvement ouvrier à Condé-sur-Noireau à la fin du XIXe siècle », *Annales de Normandie*, 28e année n°1, 1978, p. 27-48.
url :/web/revues/home/prescript/article/annor_0003-4134_1978_num_28_1_5272

Mai-juin 68 en Seine-Maritime. Un printemps de luttes sociales qui ont changé la vie, Rouen, Institut CGT d'Histoire sociale de Seine-Maritime, 2008, 150 p.

1936. Ils ont osé, ils ont gagné. Histoire des grèves en Seine-Maritime, Institut CGT d'Histoire sociale de Seine-Maritime, 2006, 150 p.

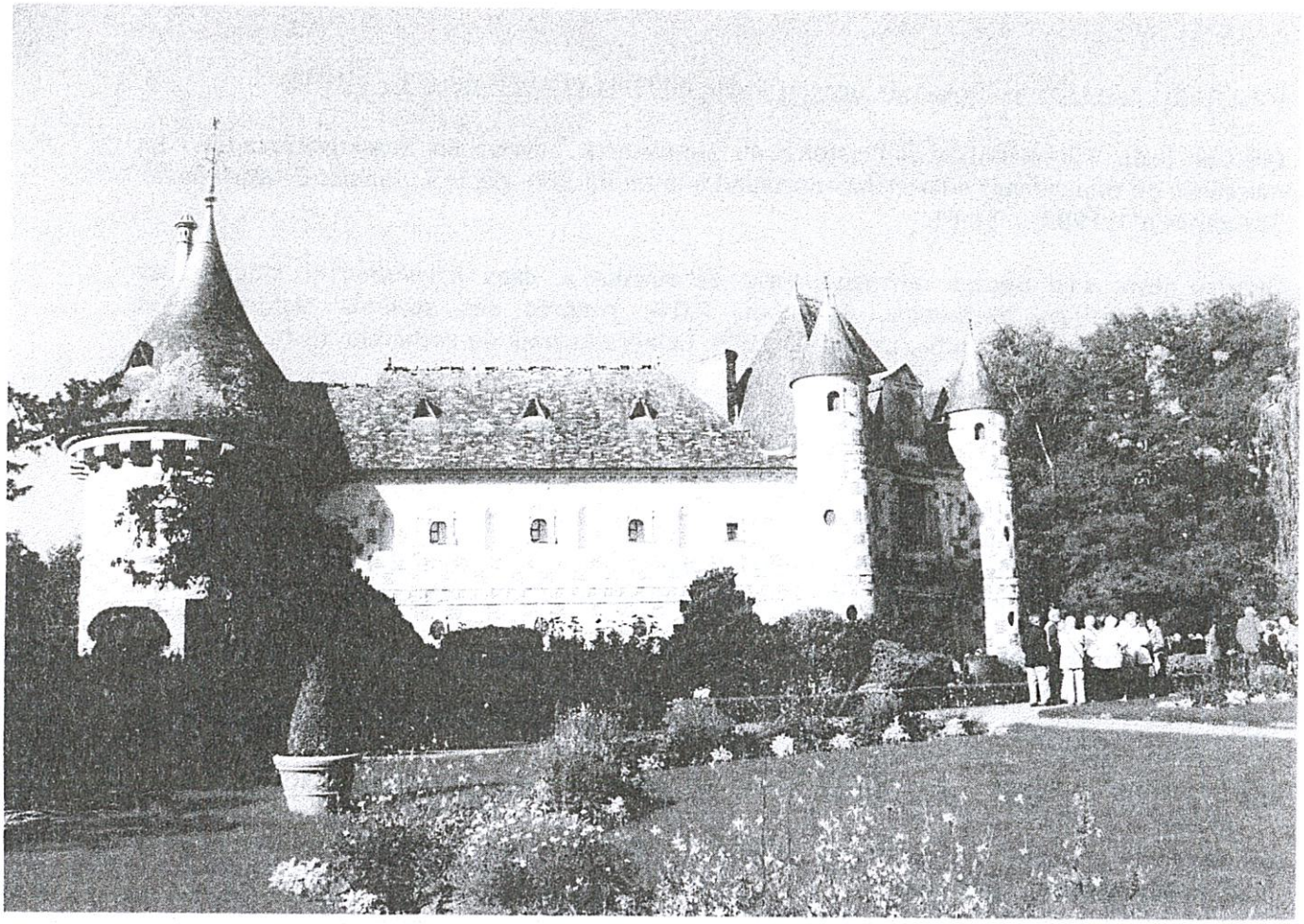

Le château de Saint-Germain-de-Livet vu du parc

photographie Claire COEURET

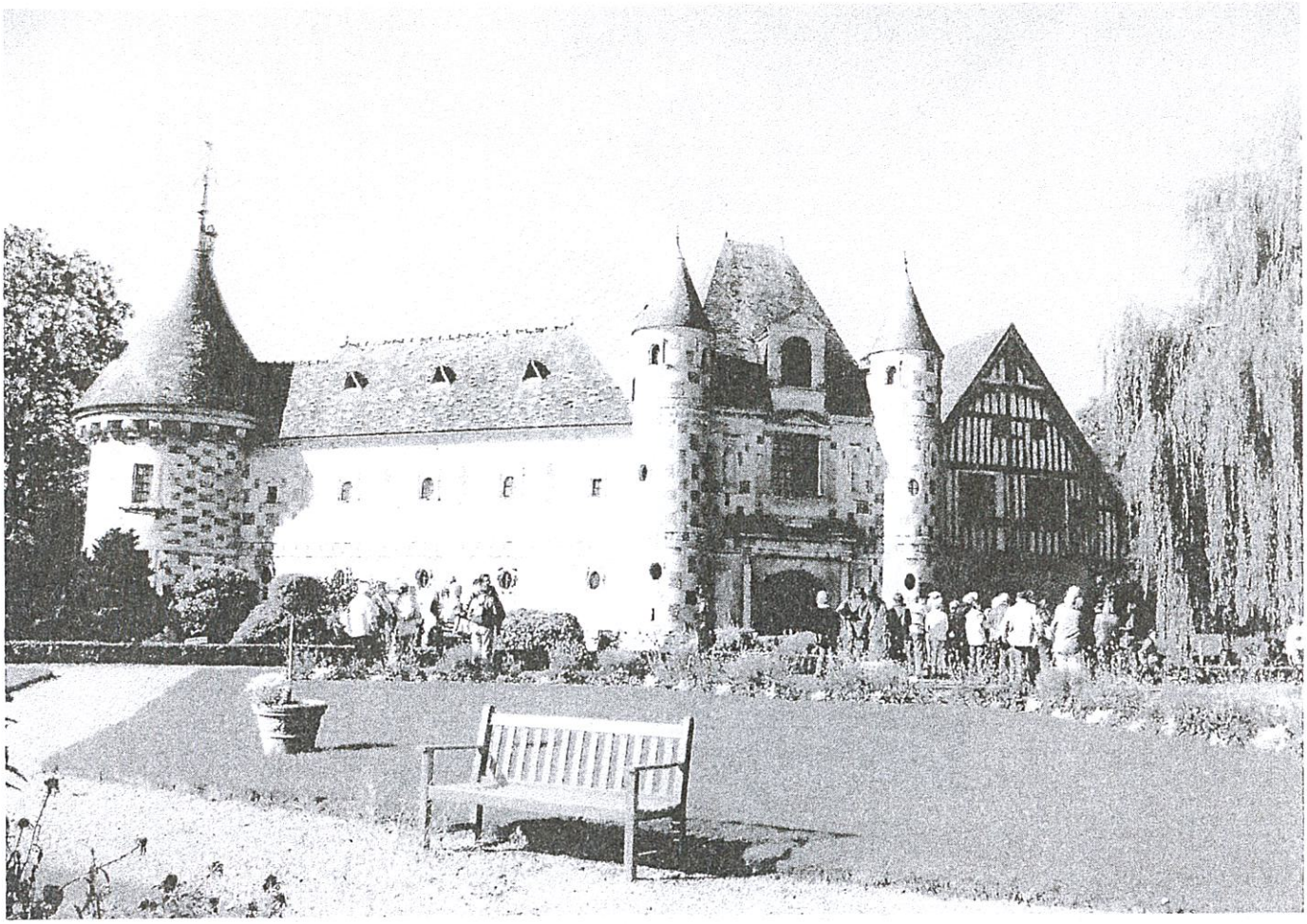

;

Le château de Saint-Germain-de-Livet

Jack MANEUVRIER
photographies : Claire COEURET

Le château se compose de deux enceintes. On entre dans la première par une grande porte cintrée accompagnée d'une poterne en accolade pratiquée dans un mur de pierres et de briques vertes vernissées disposées de manière à former un échiquier. C'est à proprement parler, une basse-cour qui ne renferme que des bâtiments d'exploitation rurale et le colombier. Tous ces bâtiments sont en bois ; un seul a conservé quelque cachet : il remonte au XVIe siècle.

Au fond de la première enceinte s'élève le château, entouré de larges fossés remplis d'eau vive. Le pavillon d'entrée est bâti en échiquier de pierres et de briques vernissées, alternativement rouges et vertes. Deux sveltes tourelles à toit conique flanquent ses angles ,La porte accompagnée d'un portique d'angle corinthien porte la date de 1584. Une fenêtre à fronton triangulaire éclaire la salle supérieure

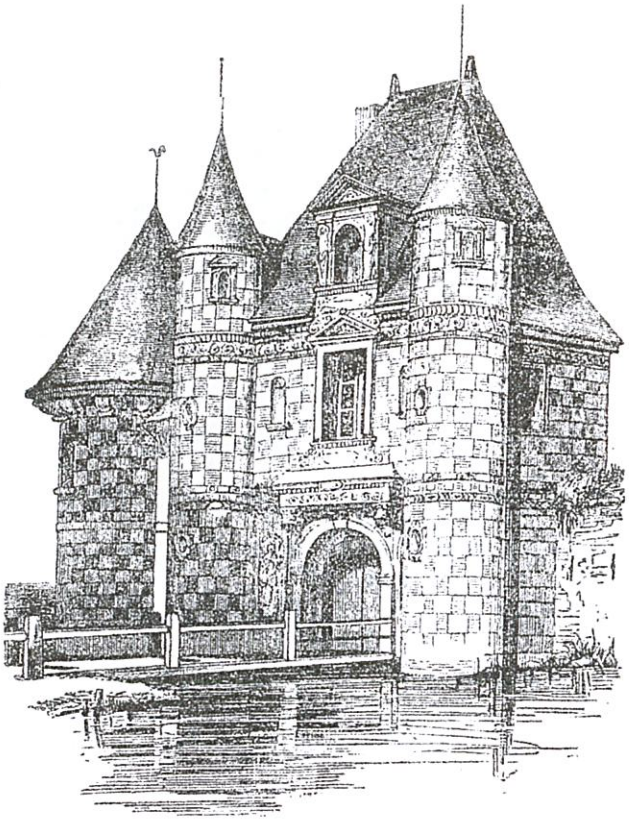

ENTRÉE DU CHATEAU DE LIVET.

La porte d'entrée du château

dessin de M. Bouet

in Statistique Monumentale du Calvados par M. BOUET 1867

réédition Joseph Floche 1967

Au nord-ouest, le logis à pans de bois

Ce logis présente une ossature de pans de bois verticaux sur deux niveaux séparés par un encorbellement et surmontée d'un comble percé de deux grandes lucarnes. L'ensemble peut remonter au XVe siècle.

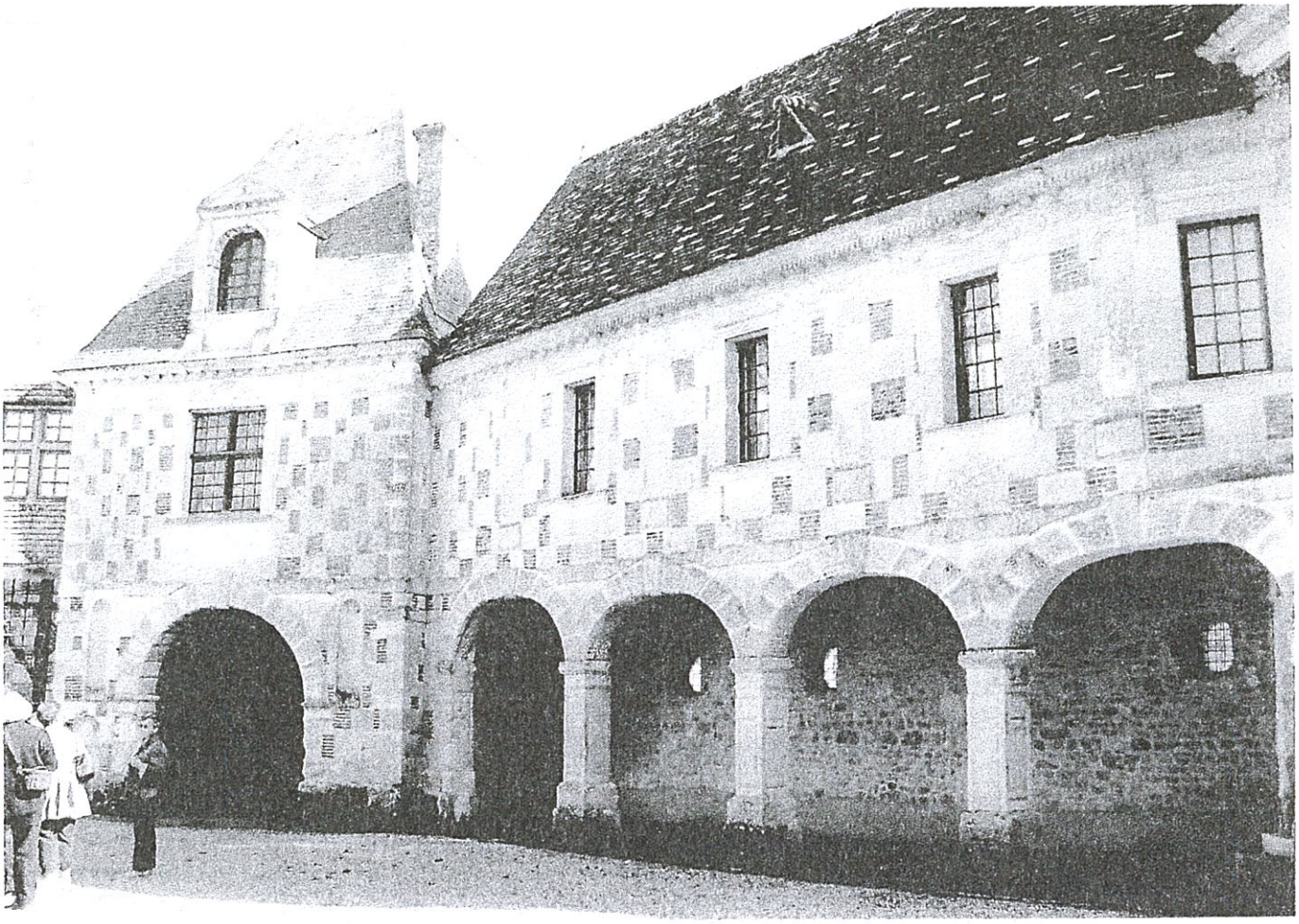

Cour intérieure du château

La cour intérieure occupe le centre du château. Elle est fermée par une galerie de quatre arcades qui forme une sorte de cloître. L'étage supérieur répète l'ordonnance extérieure avec son alternance de pierres et de briques vernissées rouges et vertes. La corniche richement sculptée porte sur sa frise l'inscription suivante :

Finis laudat opus

et plus bas dans un cartel :

1588

Un peu d'histoire (d'après Arcisse de Caumont[1])

Trois familles ont possédé successivement la baronnie de Livet. La première en date est la famille Tyrel. Elle était puissante das la contrée dès le commencement du XIIIe siècle. En 1206, Guillaume Tyrel, écuyer de Livet-le -Beaudoin. Après cette famille, les Livet se trouvent en possession de cette terre qui entre dans la maison de Tournebu, en 1462.Pierre de Tournebu eut six fils dont l'aîné jean fut signeur de Livet après son père. Jacques, fils de Jean, aussi seigneur de Livet augmenta ses domaines déjà considérables des terres de la Prévostière et du Pont-Mauvoisin que lui apporta sa femme Geneviève Pillois de Montigny.

C'est à Robert, son petit-fils qu'il faut attribuer la construction du château.

Jusqu'à la Révolution, la famille de Tournebu posséde les terres de Livet, Mesnil-Eudes et le Pont-Mauvoisin ; mais c'est le château de Saint-Germain qui lui sert toujours de résidence.

STATUE TOMBALE D'UN SIRE DE TOURNEBU, A SAINT-GERMAIN-DE-LIVET.

1 Arcisse de Caumont : Statistique Monumentale du Calvados 1867, réimpression Joseph FLOCH, imprimeur éditeur Mayenne 1967

Les vassaux de la seigneurie de Livet devaient à leurs seigneurs :

Des rentes en argent :14 deniers par acre en moyenne
Des chapons à Noël
Des œuf à Pâques
Foy, hommage' , reliefs et treizièmes
Obéissance de court et usage
Aides coutumières
Service de prévosté
Regard de mariage
Abattre et cueillir les fruits, tant pommes que poires et les porter aux greniers
Les piler, sildrer et entonner
Chaumer les chaumes, quérir les hards pour iceulx lier
Fâner, botteler, charrier et entasser les foins
Prière de charrues et de perches deux fois par an « pourveu qu'il y ait bêtes tirantes à harnois et regessantes sur le fief »
Ban du moulin : aider à amener les meules et le tournnt d'iceluy moulin dentre les quatre portes de la Normandie
Aider à tenir les écluses en bon état

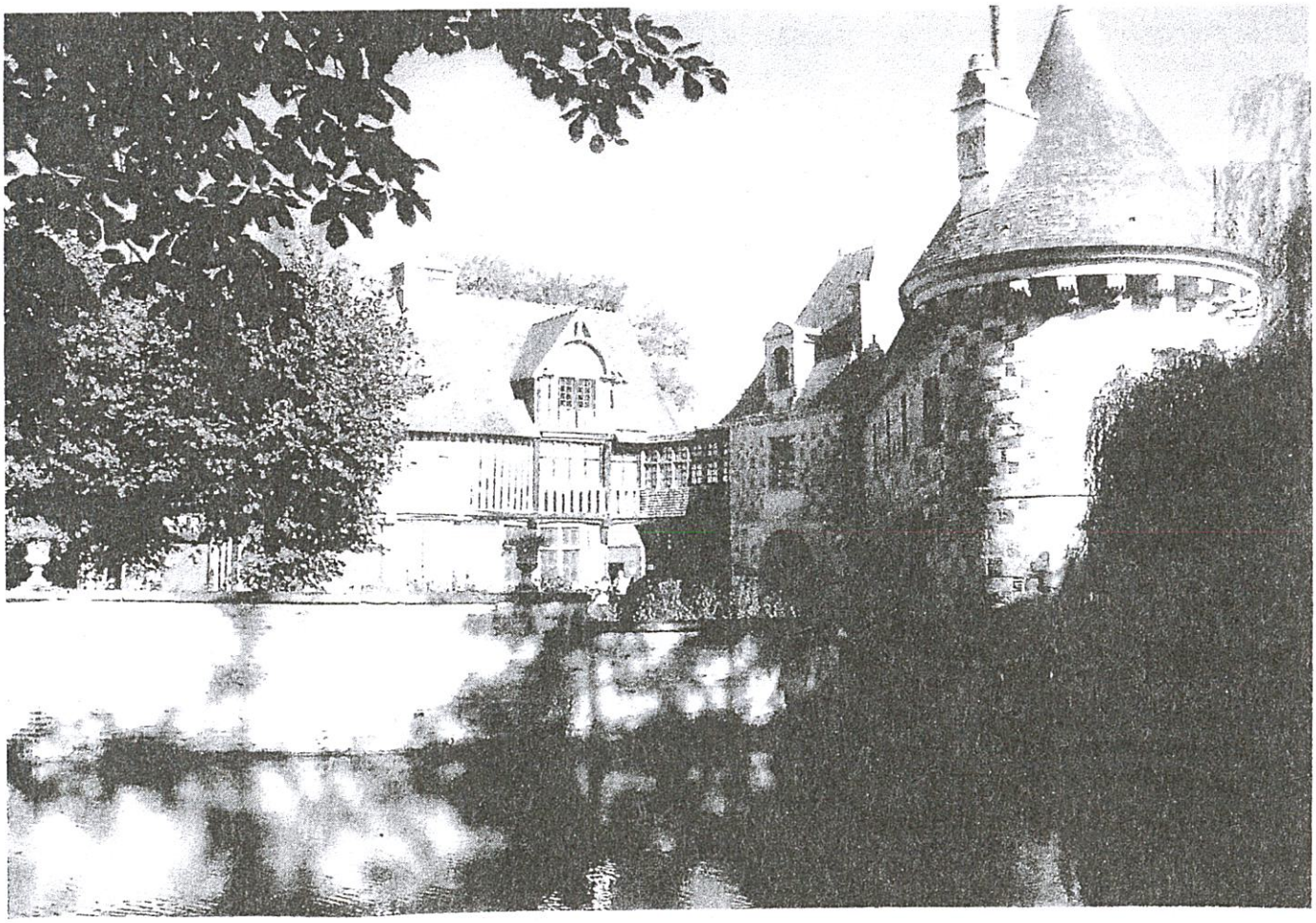

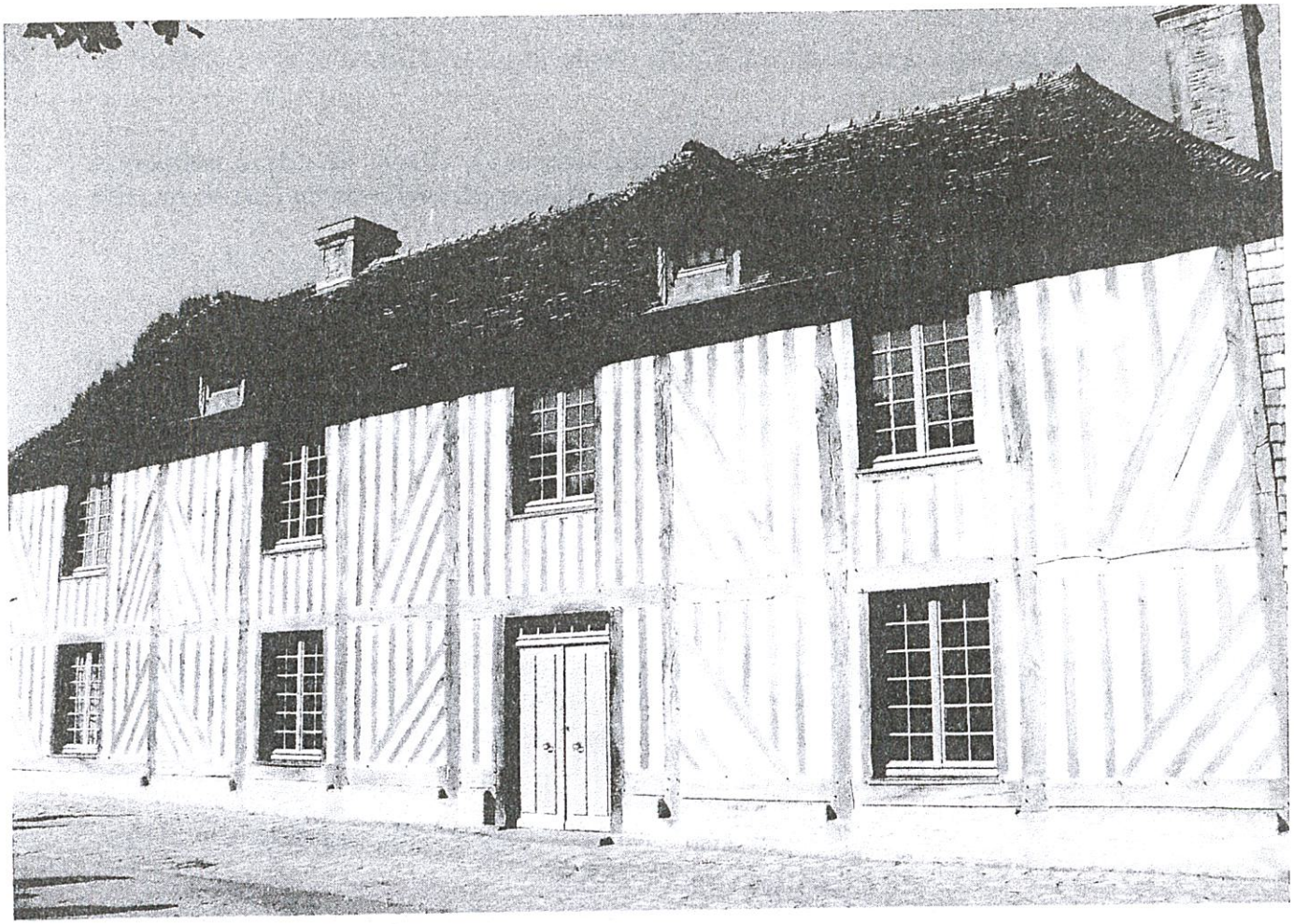

Le domaine du Coudray à Ecots

Jack MANEUVRIER

Photographie : Claire COEURET

Cette belle et vaste demeure appartenait au XVIIIe siècle aux LE VILLAIN, riche famille de laboureurs et de marchands.

Le 7 avril 1701, contrat de mariage entre honnête homme Jacques Le Villain, sieur des Esserniers et honnête fille Suzanne Heudeline, fille et seule héritière de feu Jean Heudeline et de feue Marguerite Azette, passé devant François Piquot, notaire au siège de Jort.

De ce mariage naît en 1702, un fils prénommé, lui aussi, Jacques qui épousera Marie Hébert

L'an de grâce 1730, le dix janvier, par Nous, Pierre Dauphin, prêtre curé de ce lieu a été baptisé un fils né du mariage de jacques Le Villain, marchand et de Marie Hébert, nommé Jacques Louis par Louis Hébert, le parrain de la paroisse de Vieux Pont et Suzanne Heudeline la marraine, de cette paroisse qui a déclaré ne savoir signé.

Le 19 novembre 1750, publication des bans du futur mariage entre Jacques Louis Le Villain fils de jacques, marchand, et de Marie Hébert, âgé de vingt ans complets et Marie Françoise Lemière fille de Jacques Lemière, marchand, et de défunte Anne Just, âgée de vingt et un ans, tous les uns et les autres de la paroisse d'Ecots.

En 1767, le père et le fils décèdent à trois jours d'intervalle. Le curé d'Ecots note sur le registre paroissial :

« Le mardi 12 mai 1767, par monsieur Barbedienne, curé de Saint-Martin-de-Fresnay, à notre prière et en notre présence, a été inhumé dans l'église, le corps de Jacques Le Villain, sieur des Esserniers, munis des sacrements de l'église, âgé d'environ 65 ans en présence de messieurs les curés de Saint-Georges-en-Auge, Tostes et Mithois qui ont signé le présent registre »

Le vendredi 15 mai 1767, par Monsieur Denis curé du Tilleul, à notre prière et en notre présence, a été inhumé dans l'église, le corps de Jacques Le Villain, sieur des Esserniers, fils du précédent, munis des sacrements, âgé d'environ 36 ans, en présence de monsieur le curé de Saint-Georges-en-Auge.

Jacques Louis laisse deux filles mineures. Afin de préserver leurs intérêts, le notaire, tabellion royal établit un inventaire : « L'an mil sept cent soixante sept le lundi quinzième jour de juin sur les une heure de l'après-midi, Nous, Jean Baptiste Manson, notaire garde-notes héréditaire au bailliage d'Exmes pour les sièges d'Ecots et Montpinçon et autres paroisses qui en dépendent, soussigné, de la réquisition de Marie Françoise Le Mière, veuve de Jacques Le Villain, dit Les Esserniers et tutrice principale, établi par justice, de leurs enfants mineures par actes exercés en vicomté de Trun par Monsieur le vicomte du dit lieu, nous nous sommes transportés en la paroisse au logis et domicile où faisaient de leur vivant, leur demeure Jacques et Jacques Le Villain, père et fils, ayeul et père des dites mineures au nombre de deux pour et aux fins de mettre par état de répertoire tous les meubles morts, vifs, effets, titres ; écritures et enseignements restés après leurs décès, le tout pour l'intérêt et conservation des dites filles mineures, créanciers et de tout autre qu'il appartiendra et cela étant aussi en présence de Marie Françoise Hébert, ayeule, et Gabriel Le Villain oncle des dites mineures et leur tuteur actionnaire, de Thomas Noël Le Roy et Thomas Samson, parents députés des dites mineures, nous avons procédé au dit répertoire »

Foyer rural du Billot – Expo 2015
« La vie quotidienne au fil des saisons »

Résultats du concours-enfant

Pour les moins de 9 ans :

1ères ex : Lola MARIS — 41 points sur 41
72 Avenue Charlemagne 14000 Caen

Marie FICHEUX
70 rue Dierville 62116 Bucquoy

3e ex : Apolline FICHEUX — 38 points
70 rue Dierville 62116 Bucquoy

Laura DELEU
14 rue Georges Lafenestre 92340 Bourg La Reine

Leila AGHANIM-FOUCHET
4 rue Delbet 75014 Paris

6e ex : Charlotte GUILLOT — 37 points
34 rue Froide 76400 Fécamp

Benjamin et Ségolène LUCAS
9 chemin des petits parcs 14170 Lieury

9e : Damien et Amandine BOSCHER — 34 points
2 rue des petits champs 95130 Franconville

10e Arthur GRIMAUD — 32 points
1 route de l'église 14170 Lieury

Bravo à tous !

Le Foyer du Billot a le plaisir de vous offrir un livre.

Résultats du concours-enfant

Pour les grands de 9 à 14 ans :

1ère : Anne FICHEUX — 56 points sur 56
70 rue Dierville 62116 Bucquoy

2e ex : Claire FICHEUX — 55 points
70 rue Dierville 62116 Bucquoy

Axel GIRAULT
34 route de Nonancourt 27810 Marcilly sur Eure

Nine et Louison LAFONTANIE
20 rue des Tiercelins 54000 Nancy

Marie-Laure, Margot SOUCRAMANIEN
25 rue Gustave Charpentier 92500 Rueil-Malmaison

7e ex: Zoé SOUCRAMANIEN — 54 points
25 rue Gustave Charpentier 92500 Rueil-Malmaison

Quentin LEFEBVRE
15 rue du Pas Notre Dame 37000 Tours

9e ex : Sophie Redonnet — 52 points
Le lieu Val 14170 St Martin de Fresnay

Maxence Bonnet
15 Allée de l'Entente 93130 Noisy le Sec

Bravo à tous !

Le Foyer du Billot a le plaisir de vous offrir un livre.

ADHERENTS 2015

Mme Andrée ADAM 14100 LISIEUX
M. Mickael ANGE 14100 LISIEUX
Mme Ginette ANNE 14100 LISIEUX
ASSOCIATION LE PAYS D'AUGE 14100 LISIEUX
ASSOCIATION MONTVIETTE NATURE 14140 MONTVIETTE
M. et Mme Alain AUBERT 91410 DOURDAN
M. et Mme Philippe AUBERT 14140 LIVAROT
M. et Mme Daniel AUBRIS 14170 PERRIERES
M. et Mme Jacques AUMONT 14170 AMMEVILLE
M. Jean-Jacques BAIZE 14100 COURTONNE LA MEURDRAC
M. et Mme Dominique BAKK 14170 LIEURY
Mme Jacqueline BANDRAC 14160 DIVES SUR MER
Mme Odette BARATTE 14170 TOTES
M. Gérard BARON 76430 GOMMERVILLE
Mme Françoise BARRE 14370 ARGENCES
Mme Nicole BARRIERE 14170 MONTPINCON
Mme Josette BASTARD 14170 LIEURY
Melle Michèlle BEAUFILS 14170 ST PIERRE SUR DIVES
Mme Jacqueline BEGUIN 14000 CAEN
M. Philippe BELLAIS 61120 VIMOUTIERS
M. Almir BELLIER 14170 BERVILLE
M. et Mme Michel BENARD 14170 TOTES
M. Jacques BERTHAUX 14140 STE MARGUERITE DE VIETTE
Docteur Pierre BERTHAUX 27190 CONCHES EN OUCHE
M. et Mme Lucien BERTRAND 14140 ST GEORGES EN AUGE
M. et Mme Jean Claude BESNIER 14170 BRETTEVILLE SUR DIVES
M. Gilles BEUDIN 14170 HIEVILLE
M. et Mme Robert BEUDIN 14170 LIEURY
BIBLIOTHEQUE DE CAEN 14053 CAEN Cedex
BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE France 75706 PARIS cédex 13
BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE 14032 CAEN cedex 5
M. et Mme Claude BLEE 14170 COURCY
M. et Mme Dominique BORDEAUX - PLEKAN 14170 ST MARTIN DE FRESNAY
M. et Mme Christian BOSSHARD 14340 CAMBREMER
M. et Mme Gilles BOUARD 14170 LIEURY
M. et Mme Yvon BOUILLE 14170 NOTRE DAME DE FRESNAY
M. Michel BOURDET 14170 HIEVILLE
Mme Denise BOURGAULT 14170 ST PIERRE SUR DIVES
M. Alain BOURGAULT 22310 PLESTIN LES GREVES
M. et Mme Eric BOURGAULT - VAUCLIN 14290 ST JULIEN DE MAILLOC
M. et Mme X. BOUTOILLE-BLOIS 14170 BOISSEY
M. Roger BREUIL 75645 PARIS cedex 13
Melle Monique BRIARD 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
M. et Mme Thierry BRICON 14170 MONTPINCON
M. Michel BUFFET 14170 BRETTEVILLE SUR DIVES
M. Jean Alain CAIRON 14100 LISIEUX
Melle Fabienne CANINI 14140 MONTVIETTE
Mme Micheline CANSIER 14170 TOTES

Mme Sylvie CARNOT 75005 PARIS
M. et Mme José CASTEL 14170 ST PIERRE SUR DIVES
M. et Mme Mickaël CATTEAU 14170 THIEVILLE
M. et Mme Florent CHABOISSIER 14170 NOTRE DAME DE FRESNAY
M. Daniel CHAMEAU 14270 MEZIDON CANON
M. et Mme Michel CHANU 14140 LES AUTELS ST BAZILE
Mme Liliane CHORIN 14170 ECOTS
M. et Mme Michèle SAINT- Christian GAEL 14210 CHEUX
Mme Claire COEURET 14170 TOTES
M. Pierre COFTIER 14320 FEUGEROLLES-BULLY
M. Jean Pierre COIRRE 14100 LISIEUX
M. Pierre COMELLO 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES
Mme Gisèle COOL 14100 LISIEUX
M. Pierre COSNARD 22250 BROONS
Mme Colette COTTIN 14100 LISIEUX
M. et Mme Daniel et Annie COULIBOEUF- DELAUNAY 14170 LIEURY
M. Marcel COULON 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES
M. Jean Pierre COUTARD 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
M. et Mme Barry et Katie COX 14140 LE MESNIL DURAND
M. et Mme Pascal CRUCHON 14170 TOTES
M. et Mme Michel DAIGREMONT 14170 THIEVILLE
M. et Mme Alain d'ALENCON 14140 LE MESNIL DURAND
M. et Mme Jean Jacques DARTHENAY 14140 SAINT JULIEN LE FAUCON
M. Louis de LESQUIN 14190 FIERVILLE BRAY
M. et Mme Daniel DEBIERRE 14170 NOTRE DAME DE FRESNAY
M. et Mme Jean Pierre DEBRAY 14170 BERVILLE
Mme Barbara DELAMARCHE 14170 LIEURY
Mme Elisabeth DELARUE 14000 CAEN
M. et Mme Alain DELATOUR 14170 LIEURY
Mme Huguette DELAUNAY 14140 MONTVIETTE
Mme Chantal DELTENDRE 14140 SAINTE MARGUERITE DE VIETTE
Mme Yvette DENIS 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES
M. et Mme Gérard DENIS 14170 BERVILLE
M. et Mme Raymond DEROUET 14860 BAVENT
M. et Mme Yves DESCHAMPS 14140 SAINT MICHEL DE LIVET
M. Roger DESHAYES 14130 BLANGY LE CHATEAU
Mme Renée DESLANDES 14170 ESCURES SUR FAVIERES
M. et Mme Alain DESPRE 14170 BERVILLE
M. et Mme Michel DEVAUX 14140 LE MESNIL DURAND
M. Louis DEWULF 14140 LES AUTHIEUX PAPION
M. et Mme Claude DIARD 14140 LES AUTHIEUX PAPION
M. et Mme Emmanuel DIAS 14170 BERVILLE
Mme Thérèse DODEMAN 14170 MITTOIS
Mme Christiane DORLEANS 14170 MONTPINCON
Mme Sabrina DORLIN - LEBERTRE 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES
M. et Mme Vincent DOUCHIN 14170 TOTES
M. et Mme Jean Luc DRON 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
M. René DROUET 14170 JORT
M. et Mme Denis DUBOIS 14170 MITTOIS
M. et Mme Dany DUFOUR 14170 COURCY
Mme Yvette DUGUE 14100 LISIEUX
Mme Michèle DUHOMME 14100 LISIEUX

M. Michel DUPERRON 14123 CORMELLES LE ROYAL
M. et Mme Michel et Lorette DUPREZ 14730 GIBERVILLE
M. Bernard DUPUY 14140 STE MARGUERITE DE VIETTE
M. et Mme Daniel DUVAL 14170 ECOTS
M. Bernard DUVAL 61120 VIMOUTIERS
M. Jean DUVAL 14140 SAINT MICHEL DE LIVET
M. Claude DUVAL 14140 HEURTEVENT
M. et Mme Emilien FARRUGIA 14170 TOTES
M. FAUTH 14200 HEROUVILLE ST CLAIR
M. et Mme Pierre FERRAND 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES
Mme Geneviève FEUARDENT 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES
M. et Mme Roland FORTUNAT 14170 LIEURY
Mme Paulette FOUCTIERE 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES
M. Claude FOUQUIER 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES
Mme Françoise FRANCOIS 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES
M. et Mme Pierre FREMONT 14140 SAINT GEORGES EN AUGE
M. Emmanuel FROMAGE 14610 CAIRON
M. et Mme Jean Pierre GALLOU 14140 LIVAROT
M. Pierre GAULTIER de SAINT BASILE 75015 PARIS
Mme Françoise GERAULT 88100 STE MARGUERITE
Mme Marie Mad GIRARD 14170 NOTRE DAME DE FRESNAY
M. et Mme Pierre GIRARD 14170 NOTRE DAME DE FRESNAY
Mme Mauricette GODET 14170 GRANDMESNIL
M. Jean GODET 14170 GRANDMESNIL
M. Armand GOHIER 14340 BONNESBOSQ
M. et Mme Antonio GONCALVES 14130 LE TORQUESNE
M. Bruno GONDOUIN 14140 LE MESNIL SIMON
Mme Wendeline GONON 14170 BERVILLE
M. Roger GOULET 14700 FALAISE
M. Marc GOURMEZ 14170 COURCY
M. Pascal GRANGE 27500 PONT AUDEMER
M. Jean GRAUDENS 75008 PARIS
M. et Mme Fred GUAIS 14170 GARNETOT
M. Alain GUERAS 14140 SAINT GEORGES EN AUGE
Mme Denise GUESDON 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES
M. et Mme Patrick GUESNON 14170 BRETTEVILLE SUR DIVES
M. Ludovic GUILLEMAIN 14170 VAUDELOGES
M. et Mme Jean-François GUILLEMOT 14170 JORT
M. et Mme Gérard GUILLIN 14170 NOTRE DAME DE FRESNAY
Mme Yvette GUILLOT 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES
M. Michel HACQUARD 78500 SARTROUVILLE
M. Robert HALLEY 14140 LES MOUTIERS HUBERT
M. et Mme Guy HARDOUIN 14170 BERVILLE
M. François HAVIN 14170 OUVILLE LA BIEN TOURNEE
M. Jacques HEMERY 14140 LIVAROT
M. et Mme Dominique HIBLOT 14140 AUQUAINVILLE
M. Jean Pierre HOSTE 14170 ECOTS
Mme Geneviève HOUEL 14170 JORT
Mme Marie Pierre HUAUME 14130 LE MESNIL SUR BLANGY
M. et Mme Denis HUET 14170 TOTES
Mme Marie Thérèse HUGOT 14170 MONTPINCON
M. Georges HUGUENIN 41190 ST LUBIN EN VERGONNOIS

M. et Mme Claude JACQUET 14140 LIVAROT
M. Eric JAGER CA90095 1530 LOS ANGELES
Mme Eugénie JARDIN 14700 LA HOGUETTE
M. et Mme Bernard JAUSET 14170 LIEURY
M. et Mme Pierre JEAN 61200 AUNOU LE FAUCON
M. Marcel JEAN 14140 NOTRE DAME DE COURSON
M. Rémi LABSI 75019 PARIS
Mme Elisabeth LACHAUME 14170 ECOTS
M. et Mme Bernard LAIDET 14170 NOTRE DAME DE FRESNAY
M. et Mme Daniel LALIZEL 14123 IFS
M. Jean LANGLOIS 14170 VAUDELOGES
Mme Geneviève LANOS 14140 STE MARGUERITE DE VIETTE
M. et Mme Jean LAPORTE 75012 PARIS
Mme Pauline LARTIGUE-MIRABAUD 14340 SAINT OUEN LE PIN
M. Christian LAUNAY 14170 BERVILLE
M. Claude LAUZANNE 75013 PARIS
M. Guy LE BRUN 14170 MITTOIS
Mme Mireille LE DRET 14370 ARGENCES
Melle B. LE PREVOST de la MOISSONNIERE 76760 BACQUEVILLE EN CAUX
M. et Mme Luc LE RETIF 14170 SAINT MARTIN DE FRESNAY
M. et Mme Ph et I LEBASTARD 14140 SAINT JULIEN LE FAUCON
M. et Mme Jean Michel LEBERTRE 14170 BERVILLE
Mme Josiane LEBERTRE 14170 BERVILLE
M. François LEBLANC BARBEDIENNE 92210 SAINT CLOUD
M. Philippe LEBOUCHER BISSON 14140 LE MESNIL BACLEY
M. Yves LEBRETON 14140 MONTVIETTE
M. Olivier LECABLE 14140 LESSARD ET LE CHENE
M. et Mme Bernard LECERF 14190 FIERVILLE BRAY
M. et Mme Jean Paul LECESNE 14170 COURCY
M. Robert LECHEVALIER 14140 SAINTE MARGUERITE DE VIETTE
M. Michel LECLERC 14140 SAINT MICHEL DE LIVET
M. Michel LEFEVRE 61200 ARGENTAN
Mme Ilda LEFRERE 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES
M. et Mme Paul LEJEUNE 14170 BERVILLE
M. Dominique LEMAIRE B-7503 FROYENNES-TOURNAI
M. et Mme Claude LEMAITRE 14100 LISIEUX
M. et Mme Michel LEMIERE 14170 TOTES
M. Marc LEMONNIER 14140 STE MARGUERITE DE VIETTE
M. Henri LEMONNIER 14140 STE MARGUERITE DE VIETTE
Mme Marguerite LEPRIEUR 14140 MONTVIETTE
M. Guy LEPRINCE 14170 BERNIERES D'AILLY
M. Daniel LETOREY 14170 JORT
M. René LEVARD 78480 VERNEUIL SUR SEINE
M. et Mme Jean Luc LEVRARD 14000 CAEN
M. Michel LEVRARD 14100 LISIEUX
Mme Marie Claire LOMBARD 14160 DIVES SUR MER
Mme Agnès MADELINE 14170 MITTOIS
M. Jacques MALLET 14510 HOULGATE
M. Christophe MANEUVRIER 14170 AMMEVILLE
M. et Mme Jack MANEUVRIER 14170 MONTPINCON
M. et Mme David MARCEAUX 14170 BERVILLE
M. Alain MARIE 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES

M. Alain MARIE 14170 JORT
M. Jacky MARIE 14170 HIEVILLE
Mme Jacqueline MARTIN 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES
M. Gérard MAUBANT 14000 CAEN
Mme Brigitte MAURICE 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES
M. et Mme MAYMAUD 14170 VAUDELOGES
M. et Mme J. P. MECKERT 14140 LE MESNIL GERMAIN
MEDIATHEQUE André Malraux 14107 LISIEUX cedex
MEDIATHEQUE de FALAISE 14700 FALAISE
M. Erwan MERIADEC 93400 SAINT OUEN
M. Yves MESLON 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES
M. Christophe MEZIERES 14170 TOTES
Mme Josette MEZIERES 14140 MONTVIETTE
M. et Mme Ronnie MEZIERES 14170 TOTES
M. Claude MICHAU 61120 LE RENOUARD
M. Daniel MICHAUX 14140 CASTILLON EN AUGE
M. et Mme Lucien MILLECAMPS 14170 MONTPINCON
CONSEIL REGIONAL DE BASSE Nie Mme Sylvie LE BUGLE 14035 CAEN Cedex 1
Mme Yvette MOREL 14170 SAINT MARTIN DE FRESNAY
M. Roger MOREL TESSON 94210 LE VARENNE ST HILAIRE
M. Alain MORIN 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES
M. et Mme Jean Noël MOTTE 14170 NOTRE DAME DE FRESNAY
MUSEE DE NORMANDIE 14000 CAEN
M. Michel NIGAULT 14170 MONTPINCON
ODACC 14000 CAEN
Mme Denise OLIVIER 14170 BERVILLE
M. et Mme Roger OLIVIER 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES
M. et Mme Bernard OLIVO 91270 VIGNEUX SUR SEINE
M. et Mme Jean OUIN 14170 COURCY
M. Maurice PAGNON 61230 GACE
Mme Gilberte PARE 14170 BERVILLE
M. et Mme Henri PAUMIER 14170 JORT
Mme Jacqueline PAVY 14170 MONTPINCON
M. Jacky PAVY 14170 LIEURY
M. et Mme Gilles PAYEN 14170 BERVILLE
Mme Thérèse PEPIN 14170 GRISY
M. et Mme Lucien PERDEREAU 14170 NOTRE DAME DE FRESNAY
M. et Mme Jean Claude PERONNEAU 14170 COURCY
M. et Mme Dominique PERRON 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES
M. et Mme Xavier PETIT 14170 TOTES
M. et Mme Jean Jacques PINEL 14170 LIEURY
M. et Mme Jean PIQUET 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES
Mme Francette PIQUOT 14170 ST PIERRE SUR DIVES
M. Philippe POINCELET 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES
POLE MUSEAL LISIEUX PAYS D'AUGE 14100 LISIEUX
M. et Mme Marc POREE 14112 PERIERS SUR LE DAN
M. Michel POUSSARD 14290 LA VESPIERE
M. Maxime PRUNIER 14170 MONTPINCON
M. et Mme Christian PYPE 14540 BOURGUEBUS
M. et Mme Pierre RAULT 14170 ECOTS
M. Daniel REGNOUF 14490 MONTFIQUET
M. et Mme Jacques REGNOUF 14170 SAINT MARTIN DE FRESNAY

M. et Mme Yves REGNOUF 14170 SAINT MARTIN DE FRESNAY
M. Serge RICHER 14140 SAINT MARTIN DU MESNIL OURY
Mme Francine RIVIERE 14140 STE MARGUERITE DE VIETTE
M. Christophe ROBERT 14170 SAINT MARTIN DE FRESNAY
M. Yves ROBERT 14100 LISIEUX
Mme Adeline ROBIEU 14170 THIEVILLE
M. et Mme Jean ROBILLARD 14170 NOTRE DAME DE FRESNAY
M. Michel RUBY 14430 CRESSEVEUILLE
M. et Mme René SALAUN 14170 BERVILLE
M. et Mme Gérard SAMSON 14170 GRISY
M. Joanne SCHOLTE 9134 N K LIOESSENS
M. et Mme Jean Louis et Claire SEMICHON 14170 AMMEVILLE
Mme Ginette SIMON 14123 IFS
Mme Céline SOENEN 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES
SARL SPECQ Isabelle et Marc 14170 JORT
M. Jean STARZYK 14000 CAEN
STE HISTORIQUE de LISIEUX 14100 LISIEUX
STE HISTORIQUE du CANTON de LIVAROT 14140 LIVAROT
Mme Geneviève STOREZ 14000 CAEN
M. et Mme Olivier STOREZ 14170 NOTRE DAME DE FRESNAY
Mme Annick SURTOUC 14400 BAYEUX
M. et Mme Jim TALMAN 14170 COURCY
M. et Mme Alain TARBOURIECH 92330 SCEAUX
M. et Mme Michel TESNIERE 14170 VICQUES
Mme Martine THEBAULT 14170 ECOTS
M. Daniel THEROUDE 14290 ORBEC
M. et Mme Maurice TIRARD 14170 LOUVAGNY
M. Eugène TIRLOCQ 14700 FRESNE LA MERE
M. et Mme Jean TRAMBLAIS 14140 LIVAROT
M. et Mme André TRIGER 14170 SAINT GEORGES EN AUGE
Mme Colette TRIGER 14170 CONDE SUR IFS
M. et Mme Jean Claude TRUFFERT 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES
Mme Clotilde VALTER 14100 LISIEUX
M. et Mme André VAUGEOIS 14170 TOTES
M. Henri VAYSSETTE 61160 TRUN
M. et Mme Luc VERBRUGGHE 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES
Mme Daniele VESQUE 14170 BERVILLE
M. Paul VICTOR 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES
Mme Raymonde WAGNER 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES
M. et Mme François WEBRE 14170 BERVILLE
Mme Colette YOVANOVITCH 75015 PARIS
Mme Fabienne YVANOFF 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES

Histoire et Traditions populaires
Foyer rural du Billot
14170 L'Oudon

Tel/Fax : 02 31 20 62 72

Abonnement

Généralement les abonnements commencent en janvier et se terminent en décembre. Nous espérons que cette année encore vous nous apporterez votre soutien et nous vous remercions de votre fidélité.

Les tarifs n'ont pas changé :

Abonnement simple : 17 €
Ou
Abonnement avec adhésion au Foyer rural : 21 €. L'adhésion permet de participer aux différentes activités proposées par le Foyer : randonnées pédestres, excursion en car, sortie manoirs (assurances).

De nombreux bulletins sont distribués par nos administrateurs ; pour un envoi par la poste, il convient d'ajouter 7 €.

Au verso de cette lettre, quelques dates d'activités pour l'année 2016

Bulletin d'abonnement

Nom ..... Prénom.....

Adresse.....

....

souscrit un abonnement simple (17 €)

ou un abonnement avec adhésion au Foyer rural : 21 €
frais d'envoi (7 €) oui / non
ci-joint chèque d'un montant de :..... à l'ordre du Foyer rural du Billot

A ..... le.....
signature

FOYER RURAL DU BILLOT

Histoire et Traditions populaires

Le Billot – Montpinçon
14170 L'OUDON
tel : 02 31 20 62 72
E.mail : j. maneuvrier@gmail.com

Madame, Monsieur, Chers amis

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre **Assemblée Générale** annuelle

Samedi 16 janvier 2016 à 16 h

16 h : rapport d'activités par Paule BRICON, secrétaire

16 h 15 : rapport financier par Chantal GUILLIN, trésorière

16 h 30: rapport moral par Jack MANEUVRIER, président

16 h 30 : Election du Tiers sortant
Tiers sortant : Bouillé Arlette, Bricon Paule, Bricon Thierry, Chanu Marie-France, Godet Mauricette , Guillin Chantal, Lemaitre Claude, Wèbre Colette, Wèbre François, Meckert Françoise, Meckert Jean-Paul
Rappel : Le Conseil d'Administration est constitué de 39 membres. Il est renouvelable par tiers (soit 13 membres) tous les ans. Chaque adhérent, à jour de sa cotisation peut être candidat. Les candidatures seront reçues par courrier ou par mail jusqu'au 12 janvier inclus.

17 h : Galette des rois

Les adhérents qui ne peuvent être présents à cette Assemblée générale peuvent donner pouvoir à la personne de leur choix pour voter et délibérer à leur place.

POUVOIR

Je soussigné,.....
ne pouvant être présent à l'Assemblée Générale du Foyer du Billot donne pouvoir à :

.....
pour me représenter, délibérer et voter en mon nom.

Fait à ..... le .....
signature (faire précéder la signature de « Bon pour pouvoir »

Quelques dates à retenir pour 2016

16 janvier 2016 à 16 heures :**Assemblée Générale :**

Compte-rendu financier, Chantal GUILLIN, trésorière
Rapport d'activités : Paule BRICON, secrétaire
Rapport moral : Jack Maneuvrier, Président
Election du tiers sortant
Galette des rois

23 janvier à partir de 14 h 30 : réunion préparation de l'exposition
Toutes le personnes intéressées sont cordialement invitées.

Dimanche 24 avril : **voyage en car**. Programme dans notre bulletin de mars

11 juin 2016 : **Inauguration de l'exposition : « les arts du feu »**

Tous les adhérents du Foyer recevront une invitation.

12 juin : ouverture de l''exposition au public

l'exposition sera ouverte les vendredi, samedi, dimanche et les jours fériés possibilité de visites en semaine pour les groupes (plus de 10 personnes)

Dimanche 14 août : **Forum des traditions populaires**
9 h : communications sur le thème des arts du feu
12 h : repas
14 h : début des activités et du marché des produits locaux

Dimanche 25 septembre : **Sortie manoirs** : à la découverte de l'architecture du pays d'Auge

Fermeture de l'exposition